



2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Bussigny*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *16 janvier* 1901.

Le Chef de service du Département,

L. Favre



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du n° 1 de l'année 1876 au n° 77 de l'année 1900. ce que nous certifions à Bussigny le 16 Mars 1901.



l'Officier de l'Etat Civil de Bussigny

Ch. Albert Barraud

N° 1
Dumont Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *seize* ans — ~~mil huit cent quatre vingt~~ *mil neuf cent un*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dumont Henri Armand, Agriculteur*

de *Bussigny* — domicilié à *Bussigny*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Bussigny le dix* — *sept* mil huit cent *septante sept*

Noms, profession et

fil(s) de *Jules Alexandre Henri Dumont, Agriculteur*

domicile des parents :

et de *Suzanne Louise Pauline Guibon sa femme à Bussigny*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Mingard Lydia, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chapelle* — domiciliée à *Crissier*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *sière Eclépens le vingt* — *sept* mil huit cent *septante huit*

Noms, profession et

fil(le) de *Henri Louis Mingard, Agriculteur*

domicile des parents :

et de *Henriette Augustine Charbon sa femme à Crissier*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt sept*, à *Chapelle* et à *Crissier le vingt huit février mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Chapelle et à Crissier

Signatures des époux :

H. Dumont
L. Dumont, née Mingard

Signatures des témoins :

Alfred Neyret, à Bussigny
Albert Zarnier

Communiqué : aux officiers de

l'état civil de St-Cierges et de Romanel

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N^o 2
Casellini Pittet

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq* ~~mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o *Casellini Archangel, gypcier peintre*
 de *Aragno (Bessin)* domicilié à *Bussigny*
veuf de Emma Jacquier dès le vingt Septembre mil huit cent quatre
vingt quatre.
 né à *Aragno Bessin le seize Octobre* mil huit cent *soixante sept.*
 fils de *François Casellini décédé*
 et de *Marthe Gobbi sa femme décédée*
 2^o *Pittet Hélène Louise Marie ménagère*
 de *Pampigny* domiciliée à *Bussigny*
Célibataire
 née à *Bussigny le neuf février* mil huit cent *soixante sept*
 fille de *Louis Pittet décédé*
 et de *Louise Charlotte née Vivinard sa veuve à Bussigny*
 Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt deux, à Aragno et à*
Pampigny le vingt quatre Avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Certificat de publication à Bussigny
à Aragno et à Pampigny

 Communiqué : aux Officiers de l'Etat
 civil de *Aragno et de Pampigny*

Signatures des époux :
A. Casellini
Marie Casellini née Pittet
 Signatures des témoins :
Henri Le Barreau
et Benjamin Barreau
 L'officier de l'état civil :
E. Albert Barreau

N° 3
Loncet & Maury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt juillet* _____ mil neuf cent un
 _____ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Loncet Jean Baptiste, ouvrier tailleur* _____

de *Neureux (Fribourg)* _____ domicilié à *Bussigny* _____

né à *Neureux le dix sept Mai* _____ mil huit cent septante deux _____

fil de *Jean Joseph Ladislas Loncet, employé au J.D. à Yvernaid* _____

et de *Mari Elisabeth née Dafflon, décédée* _____

2° *Maury Clémence Léontine, cuisinière* _____

de *Fribourg* _____ domiciliée à *Bussigny, avant à Pierrenget* _____

Célibataire _____

née à *Lausanne le trente un Décembre* _____ mil huit cent quatre vingt _____

fille de *Louis Théophile Alexis Maury* _____

et de *Louise Julie née Gillieron, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt sept, à Neureux, à Fribourg*
et à Pierrenget le vingt huit Mai mil neuf cent un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Bussigny, à Neureux, à Fribourg
et à Pierrenget _____

Communiqué : aux Officiers de l'état
 Civil de *Neureux (Fribourg)* d'Oron
 et de *Lonay* _____

Signatures des époux :

Jean Loncet _____
Clémence Loncet née Maury _____

Signatures des témoins :

Alexandre Gergesat
Perrette Constant

L'officier de l'état civil :

E. Montbaraud

N^o 4

Gorgerat, Demontejaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Octobre mil neuf cent un
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gorgerat Charles Henri, Agriculteur

de Bussigny domicilié à Bussigny

Célibataire

né à St. Germain (Bussigny) le dix trois mil huit cent septante trois

fils de feu Jean Frédéric Gorgerat

et de Jeanne Louise Henriette née Dupard à Bussigny

2^o Demontejaud Marie, Couturière

de Tarpigny domiciliée à Tarpigny

Célibataire

née à Tarpigny le dix sept Novembre mil huit cent septante cinq

fille de Henri François Demontejaud, agriculteur

et de Melanie Franquette Jenny née Pittet sa femme domiciliée à Tarpigny

Les publications ont eu lieu à Tarpigny le vingt et à Bussigny le
vingt un Septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Tarpigny et à Bussigny

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Tarpigny

Signatures des époux :

Gorgerat Charles
Marie Gorgerat née Demontejaud

Signatures des témoins :

Despouds Charles
Demontejaud Ls

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

N° 5

Grandchamp Cesch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Novembre* ~~mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Grandchamp Arin, ouvrier tuilier*

de *Cheabres* domicilié à *Bussigny*

veuf de Lucie Destrois dès le vingt six Avril mil huit cent quatre vingt quinze

né à *Cheabres le vingt cinq Avril mil huit cent soixante sept*

fils de *Louise Marguerite Grandchamp*

et de

2° *Cesch Emma Henriette, sans profession*

de *Oberlangenegg (Berne)* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire, mineure autorisée

née à *Lausanne le vingt huit juillet mil huit cent quatre vingt trois*

fille de *Jacob Cesch, Boulanger*

et de *Julie née Porchet sa femme, domiciliés à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le huit, à Oberlangenegg le neuf et à Cheabres le onze Octobre, mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Oberlangenegg et à Cheabres

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Cheabres* et à celui de *Schwarzegg*

Signatures des époux :

Arin Grandchamp
Henriette Grandchamp née Cesch

Signatures des témoins :

Barthe
Charles Cesch

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert Barraud

N° 6
Delessert Héritier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Novembre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent un*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delessert Jules Louis, Boulanger*de *Sarigny, Jorel & Teney* domicilié à *Lucens**Célibataire*né à *Charornay le vingt un février* mil huit cent *soixante neuf*fils de *Jean Jules Louis Delessert*et de *Julie née Léger à Lucens*2° *Héritier Alice Hermette*de *Hollondins* domiciliée à *Bussigny & Borge**Célibataire*née à *Crisier le vingt trois Septembre* mil huit cent *quatre vingt*fille de *Hermi Héritier, veuve*et de *Janelette Augustine née Bédan, Les deux à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Lucens le vingt quatre*, à *Hollondins, Sarigny Jorel & Bussigny le vingt six* et à *Teney le vingt sept Octobre*, mil *neuf cent un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Lucens de célébrer le mariage à Bussigny

Communiqué : *aux Officiers de l'Etat Civil de Lucens, Sarigny, Jorel, Teney & Hollondins*

Signatures des époux :

Jules Delessert
Alice Delessert née Héritier

Signatures des témoins :

Arnot Amstutz
Louisa Amstutz

L'officier de l'état civil :

Ch. Barbier

N° 1

Gugginsperg, Duboua

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil neuf cent un

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gugginsperg Ernest, boulanger

de Terrey et Belp (Berne) domicilié à Buttigny

Célibataire

né à Courvet (Neuchâtel) le dix février mil huit cent septante quatre

fils de Martin François Bau Gugginsperg, pharmacien

et de Magdalena née Sterchi sa femme les deux à Buttigny

2° Duboua Emma, ménagère

de Lutry & Grandvaux domiciliée à Corsier-dessus-lutry

Célibataire

née à Escherin & Lutry le dix sept Mars mil huit cent septante cinq

fille de Jean Abram Daniel Duboua, agriculteur

et de Louise Emma née Blanc sa femme les deux à Corsier

Les publications ont eu lieu à Buttigny Longe, à Terrey, Lutry & Grandvaux

le douze Octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Buttigny, à Terrey, à Lutry et à Grandvaux

Signatures des époux :

E. Gugginsperg

E. Gugginsperg née Duboua

Signatures des témoins :

L. Rasche

Alexandre Barraud

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Communiqué : aux officiers de l'état civil

de Terrey, de Lutry et de Cully

Dans sa séance du 4 Mars 1902 le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage ci-dessus soit rectifié dans la forme

1° Que le nom de famille de l'épouse soit parvenu - Gugginsperg, soit écrit Gugginsberg.

2° Que la bourgeoisie de Belp (Berne) omise, soit ajoutée à celle de Terrey.

Buttigny le 8 Mars 1902

Officier de l'état civil

E. Albert Barraud



N^o 8
Charles Charbonnier

mil neuf cent un
~~mil huit cent quatre vingt~~

Aujourd'hui *vingt un Novembre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

- Nom et profession de l'époux:
- Lieu d'origine et de domicile:
- Etat civil:
- Lieu et date de la naissance:
- Noms, profession et domicile des parents:
- Nom et profession de l'épouse:
- Lieu d'origine et de domicile:
- Etat civil:
- Lieu et date de la naissance:
- Noms, profession et domicile des parents:
- Date des publications:

1^o. *Charles Félix Auguste Daniel Henri, négociant*
 de *Bôle (Neuchâtel) & Laugondry* domicilié à *Bôle*
 veuf de *Lina Louise Bathilde née Delacourisina* des le *seize Septembre*
mil neuf cent
 né à *Colombier (Neuchâtel)* le *vingt neuf* ^{Avril} *mil huit cent cinquante neuf*
 fils de *Henri Friedrich Charles*
 et de *Anna Fanny née Terdan*
 2^o *Charbonnier Juliette, institutrice*
 de *Corre Felice (Italia)* domiciliée à *Turin*
Célibataire

née à *Corre Felice (Italia)* le *treize Janvier* *mil huit cent soixante trois*
 fille de *Jean Daniel Charbonnier D'icéda'*
 et de *Caroline Philippina née Peyrot*

Les publications ont eu lieu à *Bôle* le *trente Octobre*, à *Laugondry* le
deux et à *Corre Felice* le *trois Novembre* *mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
L'autorisation de l'officier de l'état civil de Bôle de célébrer le mariage à Bessigny

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Bôle et à la Chancellerie d'état à Lausanne

Signatures des époux:
f. Charles
Juliette Charles née Charbonnier

Signatures des témoins:
D. L. Charbonnier
Julia Charbonnier

L'officier de l'état civil:
L. Hoffmann

N° 9
Lahrner, Neyret

Aujourd'hui cinq Decembre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux:

1° Lahrner Henri Albert, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Lippoldswilen (Ehurgovie) domicilié à Buttigny

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Hornens rue Champrent le vingt six Juin mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Jean Jacques Lahrner, agriculteur

domicile des parents:

et de Marie Louise nie Kowler de Gemme, domiciliés à Buttigny

Nom et profession de l'épouse:

2° Neyret Louise Anna, ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Buttigny domiciliée à Buttigny

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Cribier le vingt six Juin mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Louis Albert Neyret, agriculteur

domicile des parents:

et de Jeanne Elise Borely de Gemme domiciliés à Buttigny

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Buttigny le vingt six et à Lippoldswilen le vingt neuf Octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Buttigny et à Lippoldswilen

Signatures des époux:

Albert Lahrner
Louise Lahrner nie Neyret

Signatures des témoins:

Neyret Alfred
Pasche

Communiqué: à l'Officier de l'Etat

Civil de Ellighausen, Ehurgovie

L'officier de l'état civil:

E. Albert Barraud

Visé le 16 Xr 1901.

Jacques Hoff

Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 10 Janvier 1902, en exécution de l'article 2 de la loi de Buttigny le 10 Janvier 1902

Officier de l'Etat Civil

E. Albert Barraud

Le No 9 à page 9 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1901. Les deux doubles du présent Registre sont conformes ce que nous certifions
A Buttigny le 31 Decembre 1901 Officier de l'Etat Civil E. Albert Barraud

N^o 1
Cuerel Pisset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février _____ mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cuerel Alfred, Domestique agriculteur

de Villars-Ste-Croix domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Chioleyres le vingt-sept Mars mil huit cent septante huit

fil de Eugène Cuérel, journalier à Villars-Ste-Croix

et de Louise Duperron née Chollet, décédée

2^o Pisset Julia Jenny Henriette, Couturière

de Pampigny domiciliée à Bussigny

Célibataire, mineure autorisée

née à Bussigny le six Mars mil huit cent quatre vingt deux

fille de Jean Louis Pisset

et de Louise Charlotte née Fisinand sa veuve à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Villars-Ste-Croix le quatorze
et à Pampigny le quinze Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny
à Villars-Ste-Croix et à Pampigny
Ste

Communiqué : à l'officier de l'Etat
Civil de Pampigny _____

Signatures des époux :

Alfred Cuérel
Julie Cuérel née Pisset

Signatures des témoins :

Archange Casellini
Rossier Edouard

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Berrouard

N° 2
Bolay Cuérel

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui *vingt deux février* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent deux*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bolay Charles François, Agriculteur* _____
 de *Lampigny* _____ domicilié à *Lampigny* _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

né à *Lampigny le deux Novembre* _____ mil huit cent *septante cinq* _____
 fils de *Jeu Charles François Henri Bolay* _____
 et de *Louise Marie née Farcy, domiciliée à Lampigny* _____
 2° *Cuèrel Léonie Fanny, ménagère* _____
 de *Pillard-Ste. Croix* _____ domiciliée à *Lampigny* _____
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Date des publications :

née à *Genève le vingt Décembre* _____ mil huit cent *septante sept* _____
 fille de *Charlotte Rosette Cuèrel* _____
 de *Pillard-Ste. Croix y domiciliée* _____
 Les publications ont eu lieu à *Lampigny le trente un Janvier et*
 à *Pillard-Ste. Croix le premier février, mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Lampigny de célébrer le mariage à Lampigny

Communiqué : à l'Officier de l'Etat civil de Lampigny _____

Signatures des époux :

Charles Bolay
Léonie Bolay Cuèrel

Signatures des témoins :

M. L. Cuèrel
Emma Cuèrel

L'officier de l'état civil :

M. M. Renaud

N^o 3
Barraud & Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept juin* mil neuf cent *deux*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Barraud Lucien Emile, agriculteur*
 de *Bussigny et de Villars-Vireclin* domicilié à *Bussigny*
Célibataire

né à *Bussigny le huit juin* mil huit cent *septante six*
 fils de *Louis Albert Barraud, agriculteur à Bussigny*
 et de *Henriette Albertine Coderoy sa femme décédée*
 2^o *Cottier Louise Jenny, ménagère*
 de *Rougemont* domiciliée à *Bussigny*
Célibataire

née à *Bussigny le huit avril* mil huit cent *septante six*
 fille de *Jean Abram Cottier, maréchal*
 et de *Antoinette Rossier sa femme, domiciliés à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt*, à *Rougemont le vingt un* et à *Villars Vireclin le vingt deux* *soixai mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Rougemont et à Villars-Vireclin

Communiqué : aux *Officiers de l'Etat Civil de Bottens et de Rougemont*

Signatures des époux :

Lucien Barraud
Jenny Barraud
sa femme Cottier

Signatures des témoins :

J. Vidoudez
J. de Viguarat

f. L'officier de l'état civil :

Reynard remplacé

N^o 4
Barraud, Francfort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze juin* _____ *mil neuf cent deux*
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Barraud Jules Edouard, Agriculteur* _____

de *Bussigny de Villars, Cercelin* domicilié à *Bussigny* _____

Célibataire _____

né à *Bussigny le vingt huit juillet* mil huit cent *septante six* _____

fils de *Samuel Benjamin Barraud, Agriculteur à Bussigny*

et de *Alexandrine Jeanne Seyret, Secadae* _____

2^o *Francfort Augusta, ménagère* _____

de *Begnins* domiciliée à *Laudanne, La Bourdonnette* _____

Célibataire _____

née à *La Bourdonnette le vingt cinq novembre* mil huit cent *septante huit* _____

fille de *François Jacob Francfort agriculteur à La Bourdonnette*

et de *Marianna Susanne née Boret sa femme* _____

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Begnins le neuf à*
Laudanne le dix et à Villars Cercelin le onze *soixant et un*
cent deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Bussigny, à Begnins à
Laudanne et à Villars Cercelin

Signatures des époux :

Barraud Edouard
Auguste Barraud née Francfort

Signatures des témoins :

Constant Fittel
Constant Barraud

Communiqué : *aux Officiers de*

l'Etat Civil de Botten, de Laudanne
et de Begnins _____

L'officier de l'état civil :

C. Barraud

N^o 5
Amiquet Magnenet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *neuf Octobre* _____ mil neuf cent *deux*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Amiquet Adrien, Employé au J.S.* _____

de *Mathod* _____ domicilié à *Bussigny* _____

Célibataire _____

né à *Mathod le deux Mars* _____ mil huit cent *septante trois* _____

fils de *Abram Joseph Amiquet décédé* _____

et de *Marieanne née Beillot sa femme décédée* _____

2^o *Magnenet Lucie Constante sans profession* _____

de *Faulion* _____ domiciliée à *Bussigny* _____

Célibataire _____

née à *Yverdon le quatorze Janvier* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *Jean David Gabriel Magnenet décédé* _____

et de *Constance Felie née Hauteauxeris décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le treize, à Mathod et à*
Faulion le quatorze Juin mil neuf cent deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Bussigny
à Mathod et à Faulion _____

Signatures des époux:

Amiquet Adrien
Lucie Amiquet née Magnenet

Signatures des témoins:

Jules Amiquet à Bussigny
Adrien Duvernoy à Echandens

Communiqué: aux Officiers de
l'Etat Civil de Champrent et de
Faulion _____

L'officier de l'état civil:

C. Albert Barrault

N° 6
Novel & Rey

Aujourd'hui vingt trois Octobre _____ mil neuf cent deux
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Novel Louis François, Employé de bureau _____
de Villars-st. Croix _____ domicilié à Bussigny _____
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Lausanne le deux Juillet _____ mil huit cent septante sept _____
fils de feu Jean François Novel _____
et de Louise Henriette née Gavillet sa femme à Bussigny _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Rey Alice Ida, régente _____
de Bussy s.orges _____ domiciliée à Echandent _____
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Echandent le vingt Juin _____ mil huit cent septante sept _____
fille de Louis François Rey régent à Echandent _____
et de Caroline Ericot sa femme _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echandent le vingt neuf, à Bussigny
à Villars-st. Croix et à Bussy le trente Août mil neuf cent
deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Echandent, Bussigny, Villars
st. Croix et Bussy _____

Signatures des époux :

Louis Novel
Alice Novel née Rey

Signatures des témoins :

L. Rey, à Echandent
Louis Diverin à Bussigny

Communiqué : à l'Officier de l'état
civil de Sonay et de Villars sous
Yend. _____

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Le 18 Fe 1902
Barraud

No 7
Cuérel Groua

Aujourd'hui vingt sept Décembre _____ mil neuf cent ~~deux~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Cuérel Maurice Louis, Agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Villars-ste-Croix _____ domicilié à Villars-ste-Croix _____

Etat civil:

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Villars-ste-Croix le seize Février mil huit cent septante trois _____

Noms, profession et

fils de feu François Louis Cuérel _____

domicile des parents:

et de Elise née Cuérel sa femme à Villars-ste-Croix _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Groua Bertha Marie, ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Sierrot de Novalles _____ domiciliée à Suchy _____

Etat civil:

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Siers le quatorze Juillet _____ mil huit cent septante trois _____

Noms, profession et

fille de Edouard Groua agriculteur à Suchy _____

domicile des parents:

et de Adèle née Boulet sa femme, décédée _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Villars-ste-Croix le vingt un, à Siers
et à Suchy le vingt deux et à Novalles le vingt six Novembre
mil huit cent septante trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Villars-
ste-Croix, à Suchy, à Siers et à
Novalles _____

Communiqué: aux Officiers de l'Etat
Civil de Grandson, Sierrot de Belmont

Signatures des époux:

Maurice Cuérel
Bertha Cuérel née Groua

Signatures des témoins:

Charles Demelais
Et. Barrault Bessot

L'officier de l'état civil:

E. Albert Barrault

N^o 1
Vivianand Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *honte un Janvier* _____ mil neuf cent
trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Vivianand Charles Louis, Agriculteur* _____

de *Bussigny et de Baracon* _____ domicilié à *Bussigny* _____

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Bussigny le vingt six Septembre* mil huit cent *soixante huit* _____

fil de *Louis Armand Vivianand D'écide* _____

et de *Hermette née Gillieron sa femme à Echandens* _____

2^o *Jaquier Nancy, ménagère* _____

de *Tuchersens* _____ domiciliée à *Tuchersens* _____

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *rière Hermenches le neuf Décembre* mil huit cent *septante un* _____

fille de *Julie Jaquier, à Villars-Bramard* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Baracon et à Tuchersens le huit et à*
Bussigny le dix Janvier mil neuf cent trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Baracon, à Bussigny et à
Tuchersens _____

Signatures des époux :

Charles Vivianand
Nancy Vivianand née Jaquier

Signatures des témoins :

Paul Pieben
Louise Pieben

Communiqué : aux Officiers de

l'Etat Civil de Boudon et de
Palegiens _____

L'officier de l'état civil :

E. M. Barraud

N^o 2
Krächenbühl & Cuérel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept février mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Krächenbühl Alfred, Charpentier

de Otterbach (Berne) domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Dietsch (Berne) le neuf Octobre mil huit cent septante cinq

fil de Christian Krächenbühl 'décédé'

et de Justine née Lingg sa femme 'décédée'

2^o Cuérel Constance Rosa, Couturière

de Villars-ste-Croix domiciliée à Villars-ste-Croix

Célibataire

née à Villars-ste-Croix le vingt-trois Mars mil huit cent septante huit

fille de feu François Louis Cuérel

et de Elisa née Cuérel sa femme à Villars-ste-Croix

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Villars-ste-Croix et à Otterbach le vingt-un Janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Bussigny, à Villars-ste-Croix et à Otterbach

Signatures des époux:

Alfred Krächenbühl
Rosa Krächenbühl née Cuérel

Signatures des témoins:

Alois Cuérel
Charles Demelais

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Kurzenberg (Berne)

L'officier de l'état civil:

E. Albert Barraud

N^o 3
Moras Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq Avril* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Moras Constant Albert, Agriculteur*

de *Villard-Ste-Croix* domicilié à *Villard Ste Croix*

Célibataire

né à *Villard Ste Croix le quinze Septembre* mil huit cent *septante*

fils de *feu Jean Louis Moras*

et de *Louise Huguenet sa femme*, à *Villard Ste Croix*

2^o *Pache Janna Nancy, Couturière*

de *Chapelle* domiciliée à *Villard Ste Croix*

Célibataire

née à *Villard Ste Croix le vingt deux Avril* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *David Jean Louis Pache*

et de *Marie Cuénou sa femme*, domiciliés à *Villard Ste Croix*

Les publications ont eu lieu à *Villard Ste Croix le vingt et à Chapelle le vingt un Mars mil neuf cent trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Villard Ste Croix et à Chapelle

Signatures des époux :

Moras
Janna Pache

Signatures des témoins :

Jules Derouge, Lausanne
Eugène Boccia, Roussillon

Communiqué : à l'Officier de l'Etat Civil de *St-Cierges*

L'officier de l'état civil :

Albert Barraud

N^o 4
 Vagnières Damons
 née Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août _____ mil neuf cent trois
 mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vagnières Charles Louis, Chocolatier _____

de Orzents _____ domicilié à Bussigny _____

Divorcé de Rosa Hélène née Tuberson, dès le quatre Novembre 1901

mil neuf cent un _____

né à Cormondrée le 28 Novembre mil huit cent soixante neuf _____

fil de feu Jean Pierre Vagnières _____

et de Madeleine née Denry à Neuchâtel _____

2^o Damons née Ducret Marie Emma, ménagère _____

de Aubonne _____ domiciliée à Ecublens _____

veuve de Charles Julien Damons, dès le vingt cinq juin

mil neuf cent un _____

née à Ecublens le vingt deux Décembre mil huit cent soixante neuf _____

fille de Louis Jean Ducret agriculteur à Ecublens _____

et de feu Jeanne Susanne née Ramak _____

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Ecublens le vingt deux, à Orzents
 le vingt quatre et à Aubonne le vingt cinq juillet mil neuf cent
 trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
 Bussigny, à Ecublens, à Orzents
 et à Aubonne _____

Communiqué : aux Officiers de l'Etat
 Civil de Aubonne d'Ecublens et
 d'Ursins _____

Signatures des époux :

Charles Vagnières
 Marie Vagnières née Ducret

Signatures des témoins :

J. P. Sandoz
 Alfred Goussard

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 5

Barraud Chappuis

Aujourd'hui *vingt deux août* ~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Barraud Jules Ulysse, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bussigny et de Villars-Biercelin* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Bussigny le six juin* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fil de *Jean Louis Rodolphe Barraud, Jockey*

domicile des parents :

et de *Julie Françoise nie Neyret sa veuve à Bussigny*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chappuis Jeanne Berthe, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rivars* domiciliée à *Bussigny*

Etat civil :

Célibataire, mineure autorisée.

Lieu et date de la naissance :

née à *Bussigny le vingt huit juillet* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

fille de *Louis Chappuis*

domicile :

et de *Louise Antoinette nie Masson sa femme les deux à Bussigny*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Rivars le premier*
et à Villars-Biercelin le deux août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Rivars et à Villars-Biercelin

Signatures des époux :

Jules Barraud
Berthe Barraud nie Chappuis

Signatures des témoins :

Henri Gorgeur
Hennette Chappuis

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *St. Saphorin et de Dothard*

L'officier de l'état civil :

P. Mout Barraud

N° 6

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

Brocard Dufour

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Brocard Eugène, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Digny domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Jorel (Lavaux) vingt sept ans mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Jean Brocard, ancien Instituteur

domicile des parents :

et de Louise née Bastian sa femme domiciliés à Renens

Nom et profession de l'épouse :

2° Dufour Rosa Marguerite, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Chatelard et de Noville domiciliée à Renens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hermenches le vingt huit juillet mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Julie Dufour, domiciliée à Renens

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Villeneuve et à Montreux
le vingt à Renens et à Digny le vingt un Août, mil neuf cent
trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Bussigny, à Villeneuve à
Montreux, à Renens et à Digny

Signatures des époux :

Brocard Eugène
Rosa Brocard nee Dufour

Signatures des témoins :

Grang Ami
Michoud Julien

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Communiqué : aux Officiers de
l'état civil de La Sarraz, de Montreux
de Villeneuve et de Romanel

Par jugement rendu le 18 mai
1911 par le Tribunal civil du
District de Lausanne, déclaré défi-
nitif et exécutoire le 15 juin 1911
le mariage ci contre a été rompu
par le divorce en vertu de l'article
46 lettre A. de la loi fédérale
du 24 Décembre 1874.

Transcrit sur l'invitation
du Département de Justice et
Sollic en date du 28 juin 1911

Bussigny le 30 juin 1911

L'Officier de l'état civil

E. Albert Barraud

N° 7
Roos Halbi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par communication du conseil communal de Kilchberg près Zurich du 24 Janvier 1916 il résulte que les époux Roos Halbi ont acquis la bourgeoisie de la dit Commun. Bussigny le 7 février 1916

Officier de l'état civil
Areyres

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Roos Xavier, Chocolatier

de Romoos (Lucerne) domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Echoltzmatt le dix huit Septembre mil huit cent septante neuf

fils de Xavier Roos

et de Rosa née Hünziker sa femme domiciliés à Sarau

2° Halbi Emilie, Cuisinière

de Saanen (Berne) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Alantschen le douze juillet mil huit cent quatre vingt un

fille de Ulrich Halbi

et de Lisette Kohli sa femme, domiciliés à Alantschen

Les publications ont eu lieu à Bussigny le quinze, à Alantschen le dix huit, à Romoos le vingt quatre Septembre et à Cessenay le cinq Octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Alantschen à Cessenay et à Romoos

Signatures des époux :

Xavier Roos

Emilie Roos, Halbi

Signatures des témoins :

Joseph Waldli

Charles Demelais

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil, de Cessenay de Alantschen et de Romoos

L'officier de l'état civil :

E. Mat Barraud

N° 8
Durussel, Moraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Novembre* mil neuf cent *trois* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Durussel Ernest Jules, Agriculteur*

de *Seigneux* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Cossonay le vingt quatre Octobre* mil huit cent *septante sept*

fils de *Jean Louis Durussel*

et de *Elise Desponds sa veuve à Lausanne*

2° *Moraz Louise Marie, ménagère*

de *Villars St Croix* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Bussigny le vingt huit Novembre* mil huit cent *septante neuf*

fille de *Jean François Louis Moraz, agriculteur*

et de *Louise Henriette Croyon sa femme, domiciliée à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Villars St Croix le*

huit neuf et à Seigneux le vingt un Octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Villars St Croix et à Seigneux

Signatures des époux :

Durussel Jules
Louise Durussel née Moraz

Signatures des témoins :

Alfred Jaccaud
Charles Demelais

Communiqué : à l'officier de l'Etat Civil de *St Margel*

L'officier de l'état civil :

E. Mont Barraud

Par jugement rendu le 24 Octobre 1913 déclaré définitif et exécutoire le 6 Janvier 1914, le tribunal du District de Lausanne a dissous par le divorce en application de l'article 138 du code civil Suisse et désigné les deux conjoints comme époux coupables et a fixé à un an le délai pendant lequel ils ne pourront se remarié transcrit par le Département de Justice et Police en date du 07 Janvier 1914

Bussigny le 20 Janvier 1914
 L'Officier de l'état civil
Arcey



N° 9
Bron & Henrioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil neuf cent

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bron Auguste, Charon

de Lutry & d'Epesses domicilié à Lutry

Célibataire

né à la Conversion de Lutry le vingt deux Novembre mil huit cent quatre vingt deux

fil de Jean Paul Henri Bron, décédé

et de Lina nie Ruchonnet sa femme à Lutry

2° Henrioud Rosine, sans profession

de Gressy domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Fency Tuitteboeuf le dix huit Décembre mil huit cent quatre vingt un

fille de Jacques Jules Henrioud, décédé

et de Anna Baumgart sa femme à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Lutry le vingt un de Bussigny le trente Novembre et à Epesses et Gressy le premier Décembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Lutry de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Auguste Bron
Rosine Bron nee Henrioud

Signatures des témoins :

Ercole Quazza
Henri Bron à Lutry

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Communiqué : aux officiers de l'Etat Civil de Lutry, de Cully et de Belmont

Le 96° 9 à page 25 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1903
Les deux doubles du présent registre sont conformes, aglu nous certifions.
A Bussigny le 31 Décembre 1903. L'officier de l'Etat Civil E. Albert Barraud

Je le certifie le 9 Jan 1904
[Signature]

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 9 Janvier 1904 en conformité de l'article 2 de la loi.

Bussigny le 9 Janvier 1904
L'officier de l'Etat Civil
E. Albert Barraud



N° 1
Wolff Nobel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février ^{mil neuf cent quatre} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wolff Louis, Employé aux chemins de fer fédéraux
de Grand Combe des Bois (Doubs France) domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Collombay (Valais) le quatorze juillet mil huit cent septante huit

fil de Eugène Wolff vannier

et de Marie Elisabeth Fagner sa femme, domiciliée à Bussigny

2° Nobel Cathérine sans profession

de Sainte Marguerite (St. Gall) domiciliée à Fribourg (ville)

Célibataire

née à Yvon le quatorze juin mil huit cent quatre vingt trois

fille de Joseph Nobel marchand ambulant

et de Anne Marie Schiltet sa femme, domiciliée à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix sept, à Fribourg le dix huit
à Sainte Marguerite le dix neuf novembre mil neuf cent trois et
à Grand Combe des Bois les deux & dix janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Fribourg,
à Bussigny, à Ste. Marguerite et à
Grand Combe des Bois, autorisation
de l'Ambassade de France à Berne
et du Département de Justice et
Police du Canton de Fribourg

Communiqué : aux officiers de l'Etat
Civil de Fribourg et de Ste. Marguerite
et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

Signatures des époux :

Louis Wolff
Cathérine Wolff Née Nobel

Signatures des témoins :

H. Luy J. Les
Alain Nobel

L'officier de l'état civil :

Cs. Hans Barraud

N° 2
Vuerschow Schopfer

Aujourd'hui neuf avril ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

1° Vuerschow Louis Rodolphe, Agriculteur
de Bussigny domicilié à Bussigny
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Yvermèze Petit Saconnex Genève le quatre ^{juin} mil huit cent ~~septante quatre~~
fils de Jean Henri Vuerschow
et de Jenny Schneider sa femme

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Schopfer Eugénie Julie sans profession
de Lausanne (Berne) domiciliée à Lausanne
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Paris le cinq janvier mil huit cent quatre vingt deux
fille de Jules Schopfer, agriculteur
et de Eugénie Challet sa femme, domiciliée à Cottent

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix sept, à Lausanne
le dix neuf et à Lausanne (Berne) le vingt un ~~le dix neuf~~
cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Certificat de publication
à Bussigny, à Lausanne et à
Lausanne.

Signatures des époux :
Vuerschow Louis.
Eugénie Vuerschow ne Schopfer.

Signatures des témoins :
Charles Barraud
Cottier Chs.

Communiqué : aux officiers de
l'Etat Civil de Lausanne
et de Lausanne.

L'officier de l'état civil :
E. Albert Barraud

N° 3
Cottier, Finaua

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Avril mil neuf cent ~~quatre~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cottier Charles Louis, maréchal
de Rougemont domicilié à Bussigny
Célibataire

né à Bussigny le neuf janvier mil huit cent septante trois
fils de Jean Abram Cottier, maréchal
et de Antoinette née Rossier sa femme, les deux à Bussigny

2° Finaua Rosine, cuisinière
de Hermenches domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Joussens le quatorze août mil huit cent septante deux
fille de Jean Pierre Samuel Finaua
et de Louise née Anneler sa femme décédée

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt-cinq, à Lausanne
à Rougemont et à Hermenches, le vingt six Mars, mil neuf
cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées :</p> <p><u>Certificat de publication</u> <u>à Bussigny, à Lausanne à</u> <u>Rougemont et à Hermenches</u></p> <hr/> <hr/> <p>Communiqué : <u>aux officiers</u> <u>de l'Etat civil de Rougemont</u> <u>de Moudon et de Lausanne</u></p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><u>Cottier Ch.</u> <u>Rosine Cottier Finaua</u></p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><u>Jean Abram Cottier</u> <u>Alfred Cottier</u></p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p><u>E. Albert Barraud</u></p>
--	---

N° 4
Crosier-Wagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crosier Auguste Samuel Rodolphe, Commis

de Montherod domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Aubonne le six Novembre mil huit cent septante cinq

fil de François Jules Daniel Crosier, employé aux C.F.F.

et de Sabine Augustina née Braissant sa femme à Bussigny

2° Wagnières Fanny, sans profession

de Orgens domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Orgens le huit Janvier mil huit cent quatre-vingt

filles de Jean Louis Wagnières, Charpentier

et de Rosalie née Berthorey sa femme domiciliés à Orgens

Les publications ont eu lieu à Bussigny le neuf, à Yverdon et Orgens
le dix et à Montherod le onze Avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Bussigny, à Yverdon, à Orgens
et à Montherod

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil de Genève, d'Ulensins
et d'Yverdon

Signatures des époux :

Crosier

Wagnières née Wagnières

Signatures des témoins :

Joseph Wuelchli

Wagnières Francis

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barraud

N° 5
Klay Wolf Schärer

Aujourd'hui vingt un mai mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux : 1° Klay Jean Jules, briquetier
Lieu d'origine et de domicile : de Walkringen (Berne) domicilié à Bussygny
Etat civil : Célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Compiègne le trente Septembre mil huit cent septante sept
Noms, profession et fils de Georges Albert Klay, bisterant

domicile des parents : et de Alphonsine née Chassot sa femme, domiciliés à Bussygny

Nom et profession de l'épouse : 2° Wolf Elisabeth née Schärer, vannière

Lieu d'origine et de domicile : de Grand Combe des Bois (Doubs) domiciliée à Bussygny

Etat civil : Divorcée de Napoléon Eugène Joseph Wolf le vingt trois
Octobre mil neuf cent un

Lieu et date de la naissance : née à Grossaffoltern le trente un Mars mil huit cent cinquante huit

Noms, profession et fille de feu Jean Baptiste Schärer

domicile des parents : et de feu Anna Maria Wagner sa femme

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Bussygny et à Walkringen le vingt
trois et à Grand Combe des Bois le vingt quatre Avril mil neuf
cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Bussygny, à Walkringen et à
Grand Combe des Bois

Signatures des époux :

Klay Jules

L'épouse ne sachant écrire a
apposé sa marque habituelle
consistant en une +
Signatures des témoins :

Jules Aubert

Klay Louis

Communiqué : à l'officier de
l'Etat Civil de Walkringen et
au Département de Justice &
Police

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

N° 6
Détrax & Cesch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq juin* ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Détrax Alfred, boulanger*

de *Jorol & Essertes* domicilié à *Grandvaux*

Célibataire

né à *Curson d. Grandvaux le vingt dix* ~~juillet~~ *mil huit cent septante dix*

fil de *Louis Samuel Détrax, agriculteur*

et de *Adèle née Chollet sa femme, domiciliée à Grandvaux*

2° *Cesch Marie Julie, sans profession*

de *Oberlangenegg (Berne)* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Lausanne, Villa Cour le vingt un* ~~juin~~ *mil huit cent quatre vingt un*

filie de *Jacob Cesch boulanger*

et de *Julie née Porchet sa femme, domiciliée à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le trois à Grandvaux*
et à Jorol le quatre, à Schwartzenegg le cinq et à Essertes le
sept juin mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Cully, de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Alfred Détrax
Marie Détrax née Cesch

Signatures des témoins :

Phasche.
J. Pardon

Communiqué : aux officiers

de l'Etat Civil de Cully, d'Oron de Jorol et de Schwartzenegg

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 7 Michot
Cuerel Bugnoux

Aujourd'hui Deux juillet mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Cuerel Alexis Henri, Cantonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Ste-Croix domicilié à Villars-Ste-Croix

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villars-Ste-Croix le deux août mil huit cent cinquante-neuf

Noms, profession et

fils de Jean Ferdinand Cuerel

domicile des parents :

et de Jeune Susanne Marguerite née Michon sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Michot née Bugnoux Eugénie Marguerite

Lieu d'origine et de domicile :

de Taulion domiciliée à Villars-Ste-Croix

Etat civil :

veuve de François Louis Michot de la 25 juin 1899
vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Lieu et date de la naissance :

née à Bière le vingt-huit janvier mil huit cent cinquante-neuf

Noms, profession et

fille de Isaac Louis Charles Bugnoux

domicile des parents :

et de Louise Adaline née Jotherand sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-Ste-Croix et à Taulion
le neuf avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
à Villars-Ste-Croix et à Taulion

Signatures des époux :

Alexis Cuerel
Eugénie Cuerel née
Bugnoux

Signatures des témoins :

Louis Dondais
Emile Gibbieron

Communiqué : à l'officier de
l'Etat civil de Taulion

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 8
Collet, Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre Septembre* mil neuf cent *quatre*
mil huit cent *quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Collet Georges Henri, tuilier*
de *Suchy et de Pentheriaz* domicilié à *Eclérens*
Célibataire

né à *Ecublens le quatorze février* mil huit cent *quatre vingt deux*
fils de *Charles Henri Collet, tuilier*
et de *Augustine Louise née Rieber, domiciliés à Bussigny*
2° *Dutoit Alina Julia dite Alina, sans profession*
de *Boudon et de Neyrens* domiciliée à *Bussigny*
Célibataire

née à *Pency le jour le douze janvier* mil huit cent *quatre vingt cinq*
fille de *Constant Philippe Dutoit, Cafetier*
et de *Constance née Pichonnat sa femme domiciliés à Bussigny*
Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt sept août*
à *Boudon, Neyrens & Eclérens le trente août*, à *Suchy et*
à *Pentheriaz le trente un août mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de la Sarraz de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Georges Collet
Alina Collet née Dutoit

Signatures des témoins :

Lina Pichonnat
André Dutoit

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de *Belmont, de Boudon de Neyrens et de Pentheriaz*

L'officier de l'état civil :

E. Albert Sarrazin

N° 9
Schreier Prabin

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *premier Octobre* mil neuf cent *quatre*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° *Schreier Gottlieb Johann, Agriculteur*
de *Gals (Berne)* domicilié à *Bussigny*
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Gals le quinze Juin* mil huit cent *quatre vingt deux*
fils de *Jacob Samuel Schreier, Agriculteur*
et de *Anna Benoit née Oekle sa femme, domiciliés à Gals.*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° *Prabin Marie Eugénie, ménagère*
de *Corverson* domiciliée à *Bussigny*
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Corverson le onze Novembre* mil huit cent *quatre vingt deux*
fille de *Jean Louis Prabin, ouvrier tuilier*
et de *Isaline née Meystra sa femme, domiciliés à Bussigny*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le sept, à Champion le huit et à Corverson le neuf Septembre mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Champion et à Corverson

Signatures des époux :

Gottlieb Schreier
Eugénie Schreier née Prabin

Signatures des témoins :

Jn Louis Prabin
Charles Demalot

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de *Pampalieu et de St. Cierges*

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bonnaud

N° 10
Duperrée Solaz

Aujourd'hui *quinze Octobre* _____ mil neuf cent *quatre*
 mil huit cent *quatre-vingt-*

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu
 1° *Duperrée John Alphonse, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rougemont* _____ domicilié à *Villars-St.-Croix*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Villars-St.-Croix le quatre février* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Noms, profession et

fils de *Jules Charles Louis Philippe Duperrée*

domicile des parents :

et de *Henriette Delisle née Cuérel*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Solaz Lucie Mathilde, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *L'Abbaye* _____ domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire mineure autorisée

Lieu et date de la naissance :

née à *Villars Le Comte le premier Avril* mil huit cent *quatre-vingt-dix*

Noms, profession et

fille de *Eugène Solaz Cordonnier*

domicile :

et de *Emma née Jacquier la femme domiciliée à Cussy*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Villars-St.-Croix et à Rougemont*
le neuf à L'Abbaye et à Lausanne le dix Septembre
mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Villars-St.-Croix, Rougemont
L'Abbaye et Lausanne et
l'autorisation du père de l'épouse
mineure

Signatures des époux :

Alphonse Duperrée
Lucie Duperrée née Solaz

Signatures des témoins :

Jules Duperrée
Louis Magnière

Communiqué : *Aux officiers de*
l'état civil de Rougemont, de
L'Abbaye et de Lausanne

L'officier de l'état civil :

C. Albert Barraud

N° 11

Rey & Nater

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rey Wilhelm, menuisier

de Nöricken (Argovie) domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Nöricken le premier juillet mil huit cent septante sept

fils de Friedrich Rey, Charpentier

et de Elisabeth née Heber sa femme, domiciliés à Nöricken

2° Nater Euphrasie, Cuisinière

de Bürchen (Valais) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bürchen le quatre août mil huit cent soixante quatre

fille de Jean Joseph Nater décédé

et de Herlen Marie sa femme, domiciliés à Tigg (Valais)

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt, à Nöricken
le vingt un et à Bürchen le vingt deux Septembre, mil
neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
à Bussigny, à Nöricken et à
Bürchen

Signatures des époux :

Wilhelm Rey

Euphrasie Nater

Signatures des témoins :

Alexandre Talbot

Fritz Rey

L'officier de l'état civil :

Et. Albert Barraud

Communiqué : aux officiers de
l'Etat Civil de Nöricken et de
Bürchen

Un double à été remis à l'autorité
Cantonale le 11 Janvier 1905
Bussigny le 12 Janvier 1905
L'officier de l'Etat civil
Et. Albert Barraud



Form. 5. page 36 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1904. Les
deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions, à Bussigny le
21 Décembre 1904. L'officier de l'Etat civil. Et. Albert Barraud

N° 1
L'evêque Gillieron

Aujourd'hui *Dieu huit février* mil neuf cent *vingt-cinq*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *L'evêque Fernand Joseph, Confiseur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Elouges, province de Hainaut Belgique* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Elouges le vingt Décembre* mil huit cent *quatre-vingt*

Noms, profession et

fils de *Pierre Joseph L'evêque ancien négociant*

domicile des parents :

et de *Desire Rolland son épouse à Elouges*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Gillieron Cécile sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ropraz (Taud)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Gyon Côte d'Or France* le *treize* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Noms, profession et

fille de *Jean Charles Timé Gillieron*

domicile :

et de *Françoise Elisabeth Rossier sa femme décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le sept, à Elouges le huit*
à Ropraz le dix et à Lausanne le quatorze janvier mil
neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny
à Elouges, à Ropraz et à Lausanne,
Autorisation de la légation de Belgique
à Berne, du Département de Justice
Police du Canton de Taud et le
consentement des parents de l'époux

Communiqué : aux Officiers de l'état

Civil de Couvelles le Jorat et de Lausanne
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Fernand L'evêque
Cécile L'evêque née Gillieron

Signatures des témoins :

Bonjour Frédéric
Javier Ross.

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert Barraud

N° 2
Pittet Rolax

Aujourd'hui quatre ~~ans~~ ^{mil neuf cent cinq} ~~ans~~ ^{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Pittet Alfred Jules, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Sampigny domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny le vingt trois mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

de Charles Albert Pittet, Agriculteur

domicile des parents :

et de Adèle née Besset domiciliés à Bussigny

Nom et profession de l'épouse :

2° Rolax Louisa Berniette, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et de Bussigny domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bussigny le douze ~~ans~~ ^{mil huit cent quatre vingt trois} ~~ans~~

Noms, profession et

de Samuel Louis Rolax, Agriculteur

domicile des parents :

et de Louisa Félicie Martin sa femme, domiciliés à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le neuf, à Sampigny le dix et à Lausanne le onze février mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny à Sampigny et à Lausanne

Signatures des époux :

Alfred Pittet
Louisa Pittet née Rolax

Signatures des témoins :

Charles Rolax } à Genève
Louis Rochat }

Communiqué : aux Officiers de

l'Etat Civil de Lausanne et de Sampigny

L'officier de l'état civil :

Cs. Albert Barraud

N° 3
Tache Cornuet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit ~~ans~~ ^{mil neuf cent cinq} ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tache Alfred Gustave, Chocolatier

de Epalinges domicilié à Bussygny

Célibataire

né à Echandent le vingt cinq trois mil huit cent quatre vingt trois

fils de Jules Louis Samuel Tache, Agriculteur

et de Emilie Marie Françoise née Duprat, domiciliés à Echandent

2° Cornuet Ida Chocolatière

de Lutry domiciliée à Bussygny

Célibataire

née à Nonnards le dix huit Décembre mil huit cent quatre vingt sept

fille de feu Daniel Henri Cornuet

et de Elise née Forestier Sécédin

Les publications ont eu lieu à Bussygny le quatorze, à Lutry le

quinze et à Epalinges le quinze février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussygny, à Epalinges et à Lutry et autorisation du tuteur de l'épouse mineure.

Signatures des époux :

Tache Alfred

Ida Tache née Cornuet

Signatures des témoins :

Amiguel Jules

Emile Guérol

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de Lutry et d'Epalinges

Par jugement rendu le 28 Octobre 1910 par le Tribunal civil du District d'Orbe, déclaré définitif et exécutoire le 11 Janvier 1911 le mariage ci contracté a été rompu par la divorce en vertu de l'article 46 a) de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Transcrit sur l'invitation du Département de Justice & Police en date du 24 Janvier 1911

Bussygny le 26 Janvier 1911

L'officier de l'état civil

E. Albert Barraud

N° 4
Crosier Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit ans mil neuf cent
mil huit cent quatre vingt

Cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Crosier Jules Auguste, Agriculteur

de Monthorod domicilié à Bussigny, avant à

Célibataire

né à Aubonne le quatorze Septembre mil huit cent septante deux

fil de François Jules Daniel Crosier, employé aux C.F.F.

et de Sabine Augustine Bressant les deux à Bussigny

2° Jordan Marie Hélène ménagère

de Ormont, Dessus domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Ormont, Dessus le vingt huit mil huit cent septante huit

fille de Jean Jordan, Agriculteur

et de Marie Louise Fernet sa femme les deux à Ormont, Dessus

Les publications ont eu lieu à Bussigny le premier
à Ormont, Dessus le deux à Monthorod le quatre ans
mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Bussigny, à Montreux, à Ormont,
Dessus et à Monthorod

Signatures des époux :

Jules Crosier
Hélène Crosier née Jordan

Signatures des témoins :

Daniel Crosier
E. Jarbojat

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil de Montreux, Ormont
Dessus et Gimmel

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

N° 5
Seris Guillermina

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze* juillet ^{mil neuf cent,} mil huit cent quatre-vingt-

cing par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seris Claude Seraphin, maçon*

de *St. Vincent, province de Curin (Italie)* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *St. Vincent le douze juillet* mil huit cent *septante sept*

fils de *Célestin Seris agriculteur à St. Vincent*

et de *Marie Thelanie Perceillon sa femme*

2° *Guillermina Marie Sererina, sans profession*

de *St. Vincent, province de Curin (Italie)* domiciliée à *Bussigny, avant à St.*

Célibataire

née à *St. Vincent, le vingt six février* mil huit cent *quatre vingt trois*

fille de *Sulpice Guillermina, décédé*

et de *Marie Magdelaine Bozonet sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le quatorze* à *St. Vincent*

le dix neuf février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny et à St. Vincent, autorisation du Consulat d'Italie à Genève, et autorisation du Département de Justice & Police à Lausanne

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Seris Seraphin
Guillermina Marie Sererina

Signatures des témoins :

Caldan Joseph
Bastie Ernest

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert Banaud

N° 6

Barras Cuiérel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois mai* mil neuf cent *cinq*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barras Louis, Employé aux Chemins de fer fédéraux*

de *Epesses* domicilié à *Cheables*

veuf de Anna Maria Hegertes née le deux Décembre
mil neuf cent trois.

né à *Cheables le vingt neuf juillet* mil huit cent *soixante six*

fil de *Jean François Barras*

et de *Sophie née Grandchamp, veuve Ador à Cheables*

2° *Cuiérel Marie Louise, sans profession*

de *Villars-st. Croix* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Bea le vingt un juillet* mil huit cent *cinquante quatre*

fille de *George Henri Cuiérel*

et de *Anne Pauline Lache de femme à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Cheables le quatre, à Bussigny et*
à Villars-st. Croix le cinq et à Epesses le six mai mil neuf
cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de St. Saphorin de
célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Le Barras
Marie Barras née Cuiérel

Signatures des témoins :

Henri Chélin
Louis Cuiérel

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barras

Communiqué : aux officiers de
l'Etat Civil de St. Saphorin et de
Cully.

Par jugement rendu le
4 juin 1914, le Tribunal
civil du District de Lausanne
a dit sous par la divorce, le
mariage ci contre, en application
de l'article 139 du Code Civil Suisse
désigné le mari comme époux
couppable et a fixé à deux ans le
délai pendant lequel il ne
pourra se remarier
transcrit sur l'ordre du Départe
ment de Justice & Police en date
du 17 Octobre 1914
Bussigny le 20 Octobre 1914
L'Officier de l'Etat Civil
L. Albert Barras

N° 7
Kary Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit juin* mil neuf cent *vingt-cinq*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kary Pierre François, Cordonnier*

de *Pryon* domicilié à *Pryon*

Célibataire

né à *Pryon le trois Décembre* mil huit cent *quatre-vingt*

fils de *Pierre François Kary agriculteur à Pryon*

et de *Jenny Emilie née Bocherens*

2° *Diserens Julia Louise, Cuisinière*

de *Sarigny* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Bussigny le vingt juillet* mil huit cent *septante huit*

fille de *feu Jules Louis Diserens*

et de *Suzanne Woser sa femme à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Sarigny le cinq, à Pryon & à Lausanne*

le dix juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

*Pièces déposées :

Le Certificat de publication et l'autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Pryon, de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

François Kary
Julie Kary née Diserens

Signatures des témoins :

Constant Pittet
Diserens Jules

Communiqué : aux officiers de

l'Etat Civil de Pryon, de Sarigny et de Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Bernaud

N° 8
Cissot, Grollietnée Labret
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cissot Louis Charles, Agriculteur

de Dailens domicilié à Dailens

Célibataire

né à Dailens le premier février mil huit cent trente huit

fils de Jean Louis Cissot décédé

et de Louise Antoinette Grolliet sa femme décédée

2° Grolliet née Labret Marie Julia, propriétaire

de Dailens domiciliée à Bussigny

veuve de Henri François Grolliet dès le six novembre
mil huit cent quatre-vingt-seizenée à Longevilles/Doubs France le dix sept Octobre
mil huit cent quarante un

fille de Constant Adonis Labret décédé

et de Marie Genevieve Ferrera son époux, décédée.

Les publications ont eu lieu à Bussigny le quatorze et à Dailens
le quinze juin mil neuf cent cinqAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Dailens
de célébrer le mariage à
Bussigny.Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Dailens

Signatures des époux :

Charles Cissot

Julia Cissot
née Labret

Signatures des témoins :

Louis Mercier - Parre

Tanny Mercier

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud

N° 9
Durova Silva

Aujourd'hui *deux sept juillet* — *mil neuf cent cinq*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Durova Jean Baptiste Lucien, sieur de Long*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Emarèse, province de Turin (Italie)* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Emarèse le huit janvier* — *mil huit cent septante huit*

Noms, profession et

fil de *Julien Durova, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Marie Marguerite Binet, son épouse, domiciliés à St. Vincent*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Silva Ange Adélaïde, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *St. Vincent, province de Turin (Italie)* domiciliée à *Bussigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *St. Vincent le treize Octobre* — *mil huit cent septante huit*

Noms, profession et

fille de *Joseph Silva, décédé*

domicile :

et de *Marie Anne Sategna, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le huit mai, à Emarèse*
et à St. Vincent le quatre juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny
à Emarèse et à St. Vincent, autorisation du Département de Justice
et Police du canton de Paud à Lausanne
et du Consulat d'Italie à Genève

Signatures des époux :

Lucien Durova
Ange Durova née Silva

Signatures des témoins :

Cornas Herr
Odruing Charrière

Communiqué : au Département

de Justice et Police et à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

E. Montreux

N° 10
Wehren Gacon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wehren Victor. Employé aux C.F.F.

de Rougemont domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Dommartin le quatre Août mil huit cent septante neuf

fils de Pierre Abram Wehren à Bussy s. Boudon

et de Lydie Curchod sa femme, décédée

2° Gacon Blanche Valentine, Couturière

de Fiezons (Neuchâtel) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Villeret (Berne) le vingt huit Juin mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Samuel Eugène Gacon, Chocolatier

et de Marie née Deleraux sa femme, domiciliée à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à St. Aubin le vingt un
et à Rougemont le vingt deux juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Bussigny, à St. Aubin et à
Rougemont

Communiqué : aux officiers de
l'Etat Civil de Rougemont et
de St. Aubin

Signatures des époux :

V. Wehren
O. Wehren mi Gacon

Signatures des témoins :

Vagnier Xavier
Gleyre Louis

L'officier de l'état civil :

L. H. Barraud

N° 11
Surt & Luber

Aujourd'hui treize Octobre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Surt Jules, meunier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rickenbach (Lucerne) domicilié à Fenthalaz

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Schoftland (Argovis) le dix-neuf Janvier mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Stephan Jean Surt, meunier à Wynigen (Berne)

domicile des parents :

et de défunte Louise Surt sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Luber Sophie Françoise, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Prilly & d'Éisswil domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nece le vingt-un Novembre mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Jean Henri Luber, Charpentier

domicile :

et de Louise née Marguerat sa femme domiciliés à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rickenbach le vingt huit à Fenthalaz
le vingt six, à Prilly et à Éisswil le vingt six et à Bussigny
le vingt cinq Septembre, mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier
de l'Etat Civil de Cotsonay
de célébrer le mariage à
Bussigny

Signatures des époux :

Jules Surt
Sophie Surt née Luber

Signatures des témoins :

Albert Surt
Henri Luber

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil de Rickenbach, de
Cotsonay, de Romanet et
d'Éisswil

L'officier de l'état civil :

E. H. Barraud

N° 12

Baeriswyl Klay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 février 1915. Le tribunal de 1^{re} instance de la République et Canton de Genève a dit sous par le divorce le mariage contracté à Bussigny le 29 Octobre 1905

entre Georges Arthur Baeriswyl de Fribourg et Marie Louise Klay de Walkringen (Berne) Le divorce a été prononcé sur les articles 138 et 142 du Code civil. Le tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la sieur Baeriswyl ne pourra contracter un nouveau mariage.

De certificat de non appel des 24 mai 1915 il résulte que le jugement est passé en force de chose jugée dès ce jour. Induit le 6 mai 1915 ensuite de la communication du greffier du tribunal qui a prononcé le divorce Bussigny le 6 mai 1915

S'Officier de l'Etat civil E. Albert Barraud

Aujourd'hui vingt un Octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baeriswyl Georges Arthur, plâtrier peintre de Fribourg ville de Carol domicilié à Lausanne Célibataire

né à Fribourg le seize Décembre mil huit cent quatre vingt quatre fils de Jean Joseph Baeriswyl, Agent de police et de Eugénie Françoise née Clément, lingère les deux à Fribourg 2° Klay Marie Louise Bernicte, Cuisinière de Walkringen (Berne) domiciliée à Bussigny Célibataire

née à Bussigny le quatre Décembre mil huit cent quatre vingt sept fille de Georges Albert Klay, ditte rand et de Marie Alphondine née Chassot sa femme les deux à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Fribourg le 21 Août, à Carol le vingt deux à Lausanne le vingt deux, à Bussigny le vingt un Août et à Walkringen le quatre Octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Lausanne de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Baeriswyl Arthur Louise Baeriswyl ne Klay

Signatures des témoins :

A. Pittet A. Tölay

Communiqué : aux Officiers de l'Etat civil de Lausanne, Fribourg, Carol et Walkringen

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N^o 13
Bolomey, Vuille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *seize Décembre* mil neuf cent *cinq*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bolomey Ferdinand, garde malades*

de *Lutry & Forel* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Forel le vingt-cinq Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fil de *Jules Bolomey, bûcheron à Forel*

et de *Jenny Henriette née Chappuis sa femme*

2^o *Vuille Elise Rosine, Cuisinière*

des *Ponts, La Sagne & Brot (Veuchatel)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire autorisée par son père

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Ollon le trente-un Mars* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

fille de *Henri Felix Vuille, agriculteur*

et de *Marie née Hauri, sa femme, domiciliés à St-Triphon*

Les publications ont eu lieu à *Lutry le quatre, à Forel le cinq, à Bussigny le trois, à Ponts de Veuchatel le quatre, à La Sagne le six, à Rochefort le trois et à Lausanne le quatre Novembre mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, à Lutry à Forel, à Bussigny, à Ponts de Veuchatel à La Sagne, à Rochefort et à Lausanne

Signatures des époux :

Bolomey Ferdinand
Rosine Bolomey née Vuille

Signatures des témoins :

Alois Bolomey
Mariette Pestha

L'officier de l'état civil :

C. Albert Bernaud

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de *Lutry, Forel, Ponts, La Sagne, Rochefort & Lausanne*

N° 14

Greger, Jouvenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Décembre — mil neuf cent cinq —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Greger Rudolph Kaa, secrétaire forestier —
de Warnakallen (Prusse Orientale) domicilié à Czulow —
celibataire —

né à Warnakallen le dix neuf Octobre mil huit cent septante huit —
fils de Rudolph Greger, instituteur —
et de Adeline née Schodes, domiciliée à Nassaren (Prusse) —

2^o Jouvenat Jenny Marie sans profession —
de Ollon — domiciliée à Bussigny —
Celibataire —

née à Aigle le onze février — mil huit cent septante neuf —
fille de Joseph Jouvenat pâtissier —
et de Marie Françoise Rosalie née Dufour, domiciliée à Bussigny —

Les publications ont eu lieu à Ollon le vingt neuf juillet, à Bussigny
le trente un juillet et à Warnakallen le quinze tout mil neuf
cent cinq, sans opposition —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et autori-
sation de l'officier de l'Etat civil
d'Ollon de célébrer le mariage
à Bussigny —

Communiqué : à l'officier de l'Etat
civil d'Ollon et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne —

Signatures des époux :

Mme Greger
Jenny Greger née Jouvenat

Signatures des témoins :

M. Gorgorak
M. Jettim

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bernard

N° 15

Cassini Habert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *hente un Décembre* mil neuf cent *cing*
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cassini Giacomo Giovanni Battista, Chocolatier*

de *Aqui, province de Tessandria (Italie)* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Aqui le six tout* mil huit cent *septante trois*

fil de *Tomaso Cassini Jacada*

et de *Anna Carlina sa femme à Aqui*

2° *Habert Clémence Louise, filicida*

de *Bayoilles Hodges (France)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne le vingt Octobre* mil huit cent *quatre vingt cinq*

filie de *Prosper Habert, jardinier à Lausanne*

et de *Louise Marguerite Pradet sa femme, Jacada*

Les publications ont eu lieu à *Aqui et à Bayoilles les vingt six novembre*

et trois Décembre à Bussigny le vingt huit et à Lausanne le trente un

Octobre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Aqui
à Bayoilles à Lausanne et à
Bussigny

Signatures des époux :

Cassini Battista
Clémence Cassini née Habert

Signatures des témoins :

Botte Lucile
J. Nagler

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Communiqué : à l'Officier de l'Etat
Civil de Lausanne et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

Le N° 15 à page 51 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1905.

Les deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.
A Bussigny le 131 Décembre 1905 L'Officier de l'Etat Civil. *Es. Albert Barraud*

Un double a été remis à
l'autorité Cantonale le
8 Janvier 1906 en exécution
de l'article 2 de la loi
Bussigny le 8 Janvier 1906
L'Officier de l'Etat Civil
Es. Albert Barraud

N° 1
Antonin Gras

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre janvier mil neuf cent dix
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Antonin Ferdinand Maurice, Agriculteur

de Conthey (Erd) Valais) domicilié à St. Régier

Célibataire

né à Conthey (Erd) le trois février mil huit cent soixante dix sept

fils de Jean Pierre Joseph Antonin, Agriculteur à Conthey

et de Judith née Berthoud décédée

2° Gras Louise Emma Henriette, ménagère

de Courtilles domiciliée à St. Régier

Célibataire

née à Cojonney Blonay le quinze Avril mil huit cent septante cinq

fille de Daniel Henri Gras décédé

et de Jeannette Marguerite née Dufey, ménagère à La Chéras

Les publications ont eu lieu à St. Régier La Chéras le seize à

Conthey et à Courtilles le dix huit Décembre mil neuf cent

cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et
autorisation de l'officier de l'Etat
civil de St. Régier de célébrer
le mariage à BussignyCommuniqué : aux officiers de l'Etat
civil de St. Régier, de Conthey et de
Lucens

Signatures des époux :

Maurice Antonin

Emma Antonin née Gras

Signatures des témoins :

Henri Ferret

Lucien Barraud

L'officier de l'état civil :

L. Monbaraud

N° 2

Rossier Balmat

Aujourd'hui dix huit mil neuf cent six
mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Rossier William Louis, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Bournens domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny le vingt neuf Décembre mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fils de Eugène Rossier, Agriculteur à Lachaux

domicile des parents :

et de Charlotte Louise Julia Henriette Perraud sa femme à Bussigny

Nom et profession de l'épouse :

2^{ème} Balmat Louise Alice, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Semsales (Fribourg) domiciliée à L'Isle

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à L'Isle le vingt cinq Décembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Antoine Edouard Emmanuel Balmat décédé

domicile :

et de Jenny Caroline Victoire née Geneva sa femme à L'Isle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le douze, à Bournens, à Semsales et à L'Isle le treize février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Bournens, à Semsales et à L'Isle.

Signatures des époux :

William Rossier
Alice, Rossier née Balmat

Signatures des témoins :

Gustave, Rossier
Rose Faillietaz

Communiqué : aux Officiers de l'état civil, de Sullens de L'Isle et de Semsales.

L'officier de l'état civil :

E. Albert Perraud

N° 3
Stauffer-Kräutler
nié Bessot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dieu sept Mars _____ mil neuf cent six
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stauffer Albert Emile, agriculteur _____

de Signau (Berne) _____ domicilié à Echandens _____

Célibataire _____

né à Campelen (Berne) le vingt quatre trois mil huit cent septante neuf

fil de Alfred Jean Rodolphe Stauffer, agriculteur à Campelen

et de Mme Elisabeth Wenker décédée _____

2° Kräutler nié Bessot Louisa Henriette, ménagère

de Lausanne & Jouventin Héjery domiciliée à Bussigny _____

veuve de Georges Henri Kräutler dès le dix neuf mai mil

neuf cent deux _____

née à Bussigny le deux Août _____ mil huit cent soixante six

fille de François Frédéric Bessot décédé _____

et de Louise Constance nié Fittot décédée _____

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Echandens & Lausanne
vingt quatre, à Jouventin Héjery le vingt cinq et à Signau le vingt
six février Mil neuf cent six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de Sonay, de célébrer
le mariage à Bussigny _____

Communiqué : aux Officiers de l'Etat
 Civil de Sonay, de Signau de
Romanet et de Lausanne _____

Signatures des époux :

Stauffer Emile
Louisa Stauffer nié Bessot

Signatures des témoins :

Jules Tasey
Alfred Peltet

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrand

N° 4
Vesch, Stockli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent dix}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vesch Charles Gustave, boulanger*

de *Oberlangnegg (Berne)* — domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Corcelles le Forat le huit février* mil huit cent *quatre vingt*

fils de *Jacob Vesch, boulanger*

et de *Julie née Porchet sa femme à Bussigny*

2° *Stockli Anna Isabelle, ménagère*

de *Suggisberg (Berne)* — domiciliée à *Epreles*

Célibataire

née à *Rolle le seize Octobre* — mil huit cent *quatre vingt trois*

fille de *Christian Stockli ouvrier tuilier à Bussigny*

et de *Ana Vifian sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le huit juin, à Schwarzenegg à Suggisberg et à Epreles le neuf juin mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny à Schwarzenegg à Suggisberg et à Epreles

Signatures des époux :

Vesch Charles

Isabelle Vesch née Stockli

Signatures des témoins :

[Signature]

Grandchamp Orion

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Schwarzenegg, de Suggisberg et d'Epreles*

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 5
Jeanmonod, Sergeat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix huit Août mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeanmonod Gustave, Agriculteur

de Florence domicilié à Charornay

Célibataire

né à Florence le quatre Décembre mil huit cent septante deux

fils de François Jeanmonod Agriculteur à Fontalchez (Genève)

et de Adèle Emilia née Gaille, décédée

2° Sergeat Julie Louise, Cuisinière

de Bussigny domiciliée à Bussigny, avant à Genève

Célibataire

née à St. Germain Bussigny le trois Octobre mil huit cent septante cinq

fille de Jean Henri Sergeat décédé

et de Jeanne Henriette née Laguerre sa femme à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Florence le vingt un juillet, à Charornay

le dix neuf à Bussigny et à Genève le dix huit juillet mil neuf

cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Charornay de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Gustave Jeanmonod
Julie Jeanmonod née Sergeat

Signatures des témoins :

James Jeanmonod
François Sergeat

Communiqué : aux Officiers de

l'Etat civil de Florence, de Charornay et de Genève

L'officier de l'état civil :

E. M. J. Beauvais

N° 6

Novel, Petitpierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du tribunal du district de Cologny, rendu le 27 avril 1916 et déclaré définitif et exécutoire le 1^{er} août 1916 le mariage inscrit ci contre à été dissous par le divorce en vertu de l'article 142 du code civil suisse. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant le quel le dit Novel ne pourra contracter un nouveau mariage. Transcrit sur l'invitation du Département de justice et Police en date du 8 août Bussigny le 26 août 1916



Heuret

Aujourd'hui *vingt cinq* ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *Sept*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Novel Gustave Aphonse, menuisier*

de *Villars Ste Croix* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Bussigny le vingt cinq janvier* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *feu Jean François Novel*

et de *Lucide Henriette née Cavillet à Bussigny*

2° *Petitpierre Ida, sans profession*

de *Neuchâtel et de Couret* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire, mineure autorisée

née à *Chatilland le quatorze janvier* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *Charles Auguste Petitpierre, Chef de gare - Bussigny*

et de *Mme Rosalie née Pages de femmes*

Les publications ont eu lieu à *Villars Ste Croix, à Bussigny et à*

Neuchâtel le trente juillet mil neuf cent *sept* et à *Courat le*

trente un dit de la même année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Villars Ste Croix, Bussigny et Neuchâtel le trente juillet et à Courat le trente un dit mil neuf cent sept

Signatures des époux :

Novel Gustave
Ida Novel née Petitpierre

Signatures des témoins :

F. Crandrup
Aug. Dubreuil

L'officier de l'état civil :

E. Mont Barraud

N° 7
Musy & Bréchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Septembre* mil neuf cent dix
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Musy Constant Henri, Agriculteur*

de *Ecublens* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Bussigny le vingt juin* mil huit cent *septante sept*

fil de *Jules Musy, Agriculteur, à Bussigny*

et de *Jeanne Henriette Lucie née Dumont sa femme*

2° *Bréchon Henriette Jeanne, Cuisinière*

de *Ursins* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire, mineure autorisée

née à *Paulmes le dix neuf Décembre* mil huit cent *quatre vingt dix*

filles de *feu Armand Benjamin Bréchon*

et de *Marie Louise née Deshayes sa mère*

Les publications ont eu lieu à *Ecublens le quatorze, à Bussigny et à Ursins, le treize Août Mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Ecublens, à Ursins et à Bussigny

Signatures des époux :

Musy Henri
Musy Henriette née Bréchon

Signatures des témoins :

Colombo Quinto
Edouard Musy

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil, d'Ecublens et d'Ursins

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bavaud

N° 8
Kollier Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Octobre* mil neuf cent ^{sup} ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kollier Auguste Charles, employé aux C.F.F.*

de *Nods (Berne)* domicilié à *Coppet*

Célibataire

né à *Nods le vingt un juin* mil huit cent *quatre vingt deux*

fils de *Friedrich Auguste Kollier décédé*

et de *Sophie née Lunier, décédée*

2° *Pasche Marie Elise, Couturière*

de *Servion* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Cully le vingt quatre août* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *Charles Isaac Pasche décédé*

et de *Clementine Fanny née Abetel sa femme à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt cinq*, à *Servion et*
à *Coppet le vingt sept* et à *Nods le vingt huit* *Septembre*
mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Coppet de célébrer le mariage à Bussigny

Communiqué : *aux Officiers de l'Etat Civil de Nods, de Coppet et d'Oron*

Signatures des époux :

Kollier
Mari Kollier née Pasche.

Signatures des témoins :

Charles Demelais
Pasche

L'officier de l'état civil :

E. Montbrun

N° 9
Clerc. Gardy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal
 de Morges du 19 décembre 1924
 déclaré définitif et exécutoire
 le 4 mars 1925, le mariage
 ci-contre a été dissous par la
 divorce en application de l'art
 142 du C.C.S. Il a été intenté
 au mari de se remarian avant
 l'expiration d'un délai d'un an
 Bussigny, 13 mars 1925
 L'officier de l'état civil
Ch. Fittler



Aujourd'hui *vingt quatre Novembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent six}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clerc Jean Rodolphe, ouvrier aux C.F.F.*
 de *Tras, bas Veilly / Fribourg* domicilié à *Bussigny, avant à Fribourg*
Célibataire

né à *Fribourg le vingt neuf Mars* mil huit cent *septante six*
 fils de *Charles David Clerc décédé*
 et de *Annette Filler sa veuve à Fribourg*
 2° *Gardy Rosa Elise, Couturière*
 de *Pampigny* domiciliée à *Renens, au pres de l'ancien*
Célibataire

née à *Penthalaro le vingt un Septembre* mil huit cent *septante neuf*
 fille de *Théophile Gardy, maréchal à Pampigny*
 et de *Antoinette Cothédy sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le six, à Fribourg et Pampigny*
Longe, à Tras, bas Veilly, à Renens et au Châtelard le douze Novembre
Mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny
à Fribourg, à Pampigny, à Renens
et au Châtelard

Signatures des époux :

Clerc Jean Rodolphe
Rosa Clerc née Gardy

Signatures des témoins :

Charles Demelais
Pasche

Communiqué : aux officiers de l'état

Civil de Bas Veilly, de Fribourg, de
Pampigny, de Romanel et de Montreux

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert Barraud

N° 10
Zanone Bullox

Aujourd'hui *vingt dix Novembre* mil neuf cent *seis*
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° *Zanone Henri Louis Alphonse, maçon*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Curino, province de Novare, Italie* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Bussigny le vingt trois janvier* mil huit cent *septante sept*

Noms, profession et

fils de *feu Antoine Dominique Zanone*

domicile des parents :

et de *feu Louis Barraud sa femme*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bullox Henriette Amélie, plieuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villars-le-Comte* domiciliée à *Bussigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lucens le treize avril* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

fille de *François Louis Bullox*

domicile :

et de *Helene Henriette née Negroz sa femme, domiciliée à Bussigny*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt un, à Villars-le-Comte le vingt quatre Septembre et à Curino le quatorze Novembre mil neuf cent seis*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Villars-le-Comte et à Curino, autorisation du Consulat d'Italie à Genève et autorisation du Département de Justice et police à Lausanne.

Communiqué : à l'Officier de l'Etat Civil de Doregy et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Henri Zanone
Amélie Zanone née Bullox

Signatures des témoins :

P. L. Bullox
Alphonse Barraud

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 11

Jaccard Beetschen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Décembre* mil neuf cent *deux* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaccard Paul Alexis, boucher*

de *Villars, Biercelin & Montaubion Chardonnay*, domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Villars, Biercelin* le *vingt-un Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fils de *Edouard Jaccard, agriculteur à Bottens*

et de *Adèle née Dufour* *décédée*

2° *Beetschen Emilie, Cuisinière*

de *Lenk (Berne)* domiciliée à *Cottonay*

Célibataire

née à *Paris* le *dix-neuf Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *Emilie Beetschen* *décédée*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Villars, Biercelin & Montaubion Chardonnay* le *premier Décembre*, à *Lenk*, à *Bussigny* et à *Cottonay* le *treize Novembre*, mil neuf cent *deux*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Villars Biercelin, à Montaubion Chardonnay à Bussigny, à Lenk et à Cottonay

Signatures des époux :

Jaccard Alexis

Emilie Jaccard Beetschen

Signatures des témoins :

Charles Demelais

Louis Massey

Communiqué : aux Officiers de l'Etat

Civil, de Bottens, de St. Cierges de Lenk & de Cottonay

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barraud

en 6 sept 1906. de Jaccard & Beetschen

N°

Aujourd'hui

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° Le N° 11 à page 62 est celui de la dernière inscription de faite dans l'année 1906, les deux domicilié à doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1906

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

né à L'Officier de l'Etat Civil
Et. Albert Beauvaud
et de



2° Un double a été remis à l'Autorité Cantonale le 9 Janvier de 1907 en exécution de l'article 2. domiciliée à de la loi

Bussigny le 9 Janvier 1907

L'Officier de l'Etat Civil
Et. Albert Beauvaud



née à
fille de
et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Canniquet & Luber nia **Guillemin**
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre vingt-~~
~~sept~~

Aujourd'hui henta un janvier par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Canniquet Charles Edouard**, facteur postal
 de **Pessenay (Beune)** domicilié à **Bussigny**
 veuf de **Elisa Dumont** dès le vingt cinq Décembre mil neuf cent quatre
 né à **Bussigny** le deux Octobre mil huit cent soixante neuf
 fils de feu **Henri Canniquet**
 et de **Jenny Isabelle** nia **Bovey** sa veuve à **Bussigny**

2° **Luber** nia **Guillemin** Julie, Couturière
 de **Trilly & Erisvyl (Beune)** domiciliée à **Bussigny**
 veuve de **Jules Jacques Luber** dès le vingt trois mai mil neuf cent cinq
 née à **Eutberg** le seize Avril mil huit cent septante six
 fille de feu **Jules Guillemin**
 et de **Lucie Marie** nia **Desponds** décédée :

Les publications ont eu lieu à **Bussigny** le cinq à **Trilly** & à **Pessenay** le six & à **Erisvyl** le sept janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Pessenay, à Trilly, à Erisvyl et à Bussigny

Signatures des époux :

Edouard Canniquet
Julie Canniquet nia Guillemin

Signatures des témoins :

Charles Demelais
Dumont & Marc

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de **Pessenay, de Romanet & d'Erisvyl**

Par ordre du Département de Justice et Police l'acte ci-dessus soit être rectifié la a lieu que le nom de famille écrit par erreur "Canniquet" soit orthographié "Canniger".
 Bussigny, le 2 avril 1908
 L'Officier de l'état civil
Ch. Pictet



N° 2
Rossier Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *honte un Janvier* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rossier Charles Louis, Agriculteur*

de *Bournens s. Bussigny* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Bremblens le vingt sept Avril* mil huit cent *septante huit*

fils de *Henri Rossier, Agriculteur à Sa. Champ*

et de *Julie Henriette Françoise née Neyret sa femme à Bussigny*

2° *Dufour Louisa, ménagère*

de *Goumoens la Ville* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Fugelles-la-Boche le six Mars* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fille de *Jules Charles Dufour*

et de *Maria Cesarina née Bersier, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le deux, à Bournens le quatre*
et à Goumoens le dix sept Janvier Mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Bournens, à Bussigny et à
Goumoens la ville

Communiqué : *aux Officiers de*
l'Etat Civil de Sullens et
d'Eschallens

Signatures des époux :

Charles Rossier
Louisa Rossier née Dufour

Signatures des témoins :

Alberte Rossier
Marie Dufour

L'officier de l'état civil :

E. M. Goumoens

N° 3
Renaud Gorgerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un février* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent sept}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Renaud Edmond Lucien, ouvrier tailleur*

de *La Chapelle* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *La Chapelle le vingt sept Octobre* mil huit cent *quatre vingt trois*

fil de *François Louis Renaud Vicaire*

et de *Emma Louise née Brihan sa femme à Bussigny*

2° *Gorgerat Hélène Lina, plicante*

de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire, mineure autorisée

née à *Bussigny le huit juin* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fille de *Marie Louise Gorgerat*

et de

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le dix sept et à La Chapelle le dix huit janvier mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny et à La Chapelle

Communiqué : à l'officier de l'Etat Civil de *Cottonay*

Signatures des époux :

Edmond Renaud

Hélène Renaud nee Gorgerat

Signatures des témoins :

Alphonse Dupressac

Lucie Dupressac

L'officier de l'état civil :

P. Albert Renaud

N° 4
Renauld Dumont

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Renauld Louis Antoine, ouvrier tuilier

Lieu d'origine et de domicile :

de La. Chaua domicilié à Bussigny

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cottanay le onze Septembre mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de feu Jacques Antoine Renauld

domicile des parents :

et de Janny née Desprez sa femme, domiciliés à Cully

Nom et profession de l'épouse :

2° Dumont Charlotte Léa, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Eury le vingt trois février mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Friedrich François Louis Dumont

domicile :

et de Marie née Cottas sa femme, domiciliés à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le huit & à La. Chaua le
neuf février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Bussigny & à La. Chaua

Signatures des époux :

Louis Renauld
Léa Renauld née Dumont

Signatures des témoins :

Louis Dumont
Julie Renauld

Communiqué : à l'Officier de
l'Etat Civil de Cottanay

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 5
Klay Lanchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois* ~~ans~~ ^{ans} ~~mil neuf cent sept~~ ^{mil huit cent quatre vingt}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Klay Gustave Adolphe* ~~ouvrier~~

de *Walkringen (Bourges)* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Bussigny le vingt deux Septembre* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fils de *Georges Albert Klay, tisserand*

et de *Marie Hyphonine née Chassot sa femme domiciliés à Bussigny*

2° *Lanchaud Eina Alice*, sans profession

de *Colochenaz* domiciliée à *Bussigny avant à Etoy*

Célibataire, mineure autorisée

née à *aux Bouleins près Bourges le vingt un* ~~ans~~ ^{ans} mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Antoine Louis Lanchaud, agriculteur à Renens*

et de *Alina Alexandrine née Gros décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le neuf*, à *Walkringen le dix*,
à *Etoy le onze* et à *Colochenaz le treize* ~~ans~~ ^{ans} mil neuf cent *sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny
à Walkringen, à Colochenaz et à
Etoy

Signatures des époux :

Klay Adolphe
Eina Lanchaud née Alice

Signatures des témoins :

Louis Neyret
Louis Klay

Communiqué : aux officiers de l'Etat
Civil de *Walkringen, de Bourges et*
de St. Pierre

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bournaud

N° 6
Barraud Lernet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui honte Avril ^{mil neuf cent sept} ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barraud Louis Alfred, Employé aux C.F.F.

de Bussigny & de Pillard - Biercelin domicilié à Renens

Célibataire

né à Bussigny le vingt trois Mai mil huit cent quatre vingt deux

fil de Samuel Benjamin Barraud, agriculteur à Bussigny

et de Alexandrine Jeanne née Seyret sa femme, décédée.

2° Lernet Eugénie, Couturière

de Norilla, Rennaz & Ormont-Debbus domiciliée à Norilla

Célibataire

née à Norilla le vingt neuf Août mil huit cent quatre vingt deux

fille de Pierre François Louis Lernet

et de Janny née Guillet sa femme, domiciliés à Norilla

Les publications ont eu lieu à Bussigny le premier Avril, à Ormont-Debbus le deux Avril, à Renens, Norilla, Rennaz, Ormont-Debbus & Pillard - Biercelin le trois Avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Romanel de célébrer le mariage à Bussigny

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de Bottens, de Romanel de Pillaneuve et d'Ormont-Debbus

Signatures des époux :

Alfred Barraud
Eugénie Barraud ne Lernet

Signatures des témoins :

Barraud Chs
Constant Fittet

L'officier de l'état civil :

C. Albert Barraud

N° 7
Klay, Fuagniaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre mai* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent sept}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Klay Ulysse Emile employé aux C.F.F.*de *Walkringen (Berne)* domicilié à *Bussigny**Célibataire*né à *Bussigny le trente un juillet* mil huit cent *quatre vingt deux*fils de *Georges Albert Klay, bûcheron à Bussigny*et de *Marie Alphonsine née Chassot sa femme*2° *Fuagniaux Hélène, Cuisinière.*de *Tucherens* domiciliée à *Lausanne**Célibataire*née à *la Hauguetta le vingt sept février* mil huit cent *quatre vingt un*fille de *Edouard Fuagniaux à Boudon*et de *Louise Fanny née Faney sa femme à Neuchâtel.*

Les publications ont eu lieu à *Walkringen, à Bussigny et à Lausanne*
le vingt huit et à Tucherens le trente deux mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Walkringen
à Bussigny, à Lausanne et à
Tucherens.

Communiqué : aux Officiers de l'Etat
 Civil de *Walkringen, de Lausanne et*
de Boudon

Signatures des époux :

Klay Ulysse
Hélène Klay née Fuagniaux

Signatures des témoins :

JAMES Ribaux
Coerdai Henri

L'officier de l'état civil :

Et. Albert Barraud

N° 8
Mingard Binggeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *six juillet* mil neuf cent *sept*
 mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Mingard Jean Georges, Employé aux C.F.F.*

de *Chapelle* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Sausanne le vingt quatre juillet* mil huit cent *quatre vingt*

fil de *Jean Mingard* décédé

et de *Marie Louise Freymond* décédée

2° *Binggeli Anna, Cuisinière*

de *Walhorn (Berne)* domiciliée à *Sausanne*

Célibataire

née à *Chapelle le trent un Décembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

filie de *Adrien Emmanuel Binggeli* agriculteur

et de *Céline née Meyste sa femme, domiciliés à St. Cierges.*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, à Sausanne et à Walhorn*
le huit et à Chapelle le six juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny
à Sausanne à Walhorn et à Chapelle

Signatures des époux :

Mingard Jean
Mingard Anna née Binggeli

Signatures des témoins :

H. Wasmay
Ernie Mingard

Communiqué : aux Officiers de l'Etat
 Civil de *St. Cierges de Sausanne et*
de Schwarzenbourg

L'officier de l'état civil :

E. H. Barrand

N° 9
Lasquier Galley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Ordonnance de jugement rendue par la 5^{me} chambre du Tribunal civil de la Seine (Paris) en date du 23 novembre 1913, le divorce du mariage ci-contre a été prononcé aux motifs et conséquences de droit à la requête et au profit de chacun d'eux et à leurs lofs et griefs respectifs.
Communiqué par la Légation de Suisse à Paris et transmis sur ordre du Département de Justice et Police
Bussigny le 15 avril 1915
L'Officier de l'état civil
Bl. Fittet*



Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lasquier Paul Michel, Chocolatier

de Le Lasquier s. Gruyères (Fribourg) domicilié à Bussigny

Célibataire, mineur autorisé

né à La Cour de Crémone le huit Mars mil huit cent quatre vingt huit

fils de Placide Nicolas Prothais Lasquier, cordonnier à La Cour de Crémone

et de Marie Félicité née Chardonneret, décédée

2° Galley François Amélie, Chocolatière

de Press vers Noréaz (Fribourg) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Press le vingt un juillet mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Hilair Galley, Cordonnier

et de Joséphine née Rossier sa femme, les deux à Press vers Noréaz

Les publications ont eu lieu à Bussigny-le-long, à Le Lasquier, à Press

Le-long Mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny à Le Lasquier et à Press.

Signatures des époux :

Paul Lasquier
Amélie Lasquier née Galley

Signatures des témoins :

Charles Michel
Galley César

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Gruyères et de Press (Fribourg)

L'officier de l'état civil :

P. Montbaraud

N° 16
Grobety Guichoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Pour cause de force majeure, selon Certificat médical, le mariage ci-contre a dû être célébré au domicile de l'épouse, la position de celle-ci la rendant incapable de se rendre à la salle officielle des mariages.

Bussigny le 30 août 1907

L'Officier de l'état civil

C. Montbarraud

[Signature]

Par jugement rendu par le Tribunal de Rolle le 12 mai 1910 et déclaré exécutoire le 31 août 1910 le mariage ci-contre a été rompu par le divorce en vertu de l'article 417 de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Extrait sur l'invitation du Département de Justice et Police en date du 8 septembre 1910

Bussigny le 13 septembre 1910

L'Officier de l'état civil

C. Montbarraud

[Signature]

Aujourd'hui trente août mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grobety John Albert, électricien

de Tallorbes domicilié à Rolle

Célibataire

né aux Charbonnières le dix sept septembre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Charles Louis Grobety ancien sergent de gendarmerie, en retraite

et de Marie née Carin sa femme, domiciliés à Rolle

2° Guichoud Henriette Paula, sans profession

de Commugny domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Lausanne le onze août mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Jean Etienne Guichoud jardinier

et de Fanny née Gilberson sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Tallorbes le vingt six, à Bussigny

le vingt sept, à Rolle le vingt neuf et à Commugny le

trente août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Rolle de célébrer le mariage à Bussigny

Communiqué : Aux Officiers de l'Etat Civil de Tallorbes, de Rolle et de Coppet.

Signatures des époux :

Grobety

Paula Grobety née Guichoud

Signatures des témoins :

J. Waelchli à Bussigny

E. Allemann à Bussigny

L'officier de l'état civil :

C. Montbarraud

[Signature]

N° 11
 Gogerat Benchoz
 née Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Août mil neuf cent sept
 mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gogerat Louis Georges Alfred, Contre maître de fabrique

de Bussigny domicilié à Bussigny

veuf de Rosalie Sellieron des le dix sept Mai mil neuf cent dix

né à Bussigny le sept Mai mil huit cent soixante cinq

fil de feu Jules Frédéric Gogerat

et de feu Jeanne Susanne Joséphine Diderens

2° Benchoz née Jordan Julie Rosine, ancienne négociante

de Rossinières domiciliée à Renens

sœur de Emile Vincent Benchoz des le neuf Juin mil neuf cent deux

née à Aclens le trente un Août mil huit cent septante trois

fille de feu Jean Louis Henri Jordan

et de feu Lucie Constance Bally

Les publications ont eu lieu à Bussigny à Renens le huit et à
 Rossinières le neuf Août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny
 à Renens et à Rossinières

Signatures des époux :

Alfred Gogerat
 Julie Gogerat née Jordan

Signatures des témoins :

Henri Moret à Aclens
 Alice Moret à Aclens

Communiqué : aux officiers de
 l'Etat Civil de Rossinières et de
 Romanel

L'officier de l'état civil :

E. Alfred Berroux

N° 12
Moret-Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Novembre mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moret Louis Auguste, Agriculteur

de Clarmont domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Clarmont le seize février mil huit cent septante-un

fil de feu Jean Moret

et de Augustine Françoise Julie née Limmemann, Décédée.

2° Mingard Alice, ménagère

de Chapelles domiciliée à Bea.

Célibataire

née à Chapelles le trente Août mil huit cent quatre vingt.

fille de feu Eugène Mingard

et de Léonie Cécile née Mingard, à Chapelles

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt neuf à Clarmont, à Chapelles et à Bea, le trente Octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny
à Clarmont, à Chapelles et à
Bea.

Signatures des époux :

Auguste Moret

Alice Moret née Mingard

Signatures des témoins :

Jean Mingard

Robert Mingard

Communiqué : aux Officiers de l'Etat
Civil de Collombier, de St-Cierges
et de Lullens

L'officier de l'état civil :

P. Moret Barraud

N° 13
Collet, Masson
ni Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit Novembre* mil neuf cent *sept*
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Collet Jean Samuel, Courrier*

de *Suchy a Lenthéricars* domicilié à *Charannes*

Celibataire

né à *Jouatens le vingt deux Août* mil huit cent *cinquante huit*

fils de *Daniel David Isaac Collet*

et de *Suzanne Françoise née Lache les deux Décidés*

2° *Masson ni Collet Louise Julia Hén, garde-malades*

de *Ecublens* domiciliée à *Bussigny*

divorcée de Emile Jélie Masson dès le cinq Septembre, mil neuf cent cinq.

née à *Ecublens le cinq Janvier* mil huit cent *septant trois*

fille de *Henri Charles Collet*

et de *Augustine Louise née Riéhen les deux à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le deux, à Charannes, à Ecublens et Suchy le trois* & à *Lenthéricars le quatre Novembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil d'Ecublens de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Samuel Collet
ni Collet ni Collet

Signatures des témoins :

Alfred Goyerat
Henri Collet

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil de Belmont de Lenthéricars & d'Ecublens

L'officier de l'état civil :

P. Albert Bouveret

Je le 29 Nov 1907
Richard Luch

N° 14
Clement Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *honte Novembre* _____ mil neuf cent *sept*
 _____ mil huit cent quatre vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clement Louis Auguste Employé aux C.F.F.*

de *Cuarnens & de L'Isle* _____ domicilié à *Bussigny* _____

Célibataire _____

né à *La-Chaux le vingt six janvier* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fils de *Rodolphe Louis Clement ouvrier Chocolatier* _____

et de *Louise Anna Emilia Dupuis, domiciliés à Bussigny* _____

2° *Jaccoud Bertha Elisa ménagère* _____

de *Villars, Biercelin & Chandonnay ^{Montaubion}* domiciliée à *Bussigny* _____

Célibataire _____

née à *Villars, Biercelin le quatorze Mars* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fille de *Edouard Jaccoud, agriculteur à Bottens* _____

et de *Adèle née Dupuis s'écrit* _____

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le sept, à Cuarnens L'Isle & Villars, Biercelin le huit & à Chandonnay, Montaubion le neuf Novembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, Cuarnens, L'Isle, Villars Biercelin & Chandonnay, Montaubion

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de *L'Isle, de Bottens et de St. Cierges*

Signatures des époux :

Clement Louis

Clement née Jaccoud Bertha

Signatures des témoins :

Escar Jaccoud

Marguerite Jaccoud

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

N° 15
Moray, Borboën

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Décembre mil neuf cent
sept mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moray Edouard Louis Employé aux C.F.F.

de Tillard-Ste-Croix domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Bussigny le neuf Septembre mil huit cent quatre vingt trois

fil de Jean François Louis Moray

et de Louise Henriette née Croyon sa femme les deux à Bussigny

2° Borboën Marie Eugénie

de Bourges & de Sonay domiciliée à Sonay

Célibataire, mineure autorisée

née à Sonay le trois Août mil huit cent quatre vingt huit

fille de François Auguste Borboën à Sonay

et de Susanne Louise Pauline Delarays née Duperrut née à

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt, à Tillard-Ste-Croix
le vingt un, à Sonay le vingt deux et à Bourges le vingt trois Novembre
mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Tillard-Ste-Croix
à Bussigny, Bourges & Sonay

Signatures des époux :

Moray Edouard
Marie Moray née Borboën

Signatures des témoins :

J. Durussel
Ch. Derelais

Communiqué : aux Officiers de

l'Etat Civil de Bourges et de
Sonay

L'officier de l'état civil :

E. Mout-Bouraud

N°

Aujourd'hui _____ mil neuf cent _____
mil huit cent quatre vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

1° Le 76° 15 a page 78 est celui de la dernière inscription faite en l'année 1907. Ses deux doubles du domicile présent Register sont conformes. Ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1907

né à _____ L'Officier de l'Etat Civil mil huit cent _____

fit de _____ et de _____
L. Albert Barraud



2°

Un double a été remis à l'autorité domiciliée à Cantonale le 9 Janvier 1908 en exécution de l'article 2 de la loi

Bussigny le 9 Janvier 1908

née à _____ L'Officier de l'Etat Civil mil huit cent _____

fille de _____ et de _____
L. Albert Barraud



Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Viquerat, Neyret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le jugement rendu le 20 janvier 1910, déclaré définitif, exécutoire le 14 février 1910, le Tribunal civil du District de Neuchâtel a déclaré par le divorce le mariage ci contre, en vertu de l'article 46 lettre b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 transcrit sur l'invitation du Département de Justice & Police, en date du 14 Mars 1910

Bussigny le 7 Mars 1910
 L'Officier de l'Etat Civil
E. Albert Barraud

Aujourd'hui *premier février* ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Viquerat Charles Aimé* *Commis de bureau*

de *Combremont-le-Grand* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Neyres le vingt deux Décembre* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *Charles Viquerat*

et de *Barry née Dutoit sa femme*, domiciliés à *Bussigny*

2° *Neyret Constance Louise*, *ménagère*

de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire, mineure autorisée

née à *Bussigny le douze Mars* mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *Ami Louis Neyret*, *agriculteur*

et de *Marie Louise née Tancey sa femme*, domiciliés à *Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le dix*, à *Combremont-le-Grand* *le douze* janvier mil neuf cent *huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny et à Combremont-le-Grand

Signatures des époux :

C. Viquerat
Louise Viquerat née Neyret

Signatures des témoins :

Charles Domelaïs
Louis Neyret

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Communiqué : à l'Officier de l'Etat Civil de *Combremont-le-Grand*

N° 2
Méan & Ghélin
ni Leubarz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Avril* mil neuf cent ~~huit~~
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Méan Samuel Fritz, ouvrier de fabrique*

de *Layern* domicilié à *Bussigny*

veuf de Jeanne Rose Liba Rosine née Diserens dès le treize Novembre
mil-neuf-cent-cinq

né à *Vers chez Savary Layern le sept Octobre* mil huit cent *cinquante-un*

fils de *Auguste Samuel Méan*

et de *Marianna née Kapin Dées*

2° *Ghélin ni Leubarz Eina Henriette, ménagère*

de *Nea & Biolley Ojular* domiciliée à *La-Sarraz*

veuve de Henri Ghélin dès le dix huit mil-neuf-cent-trois

née à *Bethens le dix sept Novembre* mil huit cent *soixante deux*

fille de *Abiam Leubarz*

et de *Georgine Françoise Chatelan*

Les publications ont eu lieu à *Layern, à Bussigny et à Biolley Ojular*
le dix, à Nea le douze et à La-Sarraz le treize février mil-neuf-cent
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Layern
à Bussigny, à Nea, à Biolley Ojular
et à La-Sarraz.

Signatures des époux :

Méan
Eina Méan ni Leubarz

Signatures des témoins :

Charles Demelais
Auguste Peresson

Communiqué : aux Officiers de
 l'Etat Civil de *Layern, d'Ebollens*
 de *Sullens* et de *La-Sarraz*

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 3
Gorgerat Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gorgerat Henri Louis, Agriculteur

de Bussigny domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Bussigny le dix Octobre mil huit cent septante huit

fils de feu Jean Henri Gorgerat

et de Jeanne Henriette née Laquiere sa veuve à Bussigny

2° Martin Rosa Jeanne Louise, ménagère

de Rossinière domiciliée à Bremlens

Célibataire

née à Bremlens le vingt neuf juillet mil huit cent quatre vingt deux

fille de Jean François Martin, Agriculteur à Bremlens

et de feu Louise Elise née Devillard

Les publications ont eu lieu à Bussigny & à Bremlens le dix huit
et à Rossinière le vingt avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny
à Bremlens & à Rossinière

Signatures des époux :

Henri Gorgerat

Rosa Gorgerat née Martin

Signatures des témoins :

Ernest Martin à Bremlens

Louise Codrey à Romanet

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil de Rossinière et de
Sonay

L'officier de l'état civil :

Et. Albert Barraud

N° 4
Barrault-Dormond

Aujourd'hui huit ^{mil neuf cent} mai ^{mil huit cent quatre-vingt-}

Nom et profession de l'époux :

1° Barrault Jules Albert, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny & Villars-Biercelin domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de françois Eugène Barrault, Agriculteur

domicile des parents :

et de Julie Marie Henriette Keuffer dite Barrelet sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Dormond Marguerite, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ollon domiciliée à Villars-Bendras

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rougemont le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Jules Théophile Dormond, Instituteur

domicile :

et de Marianna Sylvia née Monod sa femme les deux à Villars-Bendras

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le huit, à Villars-Biercelin à Ollon à Huémor et à Villars-Bendras le neuf mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny
à Villars-Biercelin, à Ollon à Huémor
et à Villars-Bendras

Signatures des époux :

Albert Barrault
Marguerite Barrault née
Dormond

Signatures des témoins :

Eugène Dormond à
Rollondent
Charles Jullerat à
Lausanne

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil de Pottens, de Ollon,
et de St Cierges

L'officier de l'état civil :

J. Barrault

N° 5
Vitoudek, Dessouslary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente trois* mil neuf cent *huit*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Vitoudek Gustave, Employé*

de *Clarmont* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Bussigny le six février* mil huit cent *septante sept*

fils de *Henri Edouard Vitoudek, Secida*

et de *Louise Henriette née Barraud sa veuve, à Bussigny*

2° *Dessouslary Marie Louise, Couturière*

de *Jenin Tillant-Saulés* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Boudry le dix sept Octobre* mil huit cent *quatre vingt trois*

fille de *James François Dessouslary, Agriculteur*

et de *Anna Maria Anliker sa femme les deux à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt neuf avril à Tillant*
Jenin Saulés le trente et à Clarmont le premier mai mil neuf cent
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny
à Tillant, et à Clarmont

Signatures des époux :

G. Vitoudek
Louise Dessouslary née Barraud

Signatures des témoins :

James Dessouslary à Bussigny
H. Barraud à Lausanne

Communiqué : aux Officiers de l'état

Civil de Collombier et de Jenin
Tillant-Saulés

L'officier de l'état civil :

E. Barraud

N° 6
Vauthey, Etendu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juin mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vauthey Louis Henri, Gendarme

de Seigneux & Bussy St. Vaudon domicilié à Crassier

Célibataire

né à Champtauroux le neuf juillet mil huit cent quatre vingt trois

fils de Jean Louis Vauthey

et de Clémence née Chevalley sa femme

2° Etendu Marie Louise, ménagère

de Chapelles domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bussigny le premier août mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Henri Rodolphe Etendu, décédé

et de Charlotte Elise Rossier sa femme à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussy & à Chapelles le neuf à Bussigny
le huit à Seigneux et à Crassier le dix juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'état
Civil de Gingins de célébrer le
mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Vauthey H^e Louis gendarme
Louise Vauthey née Etendu

Signatures des témoins :

Vauthey Alphonse
Vauthey Rodolphe

Communiqué : aux Officiers de l'état
Civil de Villargel, de Boudon, de
St. Cierges et de Gingins

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 7
Huguenin Firchava
Subilia

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui *Deux juillet* mil neuf cent *huit*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Huguenin Firchava Jacques-Alexandre, Employé de banque de Soles et de la Chaussée du milieu Neuchâtel* domicilié à *Pully*
Célibataire

né au *Soles le dix sept Août* mil huit cent *septante neuf*

fils de *Jacques Huguenin Firchava*
 et de *Jenny Annette Natile, domiciliés à Pully*

2° *Subilia Henriette Cécile Lina*
 de *Lucens* domiciliée à *Bussigny*
Célibataire

née à *Sausanne le vingt deux juillet* mil huit cent *septante six*

fille de *Jean Pierre Subilia ancien pasteur*
 et de *Louise Henriette Charlotte née Le Péro, domiciliés à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Pully & Bussigny le vingt trois à la Chaussée du milieu le vingt quatre & au Soles et Lucens le vingt cinq* *soixant huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'Etat civil de Pully de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Huguenin
Huguenin née Subilia

Signatures des témoins :

D E Charbonnier
M Subilia

L'officier de l'état civil :

Ch. Montbaraud

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Soles, de la Chaussée du milieu, de Pully & de Lucens*

N° 8
Faës Gorgerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Faës Emile Alphonsa, journalier

de Cerniat (Fribourg) domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Bulle, Fribourg, le quatre Octobre mil huit cent quatre vingt deux

fil de Maria Henriette Faës, fille elle même de Antoine dit Alfred

et de Faës domiciliés à Fribourg

2° Gorgerat Emilie Alice, ménagère

de Bussigny domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bussigny le vingt deux juillet mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Louis Alexis Gorgerat, ouvrier de fabrique

et de Maria Louise née Dumont sa femme, domiciliés à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussigny le sept et à Cerniat le huit
juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication
à Bussigny à Cerniat

Signatures des époux :

Emile Faës

Alice Faës ne Gorgerat

Signatures des témoins :

Louis Gorgerat

Chs. Bonatti

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Cerniat

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrault

N° 9
Erlebach Gorgerrat

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt deux août mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Erlebach Paul Joseph, peintre
de Portalba (Fribourg) domicilié à Bussigny
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Fribourg le vingt un Avril mil huit cent quatre vingt cinq
fils de Reynold Erlebach, mécanicien à Fribourg
et de Emma Adelaïde née Gucrest

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Gorgerrat Bertha Louisa, Couturière
de Bussigny domiciliée à Bussigny
Célibataire, mineure autorisée

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Bussigny le huit février mil huit cent quatre vingt onze
fille de Louis Alexis Gorgerrat, ouvrier de fabrique
et de Marie Louisa Delmont sa femme, les deux à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt, à Delley le vingt trois
juillet et à Portalba le huit août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à
Bussigny, à Delley et à Portalba
et autorisation du père de l'épouse

Signatures des époux :

Erlebach Paul
Bertha Erlebach née Gorgerrat

Signatures des témoins :

Louis Gorgerrat
Fasche Ernest

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Delley (Fribourg)

L'officier de l'état civil :

E. M. Barraud

N° 10
Lahud Libot

Aujourd'hui dix sept Octobre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Lahud Jules Aimé, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ozens domicilié à Bussigny, avant à Ozens

Etat civil :

veuf de Alice Lina née Boyay des le 23 janvier 1908

Lieu et date de la naissance :

né à Ozens le huit juin mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Louis Lahud, Charpentier

domicile des parents :

et de Melani Bourgeois sa femme, domiciliés à Ozens

Nom et profession de l'épouse :

2° Libot Hélène, garde-malades.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ropraz domiciliée à Genève.

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Geneva le vingt trois février mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Jules Libot, menuisier

domicile :

et de Elisabeth Louise née Potholliat sa femme les deux à Orbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt huit, à Geneva le vingt neuf, à Ozens et à Ropraz le trente Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny, à Geneva, à Ozens et à Ropraz

Signatures des époux :

Jules Lahud
Hélène Libot née Libot

Signatures des témoins :

Charles Dorelais
Guillaume Rey.

Communiqué : aux Officiers de l'Etat

civil de St Cinget, de Corcelles le Jorat et de Geneva.

L'officier de l'état civil :

P. Albert Bavaud

N° 11
Lantet Joly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lantet Jean, Agriculteur

de Charornay domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Tompraples le vingt six janvier mil huit cent quatre vingt huit

fil de Jean Louis Lantet, agriculteur

et de Elise Jeannette Pillard sa femme domiciliés à Bussigny

2° Joly Jeanne Emma Anna ménagère

de Sévery domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Lausanne le onze juillet mil huit cent quatre vingt

filles de Louis Henri Joly, Décoré

et de Marie Henriette née Morat Décorée

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt cinq à Charornay et à Sévery le vingt sept Août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny
à Charornay et à Sévery

Signatures des époux :

Jean Lantet
Jeanne Joly

Signatures des témoins :

Joly Julien
Marie Dufour

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil de Charornay et de
Crancy

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barraud

Le 25 9 1908
Barraud

N°

Aujourd'hui

~~mil neuf cent~~
mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° Le 96^o 11 à page 90 est celui de la dernière inscription, faite de dans l'année 1908. Les deux domicile à doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions
A Bussigny le 31 Décembre 1908.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à _____
fille de _____
et de _____
L'Officier de l'Etat Civil
A. Albert Barraud

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

2° Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 8 Janvier de 1909 en exécution de l'art. 2. / domiciliée à Bussigny le 8 Janvier 1909
L'Officier de l'Etat Civil
A. Albert Barraud

née à _____ mil huit cent _____
fille de _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Freymond Binggeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf janvier* mil neuf cent ^{neuf} mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Freymond Constant Eugène, Agriculteur*

de *St. Cierges* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Bussigny le trois Mars* mil huit cent *quatre vingt sept*

fil de *feu Charles Freymond*

et de *Louise Charlotte Secoulte née Dumont décédée.*

2° *Binggeli Céline Alice, ménagère*

de *Wahlern (Berne)* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Chapelle le quatre Mars* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Brien Emmanuel Binggeli*

et de *Céline née Meystre sa femme domiciliés à St. Cierges*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le neuf à St. Cierges et à
 Schwarzenbourg le onze janvier mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Bussigny
 à St. Cierges et à Schwarzenbourg*

Signatures des époux :

*Constant Freymond
 Céline Freymond née Binggeli*

Signatures des témoins :

*Les Prévôt
 Martha Bruant*

Communiqué : aux Officiers de
 l'Etat Civil de *St. Cierges et de
 Wahlern*

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Bourgeois

N° 2
Kolacz Tionnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kolacz Gustave Albert, Agriculteur*

de *Sausanne et de Bussigny* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Bussigny le vingt huit Octobre* mil huit cent quatre-vingt dix

fils de *feu Samuel Louis Kolacz*

et de *Louisa Berilina née Martin sa veuve, à Bussigny*

2° *Tionnet Marie Louise Elise*

de *St. Euxes* domiciliée à *Mont-St. Rollé*

Célibataire

née à *Rollé le treize Mai* mil huit cent quatre-vingt dix

fille de *Jean Ferdinand Tionnet agriculteur*

et de *Louise Franette née Martinet sa femme, domiciliée à Mont*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le seize, à Mont-St. Rollé le dix huit et à Sausanne & St. Euxes le dix neuf janvier mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny, à Mont-St. Rollé, à Sausanne et à St. Euxes

Signatures des époux :

Kolacz Gustave

Elise Kolacz Née Tionnet

Signatures des témoins :

A. Pithet

L. Maurer

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de *Sausanne, de Suisson et de Rollé*

L'officier de l'état civil :

E. M. Beraud

N° 3
Rossier & Delacuisine

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq* ~~ans~~ ^{mil neuf cent neuf} ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rossier* ~~Auguste Louis~~, menuisier
 de *Bussigny & de Bournens* domicilié à *Bussigny*
Célibataire

né à *Bois le vingt sept* ~~ans~~ ^{mil huit cent quatre vingt trois}
 fils de *feu Auguste Louis Rossier*
 et de *Emma née Valet sa veuve à Bussigny*

2° *Delacuisine* ~~Mina Henriette~~, ménagère
 de *Dailens* domiciliée à *Vimont sur Cheseaux*
Célibataire

née à *Vimont sur Cheseaux le trois* ~~ans~~ ^{mil huit cent quatre vingt cinq}
 fille de *feu Jean Marie Louis Delacuisine*
 et de *Louise Jenny née Delacuisine sa veuve au Vimont*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le trois, à Bournens et à Dailens*
le quatre & Cheseaux le cinq ~~ans~~ ^{mil neuf cent neuf}

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Certificats de publication, à Bussigny
à Bournens, à Dailens & à
Cheseaux.

Signatures des époux :
Louis Rossier
Mine Rossier - Delacuisine

Signatures des témoins :
Charles Demelais
Aimé Muis

Communiqué : aux officiers de l'état
 civil de *Sullens et de Romanel*

L'officier de l'état civil :
E. Math Barraud

N° 4
Morax Graber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morax Maurice Elis Employé aux C.F.F.

de Villars-st. Croix domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Bussigny le vingt six Mai mil huit cent quatre vingt six

fils de Jean François Louis Morax ouvrier de fabrique

et de Louise Henriette née Broyon sa femme, les deux à Bussigny

2° Graber Frida Julia, sans profession

de Hützwyl (Berne) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Donneloye le six Mai mil huit cent quatre vingt sept

fille de Samuel Graber, ancien Cafetier

et de Rosine née Pache sa femme, les deux à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Villars-st. Croix le premier Avril et à Hützwyl le deux Mars mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication
à Villars-st. Croix, à Bussigny
et à Hützwyl

Signatures des époux :

Morax Maurice
Frida Morax née Graber

Signatures des témoins :

Marguerite Jaquier
Marie Grosclaude

Communiqué : à l'Officier de
l'Etat Civil Hützwyl (Berne)

L'officier de l'état civil :

Heuret

N° 5
Girardet, Renaud

Aujourd'hui vingt sept Avril mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Girardet Charles Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Luchy domicilié à Chavornay

Etat civil :

veuf de Julie Henriette nee Morenaud des le treiz Avril
mil neuf cent huit

Lieu et date de la naissance :

né à Luchy le huit Mars mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fils de Francois Louis Girardet

domicile des parents :

et de Charlotte Jeanne nee Malherbe

Nom et profession de l'épouse :

2° Renaud Helene Janny

Lieu d'origine et de domicile :

de Lachaux domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lachaux le vingt un Décembre mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de Francois Louis Renaud

domicile des parents :

et de Emma Louise Erhan

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix Avril
à Chavornay le dix Avril Lachaux et Luchy le dix
Avril 1909

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de
l'Etat Civil de Chavornay
de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Ch^s Girardet
Helene Renaud nee Renaud

Signatures des témoins :

Novel Gustave
Ch. Goyon

Communiqué : aux officiers

de l'Etat Civil de
Chavornay et Cossonay &
Belmont

L'officier de l'état civil :

Reyret Auguste

N° 6
Moret Barraud

Aujourd'hui premier Mai mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Moret Ferdinand

Lieu d'origine et de domicile :

de Clarmont domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Colombier le cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fils de Antoine Jules Moret agriculteur

domicile des parents :

et de Rosina nee Balsiver sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2^e Barraud Rosine Lucie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Villars Biercelin domiciliée à Bussigny précédem-

Etat civil :

ment à Genève Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bussigny le vingt-un Avril mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Alphonse François Louis Barraud agriculteur

domicile :

et de Louise Euphrasine nee Corbar sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix à Clarmont le onze
à Genève et Villars Biercelin le treize Avril mil neuf cent
neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à
Clarmont, à Bussigny, à Villars
Biercelin et à Genève

Signatures des époux :

Moret Ferdinand
Rosine Moret nee Barraud

Signatures des témoins :

Charles Demelais
Alphonse Barraud

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil Genève

Puillierens Villars Biercelin

L'officier de l'état civil :

Moret

N° 7
Bertholet Jouveurat

Aujourd'hui le six Mai mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bertholet Henri secrétaire municipal

Lieu d'origine et de domicile :

de Aigle Villeneuve et Roche domicilié à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle le quatorze Septembre mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Charles Alois Bertholet

domicile des parents :

et de Marouette Marie Amélie ne Nothard à Aigle

Nom et profession de l'épouse :

2° Jouveurat Marie Marguerite Rosalie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Olhon domiciliée à Bussigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aigle le treize février mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Joseph dit Jules Jouveurat à Bussigny

domicile des parents :

et de Marie Françoise Rosalie ne Dupond Secidie

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle, Bussigny, Olhon et
Hérisson le treize Avril et à Roche Villeneuve
le quinze Avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil d'Aigle
de célébrer le mariage
à Bussigny

Signatures des époux :

H Bertholet

M. Bertholet ne Jouveurat

Signatures des témoins :

P. Louvenat

A. Parrot

Communiqué : aux Officiers

de l'Etat Civil Aigle
Villeneuve et Olhon

L'officier de l'état civil :

A. Kreyer suppl
#3

N° 8
Barraud Dentz

Aujourd'hui Douze Juin

mil neuf cent ~~neuf~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Barraud Louis Henri, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny & Villars-Ciercelin domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny le vingt un Mars mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fils de Elise Barraud défunte, fille elle-même de Adèle Marie

domicile des parents :

et de Barraud

Nom et profession de l'épouse :

2° Dentz Berthe Mlle.

Lieu d'origine et de domicile :

de Figy domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Célibataire, mineure autorisée

Lieu et date de la naissance :

née àorges "à la ferme" le seize Décembre mil huit cent quatre vingt Douze

Noms, profession et

fille de Jean Dentz, vigneron

domicile :

et de Marie veuve Buisson sa femme les deux à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt cinq, à Villars-Ciercelin le vingt six et à Figy le vingt sept Mai, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny, à Villars-Ciercelin et à Figy autorisation du père de l'épouse

Signatures des époux :

Barraud Henri.

Barraud Berthe

née Dentz

Signatures des témoins :

Charles Demelard

Eugène Renaud

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de Bottenod & de Pimel

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 9
Morax & Seyret

Aujourd'hui Douze Juin mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Morax Gustave Henri

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-~~le~~-Croix domicilié à Villars-~~le~~-Croix

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villars-~~le~~-Croix le vingt janvier mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Charles Emmanuel Morax, agriculteur

domicile des parents :

et de Aline née Cuirel sa femme, les deux à Villars-~~le~~-Croix

Nom et profession de l'épouse :

2° Seyret Louise Anna, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny domiciliée à Villars-~~le~~-Croix

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-~~le~~-Croix le deux juin mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Charles Constant Seyret, agriculteur à Villars-~~le~~-Croix

domicile des parents :

et de Clementine Sophie Henriette née Rochat sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny & à Villars-~~le~~-Croix
le vingt quatre Mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à
Bussigny & à Villars-~~le~~-Croix

Signatures des époux :

Henri Morax

Alice Morax née Seyret

Signatures des témoins :

Azatton

Bernard Constant

Communiqué : ~~par l'officier de~~

~~l'état civil de Charles, le demeurant~~

~~à Villars-~~le~~-Croix~~

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10
Bron & Villard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août mil neuf cent neuf
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bron Louis, facteur postal
de Puiloups domicilié à Renens
Célibataire

né à Bussigny le seize janvier mil huit cent quatre vingt
fils de Jean Samuel Bron
et de Jeanne Susanne née Beroud sa femme, les deux décédés
2° Villard Marguerite Alice, sans profession.
de Daillens domiciliée à Bussigny
Célibataire

née à Bea le deux mai mil huit cent quatre vingt dix
fille de Charles Auguste Rodolphe Villard, chauffeur mécanicien
et de Rosette née Brunner, sa femme, domiciliés à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Puiloups, à Renens, à Daillens et à
Bussigny le dix juillet mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Romanel de célébrer le mariage à Bussigny

Communiqué : aux officiers de l'Etat Civil de Chéabret, de Romanel et de Daillens

Signatures des époux :

Bron Louis
Marguerite Bron née Villard

Signatures des témoins :

Villard Felix
Jean Louis

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 11

Cueil Ramuz

Aujourd'hui *vingt huit Août* mil neuf cent *neuf*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° *Cueil Henri Jules, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villars-st. Croix* domicilié à *Villars-st. Croix*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Villars-st. Croix le 27 septembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

Noms, profession et

fil de *Julien Constant Cueil, Agriculteur à Villars-st. Croix*

domicile des parents :

et de *Emma Noiret sa femme décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Ramuz Jeanne Emma, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sullens* domiciliée à *Sullens*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Sullens le dix sept janvier* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

Noms, profession et

fille de *Jules Louis Ramuz, Agriculteur*

domicile des parents :

et de *Abricenne Marguerite née Bader sa femme les deux à Sullens*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Villars-st. Croix et à Sullens le trente un*
juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à
Villars-st. Croix et à Sullens

Signatures des époux :

Henri Cueil
Jeanne Cueil née Ramuz

Signatures des témoins :

Emile Breaux
Horstius

Communiqué : à l'officier de
 l'Etat Civil de *Sullens*

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

N° 12
Charles Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charles Francis Jules, Agriculteur
de Taugondry domicilié à Bussigny
Célibataire

né à Valleyres et Rances le deux Novembre mil huit cent quatre vingt quatre
fils de Jean Louis Charles, Agriculteur
et de Louise Julia née Widmer, sa femme, les deux à Bussigny
2° Berger Ida Estelle Eonia, ménagère
de Eclérens domiciliée à Tuarrens
Célibataire

née à Eclérens le vingt six Mai mil huit cent quatre vingt quatre
fille de Henri Emile Berger, mécanicien.
et de Laura Sophie née Lingeon sa femme les deux à Tuarrens

Les publications ont eu lieu à Bussigny le trente, à Tuarrens le trente un
Aout, à Eclérens le premier et à Taugondry le deux Septembre mil
neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication a
à Taugondry, à Bussigny
à Tuarrens et à Eclérens

Signatures des époux :

Charles Francis
Ida Charles née Berger

Signatures des témoins :

Charles Demelais
A. Gysler

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat civil de Tuarrens, de Eclérens,
(La-Sauvaz) et de Champagne

L'officier de l'état civil :

C. Albert Berraud

In de 8 de 1909
Taugondry, pub.

N° 13

Lantet, Frossard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lantet Julien, Valet de Chambre

de Charornay domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Charornay le deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Jean Louis Lantet

et de Elise Jeannette Gaillard sa femme, domiciliés à Bussigny

2° Frossard Aline Louise, femme de Chambre

de Ardon (Falais) domiciliée à Sausanne

Célibataire

née à Ardon le vingt-huit Mars mil huit cent septante-six

fille de François Frossard

et de Josephine née Gaillard sa femme

Les publications ont eu lieu à Charornay & à Bussigny le vingt-neuf,
à Sausanne & à Ardon le trente Octobre, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à
Charornay Bussigny, Ardon &
Sausanne

Signatures des époux :

Julien Lantet
Aline Pauline Frossard

Signatures des témoins :

Jean Lantet
Volm Grandjean

Communiqué : aux Officiers de l'Etat
Civil de Charornay, d'Ardon et
de Sausanne

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrault

N° 14
Crosier, Meister

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept novembre* mil neuf cent ~~quatre~~ *neuf* mil huit cent ~~quatre~~ *vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Crosier Alfred Robert, Employé au Dep^t des Travaux publics*

de *Montherod* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Bussigny le dix sept juin* mil huit cent *quatre vingt sept*

fils de *François Jules Daniel Crosier, ancien employé aux C.F.F.*

et de *Sabine Augustine née Breissant sa femme, les deux à Bussigny*

2° *Meister Rose, Repasseuse*

de *Merishausen (Schaffouse)* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Subonne le vingt cinq juillet* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fille de *Jean Meister*

et de *Louise Marie née Borow sa femme, à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt neuf à Montherod le trente et à Merishausen le trente un Octobre mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny, à Montherod et à Merishausen

(Empty lines for additional pieces)

Communiqué : *aux Officiers de l'Etat Civil de Simel et de Merishausen*

Signatures des époux :

R. Crosier

R. Crosier née Meister

Signatures des témoins :

Daniel Crosier

Jules Borow

L'officier de l'état civil :

E. M. Barraud

N° _____

Aujourd'hui ~~mil neuf cent~~ mil huit cent quatre-vingt-

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu~~

Nom et profession de l'époux :

1° Le 96^o 14 à page 105 est celui de la dernière inscription

Lieu d'origine et de domicile :

de faite dans l'année 1909 domicilié à Les Deux Doubles du

Etat civil :

présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1909.

Lieu et date de la naissance :

Officier de l'Etat Civil mil huit cent

Noms, profession et

E. Albert Barraud

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

2° Un double a été remis à l'autorité cantonale le 7 janvier

Lieu d'origine et de domicile :

de 1910 en conformité de l'article 2 de la loi domiciliée à

Etat civil :

A Bussigny le 7 janvier 1910

Lieu et date de la naissance :

Officier de l'Etat Civil

Noms, profession et

E. Albert Barraud mil huit cent

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Cuérel Cuérel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Mars mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cuérel Marc François, Agriculteur

de Villars-st. Croix domicilié à Villars-st. Croix

Célibataire

né à Villars-st. Croix le vingt sept Janvier mil huit cent quatre vingt un

fils de Constance Cuérel, fille elle même de François Henri Cuérel

et de Louise Henriette Bally sa femme décédée

2° Cuérel Nancy Clara, Couturière

de Villars-st. Croix domiciliée à Villars-st. Croix

Célibataire

née à Villars-st. Croix le douze Juin mil huit cent quatre vingt dix

fille de François Louis Cuérel, décédé

et de Elisa née Cuérel, sa veuve, ménagère à Villars-st. Croix

Les publications ont eu lieu à Villars-st. Croix le dix neuf février

mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Villars-st. Croix

Signatures des époux :

Marc François Cuérel
Nancy Cuérel née Cuérel

Signatures des témoins :

Alain Cuérel
Henriette Cuérel

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barrault

N° 2
Diserens Savancky

Aujourd'hui *seize* ~~mil neuf cent dix~~ *Avril* ~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Diserens Jules Oscar, Employé aux C.F.F.*
 de *Sarigny* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Bussigny le quatre Novembre* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

fils de *feu Jules Louis Diserens*

domicile des parents :

et de *Suzanne née Moser, sa veuve, à Bussigny*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Savancky Berthe, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sarigny & de Forel (Savaux)* domiciliée à *Bussigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Gronand, le vingt deux février* mil huit cent *quatre vingt neuf*

Noms, profession et

fille de *Friedrich Alexandre Savancky, contre maître bûilier*

domicile des parents :

et de *Marie Constance née Fagnières sa femme les deux à Bussigny*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le neuf, à Sarigny forel / Savaux le dix Mars, mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny à Sarigny & de Forel (Savaux)

Signatures des époux :

Diserens Jules
Berthe Diserens ne Savancky

Signatures des témoins :

Savancky Alexandre
Elisa Diserens

Communiqué : aux officiers de

l'Etat Civil de Sarigny et de Forel (Savaux)

L'officier de l'état civil :

C. Albert Barraud

N° 3
Masson Lerret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept mai* mil neuf cent *deux*
 mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Masson Albert, Agent de train C.F.F.*

de *Ecublens (Vaud)* domicilié à *Neuchâtel*

Célibataire

né à *Paris XVIII Arrondissement* le *vingt-neuf Janvier* mil huit cent *huitante sept*

fils de *Charles Albert Masson, sans domicile connu*

et de *Cécile née Fanneu, décédée*

2° *Lerret Louise Nina, sans profession*

de *Trilly (Vaud)* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Bussigny* le *dix-neuf février* mil huit cent *huitante neuf*

fille de *Jean François Lerret, agriculteur*

et de *Louise née Richard, à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel le treize*, à *Romanet*, à

Ecublens et à *Bussigny* le *quinze* *Avril* mil neuf cent *deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Neuchâtel, de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Masson Albert
Louise Masson née Lerret

Signatures des témoins :

J. Fu. Roud
Albert Rossier

Communiqué : aux Officiers de

l'Etat Civil, de Neuchâtel, d'Ecublens et de Romanet

L'officier de l'état civil :

C. Hoffmann

Par jugement du Tribunal de Lausanne du 21 janvier 1926 devenu définitif et exécutoire le 31 mars 1926 le mariage ci-dessus a été dit nul par le divorce en application de l'art. 137 du C. de P. affixé à trois ans, dès le 31 mars 1926, le délai pendant lequel la femme ne pourra se remarier, a conféré l'exercice de la puissance paternelle au père pour les enfants Francis et Lucien, la mère étant déchu des droits de la puissance paternelle. Communiqué par le Chef de Justice et Police. Bussigny le 15 avril 1926 L'Officier de l'état civil Ch. Fatio.



Registre des mariages A.

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe, du 10 juin 1910, de deux décrets et de l'arrêté du C. C. S. de la section de l'Orbe, en application de l'art. 137 de la loi du 19 juin 1909, le mariage ci-dessus a été déclaré nul et les fiancés ont été déclarés libres et capables de se remarquer.

Raymond Valet
 Bussigny, le 14 octobre 1909
 L'Officier de l'état civil
 E. Albert Barraud



Aujourd'hui quinze juillet _____ mil neuf cent dix
 _____ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Raymond Robert, agriculteur
 de Taulion _____ domicilié à Bussigny _____
Célibataire _____

né à Ecérens le dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt sept
 fils de Louis Edouard Raymond, agriculteur _____
 et de Eme Octavie née Besson sa femme les deux à Bussigny
 2° Valet Ida, sans profession _____
 de Arca _____ domiciliée à Arca _____
Célibataire _____

née à Arca le vingt juillet _____ mil huit cent quatre-vingt huit
 fille de Jules Valet, agriculteur, veuve Sausanne _____
 et de Rose Fanny née Corboz, domiciliée à Arca _____

Les publications ont eu lieu à Taulion & Bussigny le dix sept, à Arca
le dix huit et à Arca le vingt juin mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à
Taulion, Bussigny, Arca & Arca

Signatures des époux :

Robert Raymond
Ida Val Raymond née
Valet

Signatures des témoins :

Charles Demelau
Alfred Jeanneret

Communiqué : aux Officiers de
 l'état civil de Taulion, de Sullens
 et de Collombier _____

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 5
Cuérel Roulet
Cerey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui hente Décembre mil neuf cent die
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cuérel Charles, agriculteur

de Villars-Ste-Croix domicilié à Villars-Ste-Croix

veuf de Elisa Duperré dès le 26 Avril 1903

né à Villars-Ste-Croix le trois Novembre mil huit cent septante

fils de feu Jean Charles Cuérel

et de Elisa Charlotte née Lerochon sa veuve à Villars-Ste-Croix

2° Roulet née Cerey mari Hortense, ménagère

de Echichens & La Sagne (Neuchâtel) domiciliée à Echichens

veuve de Albert Jules Roulet dès le 27 Mai 1908

née à Collombier le vingt deux Avril mil huit cent septante quatre

fille de feu Jean Louis Cerey

et de feu Emma née Fer

Les publications ont eu lieu à Villars-Ste-Croix, à Echichens et à
La Sagne le die Décembre mil neuf cent die

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Villars-Ste-Croix, à Echichens
et à La Sagne

Signatures des époux :

Charles Cuérel
Mari Cuérel née Cerey

Signatures des témoins :

Georges Desjardins
Lucien Barraud

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil de Vufflens le Château
et de La Sagne

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

N° _____

~~Aujourd'hui~~ mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Le N° 5 à page 111 est celui de la dernière inscription faite dans

Lieu d'origine et de domicile :

~~de l'année 1910, les deux doubles du~~ domicilié à présent Registre sont

Etat civil :

Conformes, ce que nous Certifions

Lieu et date de la naissance :

A Bussigny le 31 Décembre 1910. L'officier de l'état civil

Noms, profession et

né à _____ mil huit cent *E. Albert Barraud*
fils de _____

domicile des parents :

et de Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 7 Janvier 1911 en

Nom et profession de l'épouse :

2° exécution de l'article 2 de la loi

Lieu d'origine et de domicile :

de A Bussigny le 7 Janvier 1911 domiciliée à L'officier de l'état civil
E. Albert Barraud

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à _____ mil huit cent

Noms, profession et

filie de _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Latarel Lavillard
née Crucho

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois février mil neuf cent dix-huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Latarel Fernand Charles, ouvrier de fabrique

de St-Saphorin s. Georges domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Bremblans le six Avril mil huit cent quatre vingt quatre

fils de feu Joseph Latarel

et de Isaline née Montagnon décédée

2° Lavillard née Crucho Lina Rose Augustine

de Orny domiciliée à Bussigny

veuve de Charles Lavillard, dès le sept Avril mil neuf cent dix

née à Apples le huit Août mil huit cent septante quatre

filles de Aimé Crucho, agriculteur à Apples

et de Jeanne Louise née Rouiller sa femme

Les publications ont eu lieu à Bussigny le huit, à St-Saphorin et à Orny le dix février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à St-Saphorin et à Orny

Signatures des époux :

Fernand Latarel

Lina Latarel née Crucho

Signatures des témoins :

Louis Rubin à Bussigny

Louis Cuéllid

Communiqué :

aux officiers de l'Etat Civil de Fultierens et de La-Sarraz

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert

Par jugement du Tribunal de District de Lausanne du 8 mai 1924 déclaré définitif et exécutoire le 18 Juillet 1924, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce en application de l'art. 142 du C.C.S. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier. Transcrit sur l'ordre du Département de Justice et Police Bussigny le 5 août 1924 Officier de l'état civil Ch. Albert



N° 2
Dutoit, Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février mil neuf cent onze
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dutoit Marcel Constant

de Boudon & Neyrus domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Aclens le vingt un Novembre mil huit cent quatre vingt neuf

fils de Constant Philippe Dutoit, agriculteur

et de Constance née Lichonnet sa femme les deux à Bussigny

2° Bally Henriette Blanche, ménagère

de Boussens domiciliée à Bussigny

Célibataire, mineure autorisée.

née à Boussens le vingt trois Avril mil huit cent quatre vingt onze

fille de Jules Bally, agriculteur

et de Anna née Couillard sa femme

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix sept, à Boudon le dix huit, à Boussens le dix neuf et à Neyrus le vingt Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny
Boudon Neyrus et Boussens
et autorisation du père de l'épouse
mineure

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil de Boudon, Denezey
& Sullens

Signatures des époux :

Dutoit Marcel

Bally Henriette Dutoit
née Bally

Signatures des témoins :

Gustave Tossier

Miry Pittet

Gergéte Ami

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Baccard

N^o 3
Michel Bordet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *vingt deux Avril* mil neuf cent *onze*
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o *Michel Jean, mécanicien*
de *Coppet* domicilié à *Bussigny*
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Montevideo Amérique du Sud* le *sept août* mil huit cent *quatre vingt cinq*
fils de *Antoine Constant Michel diédi*
et de *Suzanne Henriette née Boret à Coppet*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o *Bordet Julie Clementina sans profession*
de *Vingier Haute Savoie* domiciliée à *Bussigny*
Célibataire, mineure autorisée

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :
Date des publications :

née à *Bussigny* le *vingt juin* mil huit cent *quatre vingt onze*
fille de *feu Hippolyte Bordet*
et de *Anne Marie Joséphine née Bugnet, à Bussigny*
Les publications ont eu lieu à *Bussigny le dix sept, à Coppet le dix huit et à Vingier le vingt dix Mars, mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Coppet et à Vingier et l'autorisation de la mère de l'épouse mineure

Signatures des époux :

Jean Michel
Julie Michel née Bordet

Signatures des témoins :

Constant Michel à Coppet
Auguste Louis Boissin

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Coppet* et à la *Chancellerie d'Etat à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud

N^o 4
 Combejine
 Renaud née Gogerat
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Avril _____ mil neuf cent onze _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Combejine Charles, boulanger _____

de Deniges _____ domicilié à Bussigny _____

Célibataire _____

né à Pully le neuf Janvier _____ mil huit cent quatre vingt deux _____

fils de Auguste Samuel Combejine _____

et de Louise née FAYE, les deux décédés _____

2^o Renaud née Gogerat Hélène Lina _____

de Eschamps _____ domiciliée à Bussigny _____

veuve de Edmond Lucien Renaud des le vingt six décembre 1909
mil neuf cent neuf _____

née à Bussigny le huit juin mil huit cent quatre vingt neuf _____

filles de Marie Louise Gogerat couturière à Bussigny _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix, à Eschamps et à Deniges
le onze Avril mil neuf cent onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Deniges
à Bussigny et à Eschamps

Signatures des époux :

Charles Combejine
Hélène Combejine née Gogerat

Signatures des témoins :

Emile Combejine Charles
Félix Ducet à Bussigny

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Sonay et de Cotonay

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barreaud

N° 5

Marcel & Pauline
Grau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Avril mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marcel Marcel Auguste menuisier

de Yronand domicilié à Bussigny

Celibataire

né aux Ferrières (Neuchâtel) le vingt sept ans mil huit cent quatre vingt huit
fils de feu Charles Marcel Charpentier

et de Elise née Jeannet sa femme

2° Pauline Pauline Alice Marguerite sans profession

de L'Abergement (Vaud) domiciliée à Bussigny

veuve en 1^{er} noces de Ernest Pauline des le vingt sept janvier mil
neuf cent neuf

née à Neuchâtel le vingt sept janvier mil huit cent quatre vingt un

filles de feu Jacob Grau

et de Augustine Adèle Collaud sa femme, à Sevrieres

Les publications ont eu lieu à Yronand & à Bussigny le quinze à
Signerolle le seize et à Neuchâtel le dix huit Avril mil neuf cent
onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny
à Yronand, à Signerolle & à Neuchâtel

Signatures des époux :

Marcel Marcel
Alice Marcel née Grau

Signatures des témoins :

Emile Durussel à Neuchâtel
François Dubaront à Bussigny

Communiqué : aux Officiers de l'état
Civil de Yronand de Signerolle

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert Barraud

J'ai jugé le mariage contracté le 29 avril 1911 à Bussigny
entre Marcel Auguste menuisier
et Pauline née Alice Marguerite
sans profession. Le divorce a été prononcé
contre le mari, en vertu de l'art.
130 du Code de procédure civile.
Le tribunal a fixé à un an
le délai pendant lequel il
ne pourra contracter un
nouveau mariage.
Un certificat de non-appel
du 7 avril 1913 et le dit que
le jugement est actuellement
passé en force de chose jugée
générale le 7 avril 1913
Le Greffier
A. Pétit
Bussigny le 10 avril 1913
Officier de l'état civil



N° 6
Subilia Charbonniers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Septembre mil neuf cent ^{orig} mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Subilia Fernand Paul Constant, Pasteur

de Euens domicilié à Terrey

Célibataire

né à Eausanne le deux Janvier mil huit cent quatre vingt dix

fils de Louis Jean Henri Subilia, Pasteur aux Croisettes (Epalinges)

et de Euphrasie Sophie Terrey au dit lieu.

2° Charbonnier Alice Emilie.

de Torre Pellice (Eurin Italie) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bussigny le quinze Mai mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Etienne Henri Edmond Charbonnier, Docteur Médecin

et de Julie Louise née Diamond, domiciliés à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Terrey le huit juillet, à Bussigny le douze
à Euens le douze juillet et à Torre Pellice les six et treize Août, mil
neuf cent ^{orig}

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état
 Civil de Terrey, de célébrer le mariage
 à Bussigny

Signatures des époux :

Fernand Subilia

Alice Subilia née Charbonnier

Signatures des témoins :

M. Subilia à Bussigny

C. Barrot id.

Communiqué : à l'officier de l'état

Civil de Terrey et de Euens et à la
 Chancellerie d'Etat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

E. Mont Barraud

N° 7
 Rochat Laurent
 né Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat Jules Henri Louis, horloger

de Sicy et de l'Abbaye domicilié à Bussigny

Divorcé de Clara Lucie née Rochat dès le trente un Janvier
 mil neuf cent onze

né aux Charbonnières le dix sept Septembre mil huit cent soixante six

fils de feu Jules Isaac Rochat

et de Marie Louise Uranie née Magnenat sa veuve aux Charbonnières

2° Laurent né Cruchon Alice Ita, ménagère

de Sey domiciliée à Bussigny

veuve de Emile Frédéric Laurent dès le vingt cinq Juillet 1906
 mil neuf cent six

née à Apples le vingt cinq Avril mil huit cent septante trois

fille de Aimé Cruchon, Cantonnier de l'Etat à Apples

et de Jeanne Louise née Rouillet, sa femme id.

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye et à Bussigny le vingt neuf, à
 Sey et au Sicy le trente Août mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication au Sicy
 à l'Abbaye à Sey et à Bussigny

Signatures des époux :

Jules Henri Louis Rochat
 Alice Rochat née Cruchon

Signatures des témoins :

F. Pillard à Bussigny
 François Létay, id.

Communiqué : aux Officiers de l'Etat

Civil du Sicy de l'Abbaye et de
 Sey

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bonnard

N° 8
Meylan Croisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Octobre mil neuf cent dix huit mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Meylan Constant, Agent de Police

de Sieu (Vallée de Jours) domicilié à Morges

Célibataire

né à Chesaux (Chatelard) le vingt quatre février mil huit cent quatre vingt trois

fil de Alfred Louis Meylan, Charcutier

et de Isaline Louise née Bolomey sa femme les deux à Cressier

2° Croisier Emma Hina, Couturière

de Monthérod domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Aubonne (Bougy St-Martin) le deux huit mil huit cent septante huit

fille de François Jules Daniel Croisier, ancien Employé aux C.F.F.

et de Sabine Augustina née Braissant sa femme les deux à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt quatre, au Sieu, à Monthérod le vingt six et à Morges le trente huit mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Eautorisation de l'officier de l'Etat Civil de Morges de célébrer le mariage à Bussigny

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil du Sieu de Sornet de Morges

Signatures des époux :

Meylan Constant
Emma Meylan née Croisier

Signatures des témoins :

L. Croisier à Bussigny
P. Moras à Villars-st-Genis

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 9
Villard Meun

Aujourd'hui Dix huit Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent onze}

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Villard Auguste Louis, serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Borges le vingt quatre février mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fil de Charles Auguste Rodolphe Villard, mécanicien

domicile des parents :

et de Rosette née Brunner sa femme les deux à Bussigny

Nom et profession de l'épouse :

2° Meun Jeanne Rose, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Layenne domiciliée à Rolle

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Concise le quinze Septembre mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Samuel Fritz Meun à Crissier

domicile :

et de Jeanne Rose née Digerens, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens & à Bussigny le seize, à Rolle le dix sept et à Layenne le vingt un Octobre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Dailens, à Rolle, à Bussigny et à Layenne.

Signatures des époux :

Villard Auguste
Rose Villard née Meun

Signatures des témoins :

Louis Meun
Charles Villard

Communiqué : aux Officiers de l'Etat civil de Sullens, de Rolle, et de Layenne

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert Barraud

In le 20 Xa 1911.
F. J. J. J.

N°

Anjourd'hui

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

1° Le N° 9 à page 121 est celui de la dernière inscription
de faite dans l'année 1911. Les deux ~~domiciliés~~ doubles du présent
Registre sont conformes, ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1911

L'Officier de l'Etat Civil mil huit cent

Et. Albert Barraud

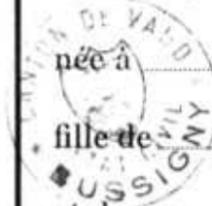


2° Un double a été remis à l'autorité Cantonale le
8 Janvier 1912 en conformité de ~~domiciliés~~ l'article 2 de la loi
A Bussigny le 8 Janvier 1912

L'Officier de l'Etat Civil

Et. Albert Barraud mil huit cent

Et. Albert Barraud



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Fazan Barraud

Aujourd'hui vingt trois ans de Bussigny mil neuf cent douze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Fazan Alois Justin, garçon d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Apples le sept janvier mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fils de feu Justin Henri Fazan

domicile des parents :

et de Anna Marguerite née Bichel sa veuve à Duchy

Nom et profession de l'épouse :

2° Barraud Henriette Louise, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny & Villars. Vicreclin domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bremblens le trente trois mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de feu Jean Baptiste Barraud

domicile :

et de Louise née Chambard sa veuve à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples, à Bussigny & Villars. Vicreclin
le vingt quatre février mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Acte de publication de Apples
Acte de publication de mariage de
Bussigny
Acte de publication de mariage de Villars
Communiqué : aux bureaux d'état
Civil d'Apples & de Bottens

Signatures des époux :

Fazan Alois
Henriette Fazan née Barraud

Signatures des témoins :

A. Petit à Bussigny
C. Bally à Bussigny

L'officier de l'état civil :

A. Albert Barraud

N° 2

Spätig, Dumoulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Bussigny

Aujourd'hui trente trois ~~sept~~ mil neuf cent douze ~~quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Spätig Ulisse, ouvrier de fabrique, bûcheron
de Eüscheren (Berne) domicilié à Bussigny
Célibataire

né à Cherroux le dix Octobre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Nicolas Spätig d'écidé

et de Marie Susanne née Cuany, à Couvelles près Layern

2^o Dumoulin Marie Emma, ménagère

de Bussy (Fribourg) domiciliée à Neuchâtel

Célibataire

née à Franey Fribourg le huit Avril mil huit cent septante neuf.

fille de François Basile Dumoulin, d'écidé

et de Rosine née Corche sa veuve à Chables (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt six à Finely (Berne)
à Bussy (Fribourg) et à Neuchâtel le vingt sept février mil neuf
cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Bussigny, à Finely, à Bussy
et à Neuchâtel

Communiqué : aux bureaux
de l'Etat Civil de Finely, de Bussy
et de Neuchâtel

Signatures des époux :

Spätig Ulisse
Spätig Emma née Dumoulin

Signatures des témoins :

Henri Collet, à Bussigny
Rosa Roy, Courmayeur

L'officier de l'état civil :

Alfred Barraud

N° 3
Bessat Simonet

Aujourd'hui onze avril Bussigny mil neuf cent douze
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bessat François Henri, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarigny & de Forel domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny le quinze août mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Henri Louis Bessat, décédé

domicile des parents :

et de Julie Louise née Perret, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Simonet Rosina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Salmig (Fribourg) domiciliée à Eys (Berne)

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Châtres (Fribourg) le trois mars mil huit cent quatre vingt douze

Noms, profession et

fille de Christian Simonet, décédé

domicile :

et de Anna Barbara née Etter sa veuve à Eys

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sarigny & à Bussigny le seize, à Forel le dix sept et à Eys le dix huit mars mil neuf cent douze & à Salmig le dix huit mars mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 & 3 Actes de naissance des fiancés
- 7 & 12 Les actes de publication de mariage à Sarigny, à Forel, à Bussigny, à Salmig & à Eys.

Signatures des époux :

Henri Bessat
Rosa Bessat & Simonet

Signatures des témoins :

Charles Perret à Bussigny
Louis Journot à Bussigny

Communiqué : aux bureaux de l'Etat Civil de Sarigny, de Forel de Salmig & de Eys.

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barraud

N° 4
Rossier Lillet

Aujourd'hui dix deux A Bussigny mil neuf cent douze
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux : 1° Rossier Gustave, facteur postal
Lieu d'origine et de domicile : de Bussigny & Bourneis domicilié à Bussigny
Etat civil : Célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Bea le vingt neuf juin mil huit cent quatre vingt quatre
Noms, profession et domicile des parents : fils de Auguste Louis Rossier décédé
et de Emma née Valet sa veuve à Bussigny

Nom et profession de l'épouse : 2° Lillet Marie Emma, ménagère,
Lieu d'origine et de domicile : de Bussigny & Lampigny domiciliée à Bussigny
Etat civil : Célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Bussigny le trente Novembre mil huit cent quatre vingt onze
Noms, profession et domicile des parents : fille de Constant Louis Lillet, agriculteur, à Bussigny
et de Henriette Adèle Charlotte née Barraud

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix, à Bourneis et à
Lampigny le onze Avril mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 & 3 actes de naissance des fiancés
- 4 & 6 actes de publication du mariage à Bussigny, Lampigny & Bourneis

Signatures des époux :

Gustave Rossier
Marie Rossier née Lillet

Signatures des témoins :

François Desargens
Adèle Desargens à Bussigny

Communiqué : aux bureaux de l'état civil de Pullens et de Lampigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 5
Bocion & Faure

Aujourd'hui vingt-huit mai 1882 Bussigny
 mil huit cent deux
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bocion Auguste Louis, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Bournens domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon le vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fil de Jules Marc Louis Bocion, décédé

domicile des parents :

et de Marie Augusta Josephine Gendre à Nyon

Nom et profession de l'épouse :

2° Faure Rose, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Larigny & de forel (Evaux) domiciliée à Sausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cheabres le sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

filles de Charles Faure, boulanger à Pully

domicile :

et de Julie née Barrax, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix, à Bournens, à Larigny, à forel et à Sausanne le vingt-huit mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 & 3 actes de naissance des fiancés
- 4, 5, 6 & 7, actes de publication de mariage à Bussigny, Bournens, Larigny, forel & Sausanne

Signatures des époux :

Auguste Louis Bocion
Rose Bocion née Faure

Signatures des témoins :

Hilthard Frédéric à Bussigny
Maurice Lysmaire

Communiqué : aux Bureaux de

l'Etat Civil de Sullens & de Pully, Larigny, de forel & de Sausanne

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrax

N° 6
Lernoua Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juin 1908 mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lernoua Alfred Albert, Employé aux C.F.F.

de Argier-le-Vieux domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Neuchâtel le cinq juillet mil huit cent quatre vingt sept

fils de Arac Alfred Lernoua, Employé aux C.F.F. à Neuchâtel

et de Anne Marie née Kändly

2° Gerber Blanche Lucie

de Rothembach (Bern) domiciliée à Neuchâtel

Célibataire

née à Neuchâtel le six janvier mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Friedric Emile Gerber typographe à Neuchâtel

et de Marie Lucie née Fwidexova sa femme

Les publications ont eu lieu à Bussigny & Neuchâtel le dix sept Mai
à Argier le Vieux le dix huit et à Rothembach le vingt Mai, mil neuf
cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 promesse de mariage
- 2 et 3 actes de naissance des fiancés
- 4, 5, 6, 7 actes de publication de mariage
- à Bussigny, à Neuchâtel, à Argier le
Vieux et à Rothembach

Signatures des époux :

Lernoua

Blanche Gerber
Lucie Gerber

Signatures des témoins :

Jean De Sarrenay
Emile Gerber
à Bussigny
à Neuchâtel

Communiqué : aux bureaux

de l'Etat Civil, d'Argier le Vieux, de
Neuchâtel et de Rothembach

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

N° 7
Devillard Cuérel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui A. Bussigny vingt huit juin mil neuf cent long
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Devillard Jules Henri, ouvrier de fabrique (boilerie)

de Gollion domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Collombier le vingt cinq octobre mil huit cent quatre vingt dix

fil de Ulysse Emile Devillard, Cordonnier à Bussigny

et de Marie Elisa née Magnenet

2^o Cuéril Julie Emilie, repasseuse

de Villard St. Croix domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Villard St. Croix le vingt neuf juin mil huit cent quatre vingt dix

fille de feu François Louis Cuérel

et de Alice née Filet sa veuve à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Gollion, à Bussigny & à Villard St. Croix
le Dix huit Mai mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 promesse de mariage
2 & 3 Actes de naissance des fiancés
4, 5, & 6 actes de publication à Gollion
à Bussigny & à Villard St. Croix

Communiqué : aux bureaux de
l'Etat Civil de Cossonay

Signatures des époux :

Jules Devillard
Julie Devillard née Cuérel

Signatures des témoins :

Jean Desarrens à
Cuéril Paul Bussigny

L'officier de l'état civil :

P. Albert Bournaud

N° 8
Klay, Eschumy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Bussigny mil neuf cent douze
six juillet mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Klay Louis Auguste, ouvrier de fabriquede Walkringen (Borne) domicilié à Bussignyveuf de Marie Henriette Barraud d'âg. le 15 novembre 1908né à Dompierre le cinq juillet mil huit cent septante quatrefils de feu Georges Albert Klayet de Marie Alphonsine née Chassot à Bussigny2° Eschumy Bertha, sans professionde Epesses domiciliée à BussignyCélibatairenée à Puidoux le cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-douzefille de feu Anna Eschumyet de feu Rosalie MaurisierLes publications ont eu lieu à Bussigny & à Walkringen le dix sept
et à Epesses le dix neuf juin mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 promesse de mariage
2 & 3 Actes de naissance des époux
4, 5, 6, Actes de publication de mariage à Bussigny, à Walkringen & à Epesses. & 7 autorisation du tuteur de l'épouse mineure.

Communiqué : aux bureaux de l'état civil de Walkringen et de Cully

Signatures des époux :

Klay Louis AugusteBertha Klay née Eschumy

Signatures des témoins :

Jeanross Desayens àEugène Oquey Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Barraud

N^o 9
Bequin Cart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *09* *Septembre* *1882* mil neuf cent *1882*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bequin François Etienne, Charon*

de *St. Léger La Chesnaie* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *St. Léger le huit Mai* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fil de *François Jean Etienne Bequin, décédé*

et de *Amedine Félicie née Rochat à Jours*

2^o *Cart Louise Emma, ménagère*

de *Leieu* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Les Cullayes le premier Août* mil huit cent *quatre vingt onze*

filles de *Julien Frédéric Cart, décédé*

et de *Emma née Emery, à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et au Lieu le vingt un et à St. Léger le vingt deux Août mil neuf cent douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés
- 4, 5 et 6. Actes de publication du mariage, à St. Léger, Le Lieu et Bussigny

Communiqué : aux bureaux de l'Etat Civil de St. Léger et au Lieu

Signatures des époux :

François Bequin

Louise Bequin née Cart

Signatures des témoins :

Alfred Emery, à Lully

Georges Badel à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N^o 10
Charles Franfort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui A Bussigny Six sept Octobre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Charles Robert Louis, facteur postal

de Taugondry domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Valleyres s. Rances le dix huit Décembre mil huit cent quatre vingt deux

fil de Jean Louis Charles, agriculteur

et de Louise Julie née Widmer, domiciliés à Bussigny

2^o Franfort Susanne, ménagère

de Begnins domiciliée à Charannes s. Ecublens

Célibataire

née à Sautanne, Campagne Dorigny le quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de François Jacob Franfort, agriculteur

et de Marianne Susanne née Bozet, domiciliés à Charannes

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt sept, à Taugondry, à Begnins et à Charannes le vingt huit Septembre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 promesse de mariage
- 2 & 3 Actes de naissance des fiancés
- 4, 5, 6 & 7 actes de publication à Bussigny, à Taugondry, à Begnins et à Charannes

Communiqué : aux Bureaux de l'Etat Civil de Champagne, de Begnins et d'Ecublens

Signatures des époux :

Robert Charles

Susanne Charles née Franfort

Signatures des témoins :

Charles Ernest Nyon

Nelly Meillieret Pulley

L'officier de l'état civil :

E. M. Barraud

Le 6 Fe 1912
Charles Franfort

N° 11
Martinet Schopfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Bussigny mil neuf cent douze
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martinet Alfred Albert, Agriculteur

de Mont-la-Ville domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Mont-la-Ville le vingt-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jean Louis Albert Martinet décédé

et de Emma Julie née Henry sa femme à Mont-la-Ville

2° Schopfer Marie Louise, infirmière

de Sauenen (Berne) domiciliée à Cottens (avant à Cery-Trilly)

Célibataire

née à Cottens le vingt-un Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

filles de Jules Henri Victor Schopfer, agriculteur

et de Jenny Louise née Challet sa femme, domiciliés à Cottens

Les publications ont eu lieu à Bussigny à Trilly la Dix, à Mont-la-Ville

à Cottens le onze et à Sauenen le douze Décembre mil neuf cent

douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 & 3 Extrait de naissance des fiancés
- 4, 5, 6 & 7 publication de mariage à Bussigny, Trilly, Mont-la-Ville, Cottens & Sauenen.

Signatures des époux :

Alfred Martinet
Marie Martinet née Schopfer

Signatures des témoins :

Louis Vercherz à Bussigny
Jules Schopfer à Cottens

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Communiqué : aux Bureaux de l'Etat civil de E. Isle, de Trilly Romand de Cottens (Grancy) et de Sauenen

En 76 11 a page 133 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1912. Les

deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions
A Bussigny le 31 Décembre 1912. L'Officier de l'Etat civil Es. Albert Barraud

Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 9 Janvier 1913 en vertu de l'article 9 de la loi.

A Bussigny le 9 Janvier 1913
L'Officier de l'Etat civil
Es. Albert Barraud

N° 1
Neyret Gogerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *femur Jorret* *M. Bussigny* mil neuf cent *treize*
 mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Neyret Charles Albert, Agriculteur*

de *Bussigny* domicilié à *Bussigny*

Celibataire

né à *Bussigny le dix juin* mil huit cent *quatre vingt dix*

fil de *feu Louis Neyret*

et de *Louise Henriette née Kovak sa sœur à Bussigny*

2° *Gogerat Marie Louise, ménagère*

de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*

Celibataire

née à *Bussigny le huit juin* mil huit cent *quatre vingt treize*

fille de *Louis Alexis Gogerat*

et de *Marie Louise née Dumont, domiciliés à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le dix janvier mil*
neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Acte de naissance du fiancé
- 2 Acte de naissance de la fiancée
- 3 Autorisation des père & mère de la fiancée mineure
- 4 Acte de publication de mariage à Bussigny

Communiqué :

Signatures des époux :

Charles Neyret

Marie Neyret née Gogerat

Signatures des témoins :

Gogerat Anne, à Bussigny

Erlebach Paul à Renans

L'officier de l'état civil :

C. H. Bussigny

N° 2
Renard, Virevax

Aujourd'hui premier Mars A. Bussigny mil neuf cent treize
mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Renard Maurice, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Echaux domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Echaux le douze février mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fil de François Louis Renard, Secier

domicile des parents :

et de Emma Louise née Brehan à Bussigny

Nom et profession de l'épouse :

2° Virevax Rose Henriette

Lieu d'origine et de domicile :

de Cussier domiciliée à Renens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Trilly le vingt huit Septembre mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de François Louis Virevax, Charpentier

domicile :

et de Louise Henriette née Guereux, les deux à Renens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le six, à Echaux le sept
à Cussier & Renens le sept février, mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 & 3 Actes de naissance des fiancés
- 4, 5, 6 & 7 Actes de publication de mariage à Echaux, Bussigny Cussier et Renens

Signatures des époux :

Maurice Renard

Rose Renard née Virevax

Signatures des témoins :

Jean Deshayes
François Lesay, c. s.

Communiqué : aux Bureaux de l'état civil de Cotonnaye, et de Romanet à Trilly

L'officier de l'état civil :

E. Albert Renaud

N° 3
~~Ducret Ducret~~

Aujourd'hui quatre St Bussigny mil neuf cent treize
tril mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Ducret Elie, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens & St-Sulpice domicilié à Ecublens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ecublens le huit Décembre mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils de feu Louis Marc Ducret

domicile des parents :

et de Suzette Rosine née Gouret sa veuve à Ecublens

Nom et profession de l'épouse :

2° Ducret Blanche Fanny, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens & St-Sulpice domiciliée à Ecublens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ecublens le quinze août mil huit cent huitante six

Noms, profession et

fille de Jean François Ducret, Agriculteur

domicile des parents :

et de Julie Charlotte née Loret sa femme à Ecublens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens et à St-Sulpice le quatorze
Mars mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Ecublens et St-Sulpice et autorisa-
tion de l'Officier de l'Etat Civil
d'Ecublens, de célébrer le mariage
à Bussigny

Communiqué : au Bureau de l'Etat
civil d'Ecublens

Signatures des époux :

P. Ducret

B. Ducret, née Ducret

Signatures des témoins :

Ducret à Ecublens

Alex. Barrault à
Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrault

N° 4
Perret Journot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *cing* ~~truit~~ *A Bussigny* ~~mil neuf cent treize~~ *mil huit cent quatre vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perret Charles François, Agriculteur*

de *Lilly* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Bussigny le vingt-cinq Octobre* mil huit cent *quatre vingt sept*

fils de *Jean François Perret, agriculteur*

et de *Louisa née Richard sa femme, à Bussigny*

2° *Journot Elise Louise, Couturière*

de *Juans, Départ. du Doubs (France)* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *la Jonction rière Daillens, le dix huit* ~~mil huit cent~~ *quatre vingt douze* ^{Janvier}

fille de *Ulysse Henri Journot, Cantonnier aux C.F.F.*

et de *Marie Wingerd sa femme, à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le sept et à Lilly le huit*
mars mil neuf cent treize et en France

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. promesse de mariage
- 2 & 3 Actes de naissance des fiancés
- 4 Déclaration de consentement des père & mère de fiancé
- 5 & 6 Certificat de publication à Lilly & Bussigny & certificat de publication et de capacité matrimoniale du consulat Communiqué de France, à Genève au Bureau de l'Etat Civil de Lilly & à la Chancellerie d'Etat à Ecublens

Signatures des époux :

Perret Charles

Perret née Journot Louise

Signatures des témoins :

Emile Wingerd

Henri Benvegrossi
Collombier Puffens la Ville

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 5
 Rossier Lerret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Bussigny mil neuf cent treize
vingt mil huit cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Ami Albert, employé d'Imprimeriede Bournens et Bussigny domicilié à SausanneCélibatairené à Bussigny le cinq février mil huit cent quatre vingt quatrefils de Henri Rossier, agriculteur à Bussignyet de Julia Henriette Françoise née Veiret à Sausanne2° Lerret Louise Eydiede Prilly domiciliée à SausanneCélibatairenée à Bussigny le douze Septembre mil huit cent quatre vingt dixfille de Jean François Lerret, agriculteuret de Louisa née Richard sa femme, à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Bussigny, Prilly et
Bournens le treize Mars mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à
Sausanne, Bussigny, Bournens
et Prilly et autorisation de célébrer
le mariage à Bussigny par
l'officier de l'état civil de
Sausanne

Communiqué : aux Bureaux
de l'état civil de Prilly de Sullens
et de Sausanne

Signatures des époux :

Albert RossierLouise Rossier née Parth

Signatures des témoins :

Jos. Loret à BussignyHenri Benvegnin à
Sufflens la Ville

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 6
Dyens Wagnerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Dix huit Avril* *Bussigny* mil neuf cent *treize*
 mil huit cent *quatre-vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dyens Fritz Eugène, ouvrier de fabrique*

de *Concise* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *La Pise Gaulay de Concise le sept mai* mil huit cent *quatre-vingt*

fils de *Henri François Louis Dyens, décédé*

et de *Marie née Fuchs sa veuve à Concise*

2° *Wagnerat Marie Virginie, ancienne cuisinière*

de *Taulion* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Collombier le dix mai* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Jean Julien Wagnerat, agriculteur à Selépons*

et de *Ursule née Wolf sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le premier, à Concise et à Taulion le deux avril, mil neuf cent treize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
extraits de naissance des fiancés
Certificats de publication à
Bussigny, à Concise et à Taulion

Signatures des époux :

Dyens Fritz
Marie Dyens née
Wagnerat

Signatures des témoins :

François Desouzergis
François Béjuin Bussigny

Communiqué : aux Bureaux de
 l'Etat Civil de *Concise et de*
Taulion

L'officier de l'état civil :

E. Monfauand

N° 7
Barraud Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Bussigny — mil neuf cent treize
Aujourd'hui vingt six Avril — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barraud Alphonse Louis, Agriculteur

de Bussigny - Villars. Ciercelin domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Bussigny le dix neuf Mai — mil huit cent quatre vingt neuf

fils de Alphonse François Louis Barraud, Agriculteur à Bussigny

et de Louise Euphrasie née Corbax, veuve

2° Bally Rosine Jenny, ménagère

de Roussens — domiciliée à Cussier

Célibataire

née à Roussens le onze Août — mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Jean François Louis Daniel Bally, Agriculteur à Cussier

et de Sabine Louise Solay sa femme à Cussier

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Villars. Ciercelin à Roussens
et à Cussier le premier Avril mil neuf cent treizeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage et acte de
naissance des futurs époux, certificat
de publication à Bussigny, à Villars
Ciercelin, à Roussens et à Cussier

Signatures des époux :

Alphonse Barraud
Rosine Barraud née Bally

Signatures des témoins :

Edouard Bally à Cussier
Albert Larone à BussignyCommuniqué : aux bureaux de
l'Etat Civil, de Roussens à Poligny le Grand
de Lullens et de Romanet à Trilly

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

N° 9
Devantay, Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Bussigny — mil neuf cent treize
Aujourd'hui vingt huit juin — mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Devantay Louis Charles, agriculteur

de Grancy — domicilié à Echandens (au houlain)

Célibataire

né à Grancy le trois Septembre — mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Frédéric Victor Devantay, agriculteur

et de Lydie née Cherpillod, sa femme à Echandens

2° Pittet Alice Louise

de Bussigny & de Lamproy — domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bussigny le quatorze février mil huit cent quatre vingt treize

fille de Charles Albert Pittet, agriculteur

et de Adèle née Bessat, sa femme, à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Echandens & à Bussigny le quinze
mai, à Grancy le seize et à Lamproy le dix huit mai
mil neuf cent treize.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications à
Echandens, Bussigny, Grancy
& Lamproy et autorisation
de l'officier de l'Etat Civil
de Sonay de procéder à la
célébration du mariage.Communiqué : aux bureaux de
l'Etat Civil de Sonay à Echandens
de Grancy et de Lamproy

Signatures des époux :

M. Devantay

A Devantay née Pittet

Signatures des témoins :

Frédéric Devantay à Echandens
J. Crochet à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 10

Agnosotti Cassinelli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize* ^{de Bussigny} ~~mil neuf cent treize~~ ^{mil huit cent quatre vingt}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Agnosotti Jacques Antoine, maçon.*

de *Champdepraz (Curin Italia)* domicilié à *Bussigny*

Célibataire

né à *Fiering Commune de Champdepraz le deux* ^{juin} ~~mil huit cent quatre vingt huit~~

fils de *Chiaffredo Antoine Agnosotti, agriculteur*

et de *Maria Rosalie née Dherin, les deux à Champdepraz*

2° *Cassinelli Angèle Agnès, Couturière*

de *Magliano Alfieri (Cunis Italia)* domiciliée à *Bussigny*

Célibataire

née à *Magliano Alfieri le dix-neuf janvier* ~~mil huit cent quatre vingt seize~~

fille de *Jean Cassinelli, agriculteur*

et de *Maria Ferrero sa femme, les deux à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Champdepraz, à Magliano Alfieri*
le 29 juin 1913 et à Bussigny le 16 Août, mil neuf cent
treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage, actes de naissance des fiancés, autorisation des père/mère de la fiancée mineure, Certificats de nationalité des fiancés, acte de publication de mariage, à Bussigny, Champdepraz et à Magliano Alfieri, certificat de capacité au mariage des deux fiancés, autorisation de l'état.
Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne, en deux doubles

Signatures des époux :

Agnosotti Giacomo
Agnosotti Angèle née Cassinelli

Signatures des témoins :

Ferrero Neri
Francini Des

L'officier de l'état civil :

Ed. Albert Barraud

le 28 Ju 1913
Jacques Ferrero

N° 11
Mingard Binggeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Bussigny quinze novembre mil neuf cent treize
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mingard Jean Georges, Employé aux C.F.F.de Chapelles (Taud) domicilié à Lessey, rue de Neuchâtelveuf de Anna née Binggeli des le 23 Août 1912né à Lausanne le vingt quatre juillet mil huit cent quatre vingt unfils de Jean Mingardet de Marie Louise née Freymond, décédée2° Binggeli Ida, sans professionde Wahlern (Berne) domiciliée à BussignyCélibatairenée à Chapelles le quatre Septembre mil huit cent quatre vingt quatrefille de Jean Arien Emmanuel Binggeliet de Céline née Meyste, à BussignyLes publications ont eu lieu à Lessey, Wahlern, Bussigny et
Chapelles, les treize Septembre, deux et trois Octobre, mil neuf cent
treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, à Lessey,
à Wahlern à Bussigny et à Chapelles
et autorisation de l'officier de l'Etat
civil de Lessey, de célébrer le
mariage à BussignyCommuniqué : aux bureaux de
l'Etat Civil de St. Georges, de Lessey
et de Wahlern, à Schwarzenbourg

Signatures des époux :

Mingard Jean
Ida Mingard née Binggeli

Signatures des témoins :

L. Brunard à Bussigny
C. Freymond Employé aux T.L.

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Garraud

N° 12
Pictet & Cerey

Aujourd'hui *vingt deux Novembre* à *Bussigny* — mil neuf cent *trois*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Pictet Henri Arthur, garde-malade*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Genève* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *La Chaux-de-fonds le trois Mai* — mil huit cent *huitante sept*

Noms, profession et

fil de *Charles Pictet, quillocheur à la Chaux-de-fonds*

domicile des parents :

et de *Emma Julie née Bourquin, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Cerey Ida Alice*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cheseaux* domiciliée à *Bussigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Cheseaux le onze Mars* — mil huit cent *quatre vingt deux*

Noms, profession et

fille de *Jean François Cerey, agriculteur à Bussigny*

domicile :

et de *Jenny née Chatelain, sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, Genève & Cheseaux le*
vingt six Novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. *Promesse de mariage*
 2. *Actes de naissance des fiancés*
& Certificats de publication à Genève,
Bussigny & Cheseaux.

Signatures des époux :

Henri Pictet
Ida Pictet née Cerey

Signatures des témoins :

Jean Cerey à Bussigny
Gorgérot & Anis Hussier
à Bussigny

Communiqué : aux bureaux de l'état

Civil de Genève et de Romanel à
Lully

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 13

Maury & Berboën

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui 4 Bussigny mil neuf cent treize
ouze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maury Emile, ouvrier de fabriquede Tuibroye domicilié à BussignyCélibatairené à Eaubanne le huit janvier mil huit cent quatre-vingt quatrefils de Louis Euphrasie Alexis Maury, domicile inconnuet de Louise Julie née Sillieron, décédée2° Berboën Elise, ménagèrede Morges et de Lonay domiciliée à LonayCélibatairenée à Lonay le trente un Décembre mil huit cent quatre-vingt neuffille de François Auguste Berboën à Lonayet de Suzanne Louise Pauline Delaraye née Duperrut, décédéeLes publications ont eu lieu à Bussigny le vingt, à Tuibroye et Lonay
le vingt un et à Morges le vingt deux Octobre mil neuf cent
treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 promesse de mariage
2 & 3 actes de naissance des fiancés
4, 5, 6 & 7 Certificats de publication
à Bussigny, à Tuibroye, à Lonay
et à MorgesCommuniqué : aux bureaux de
l'état civil à Cron, de Morges et
de Lonay, à Echandens

Signatures des époux :

Maury EmileMaury Elise née Berboën

Signatures des témoins :

Devillard. U., à Bussigny
Schmitzguébel Henri id.

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° _____

Aujourd'hui

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

1° Le 76¹³ à page 146 est celui de la dernière inscription de faite dans l'année 1913, Les deux domiciliés à Doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions
A Bussigny le 31 Décembre 1913

L'Officier de l'Etat civil
E. Albert Barraud
mil huit cent

2° Un double a été remis à l'autorité cantonale le 7 janvier 1914 en conformité de l'article 2. domiciliés à de la loi
A Bussigny le 7 janvier 1914

L'Officier de l'Etat civil
E. Albert Barraud
mil huit cent

et de Aujourd'hui 31 Décembre 1913, le présent Registre
Les publications ont eu lieu à quoique non rempli est clos, en vertu de la circulaire du Département de Justice & Police en date du 16 Décembre 1913, ce que nous certifions, à Bussigny le 31 Décembre 1913
L'Officier de l'Etat civil E. Albert Barraud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Aujourd'hui

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

1° Le 76¹³ à page 146 est celui de la dernière inscription de faite dans l'année 1913, Les deux domiciliés à Doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions
A Bussigny le 31 Décembre 1913

L'Officier de l'Etat civil
E. Albert Barraud
mil huit cent

2° Un double a été remis à l'autorité cantonale le 7 janvier 1914 en conformité de l'article 2. domiciliés à de la loi
A Bussigny le 7 janvier 1914

L'Officier de l'Etat civil
E. Albert Barraud
mil huit cent

et de Aujourd'hui 31 Décembre 1913, le présent Registre

Les publications ont eu lieu à quoique non rempli est clos, en vertu de la circulaire du Département de Justice & Police en date du 16 Décembre 1913, ce que nous certifions, à Bussigny le 31 Décembre 1913
L'Officier de l'Etat civil E. Albert Barraud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

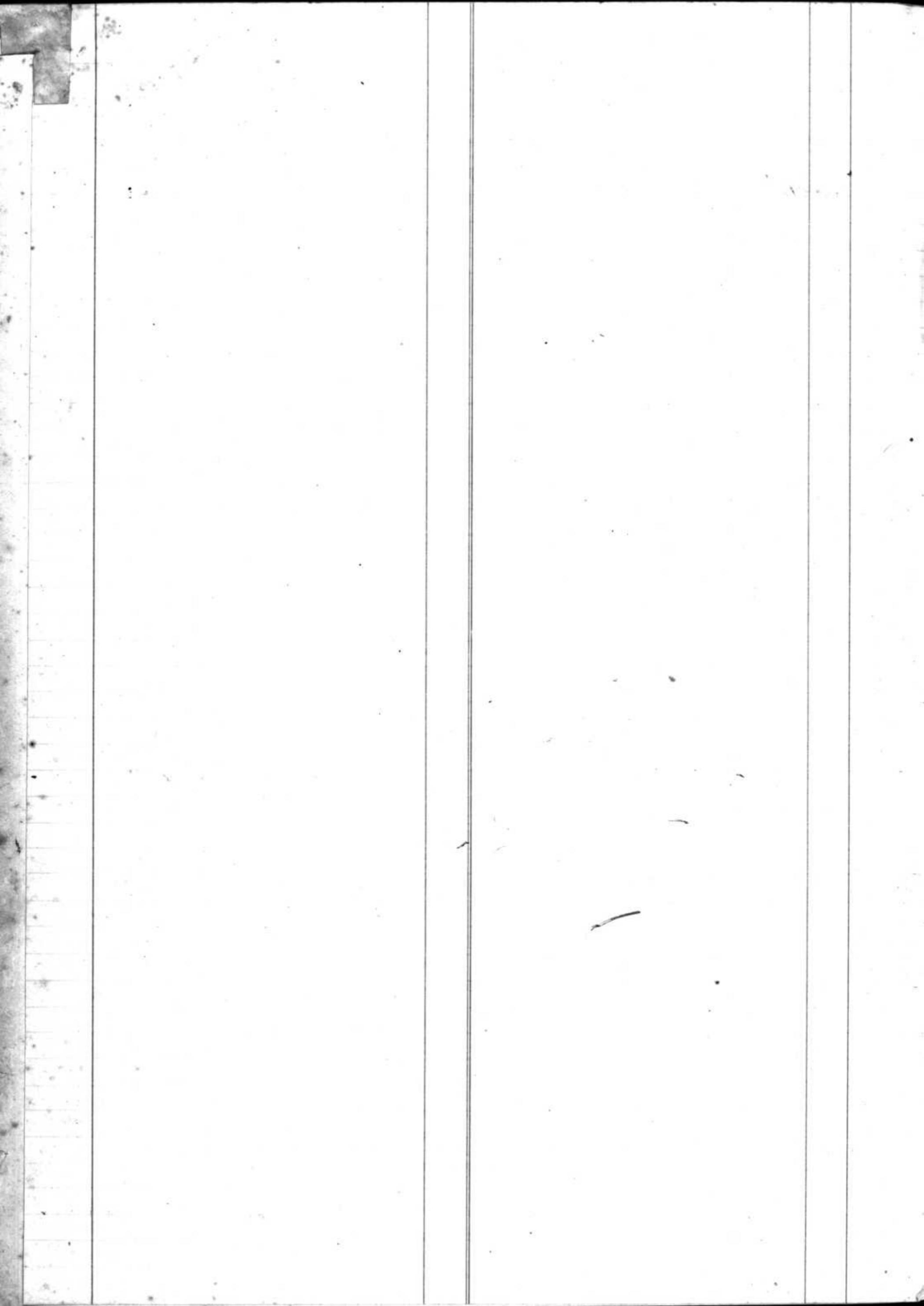
Communiqué :

L'officier de l'état civil :

1902
Amiguet Adrien
Antonin Ferdinand Saunier
Agnesotti Jacques Antoine

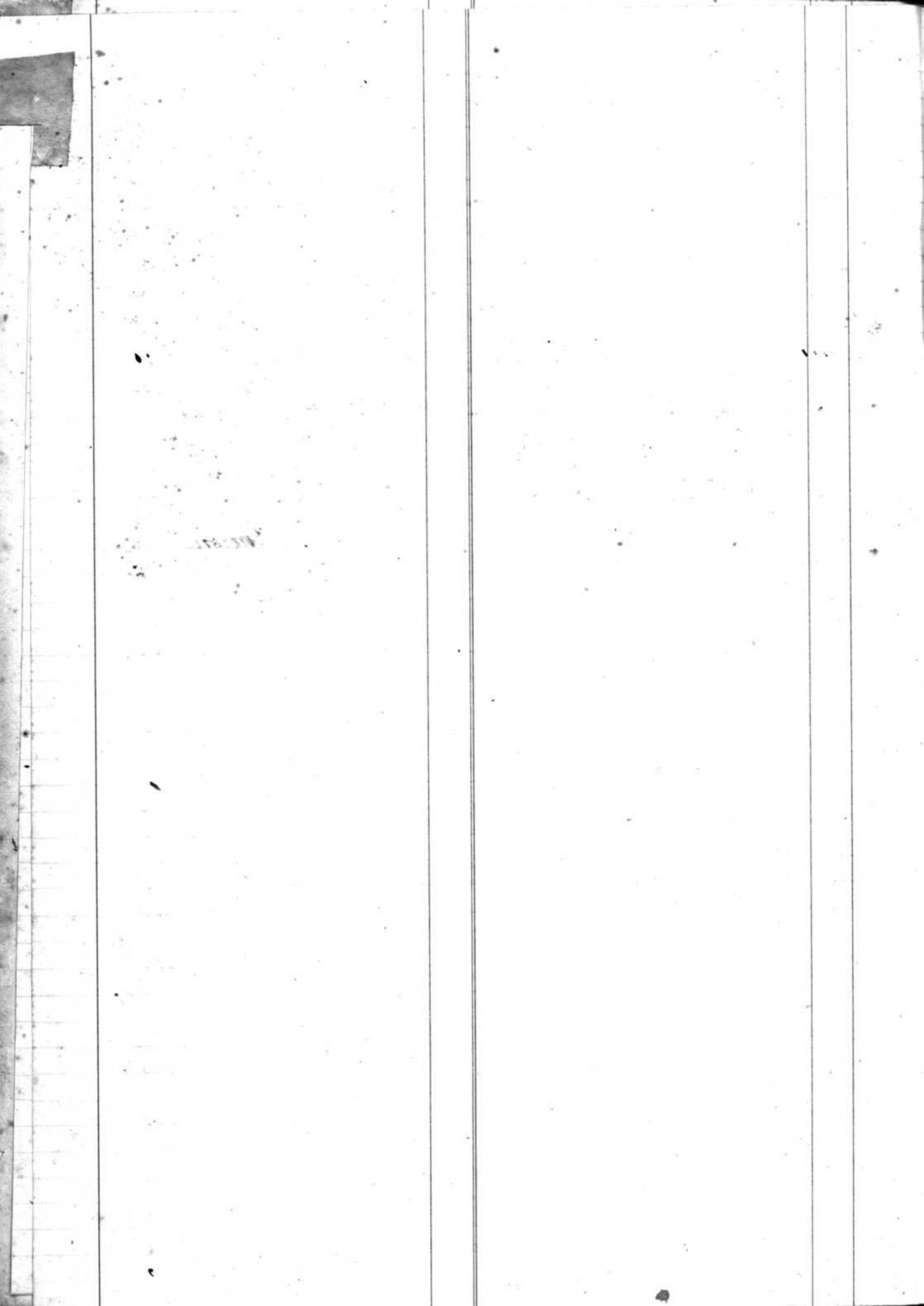
1902
✓ Lucia Constanza Maria Magnolat 14
1906
✓ Louise Emma Henriette Gras 57
1913
✓ Angele Agnes Cassinelli 143

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	1902		
Bolay Charles Francois	v	Leonia fanny Cuirel	11
Barraud Lucien Emile	v	Louise Jenny Cottier	12
Barraud Jules Edouard	v	Augusta Françoise	13
	1903		
Barraud Jules Ulysses	v	Jeanne Berthe Chappuis	21
Brocard Eugene	v	Rose Marguerite Dufour	22
Bron Hymon Auguste	v	Rosine Henrioud	25
	1904		
Bugnona reura Michot Eugenie Marguerite	v	Alexis Henri Cuirel	32
	1905		
Barras Louis	v	Marie Louise Cuirel	42
Barriswyl Georges Arthur	v	Marie Louise Henriette Klay	48
Bolomey Ferdinand	v	Elisa Rosina Vuille	49
	1906		
Balmat Louise Alice	v	William Louis Rossier	53
Bessat reura Krautler Louise Henriette	v	Abel Emile Stauffer	54
Brechon Henriette Jeanne	v	Constant Henri Ruby	58
Bulloz Henriette Amelie	v	Henri Louis Alphonse Favre	61
Beetschen Emilie	v	Paul Alexis Jaccard	62
	1907		
Barraud Louis Alfred	v	Eugenie Perret	69
Binggeli Anna	v	Jean Georges Bingard	71
Boeloen Marie Eugenie	v	Edouard Louis Borel	78
	1908		
Barraud Jules Albert	v	Marguerite Dormond	83
	1909		
Binggeli Cilina Alice	v	Constant Eugène Freymond	92
Barras Rosina Lucia	v	Ferdinand Moret	97
Bertholet v Henri	v	Marie Marguerite Rosalie Juvenot	98
Barraud Louis Henri	v	Berthe Alice Denis	99
Bron Louis	v	Marguerite Alice Villard	101
Berger Ida Estelle Eonie	v	François Jules Chabloz	103
	1911		
Bally Henriette Blanche	v	Marcel Constant Dubois	114
Bordet Julie Clémentine	v	Jean Michel	115
	1912		
Barraud Henriette Louise	v	Alexis Justin Faxon	123
Bessat Henri Louis	v	Rosina Simonet	125
Bocion Auguste Louis	v	Ferre Clémentine Hüb	127
Bequin François Etienne	v	Louise Emma Cart	131
	1913		
Barraud Alphonse Louis	v	Rosina Jenny Bally	140
Bally Rosina Jenny	v	Alphonse Louis Barraud	140
Binggeli Ida	v	Jean Georges Bingard	144
Boelien Elise	v	Emile Baury	146

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1901	Casellini Pittet Exchange	1	Louise Helene Marie Pittet	2
	Chable Felix Auguste Daniel Henri	2	Julietta Charbonnier	3
	Charbonnier Juliette	3	Felix Auguste Daniel Henri Chable	4
1902	Cuèrel Alfred	4	Julie Jenny Henriette Pittet	10
	Cuèrel Fanny Leonie	5	Charles Francois Bolay	11
	Cottier Louise Jenny	6	Lucien Emile Barraud	12
	Cuèrel Marie Louis	7	Bertha Marie Gross	16
1903	Cuèrel Constance Rosa	8	Alfred Kräehenbühl	18
	Chappuis Jeanne Bertha	9	Jules Ulysses Barraud	21
1904	Cottier Charles Louis	10	Rosine Finaud	28
	Croisier Auguste Samuel Rodolphe	11	Fanny Fagnières	29
	Cuèrel Marie Henri	12	Eugenie Marguerite Michot veuve	32
	Collet Georges Henri	13	Bugnonna	32
		14	Maria Julia dite Alma Dutoit	33
1905	Cornuet Ida	15	Pache Alfred Gustave	39
	Croisier Jules Auguste	16	Jordan Marie Helene	40
	Cuèrel Marie Louise	17	Barraud Louis	42
	Cassini Giacomo Giovanni Battista	18	Clemence Louise Habert	51
1906	Clerc Jean Rodolphe	19	Rosa Elise Gerdy	60
1907	Collet Jean Samuel	20	Louise Julie Alice Massonni Collet	76
	Clement Louis Auguste	21	Bertha Elise Jaccard	77
1909	Cuèrel Henri Jules	22	Jeanne Emma Kamuz	102
	Chablot Francis Jules	23	Ida Estelle Leonie Berger	103
	Croisier Alfred Robert	24	Rosa Weister	105
1910	Cuèrel Jean Francois	25	Nancy Clara Cuèrel	107
	Cuèrel Charles	26	Marie Hortense Roulet veuve Cerey	110
	Cerey veuve Roulet Marie Hortense	27	Charles Cuèrel	110
1911	Cruchoy ^{veuve} Lavillard Lina	28	Fernand Charles Faturel	113
	Rosa Augustina	29	Helene Lina Renaudin Gogerat	116
	Comberine Charles	30	Constant Meylan	120
	Croisier Emma Alice	31	Fernand Paul Constant Subilia	118
	Charbonnier Alice Emilie	32	Jules Henri Louis Rochet	119
	Cruchoy veuve Laurent Alice Ida	33		
1912	Cuèrel Julia Emilie	34	Jules Henri Devillard	120
	Cort Louise Emma	35	Francois Etienne Beiguen	131
	Chablot Robert Louis	36	Suzanne Franfort	132

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Charbonnier Juliette Carolina Elisa
Cassinelli Angele Agnes
Cerey Ida Alice

1913

v
v
v

Eugene Francois Paul Hervé
Jacques Antoine Agrossetti
Henri Arthur Pictet

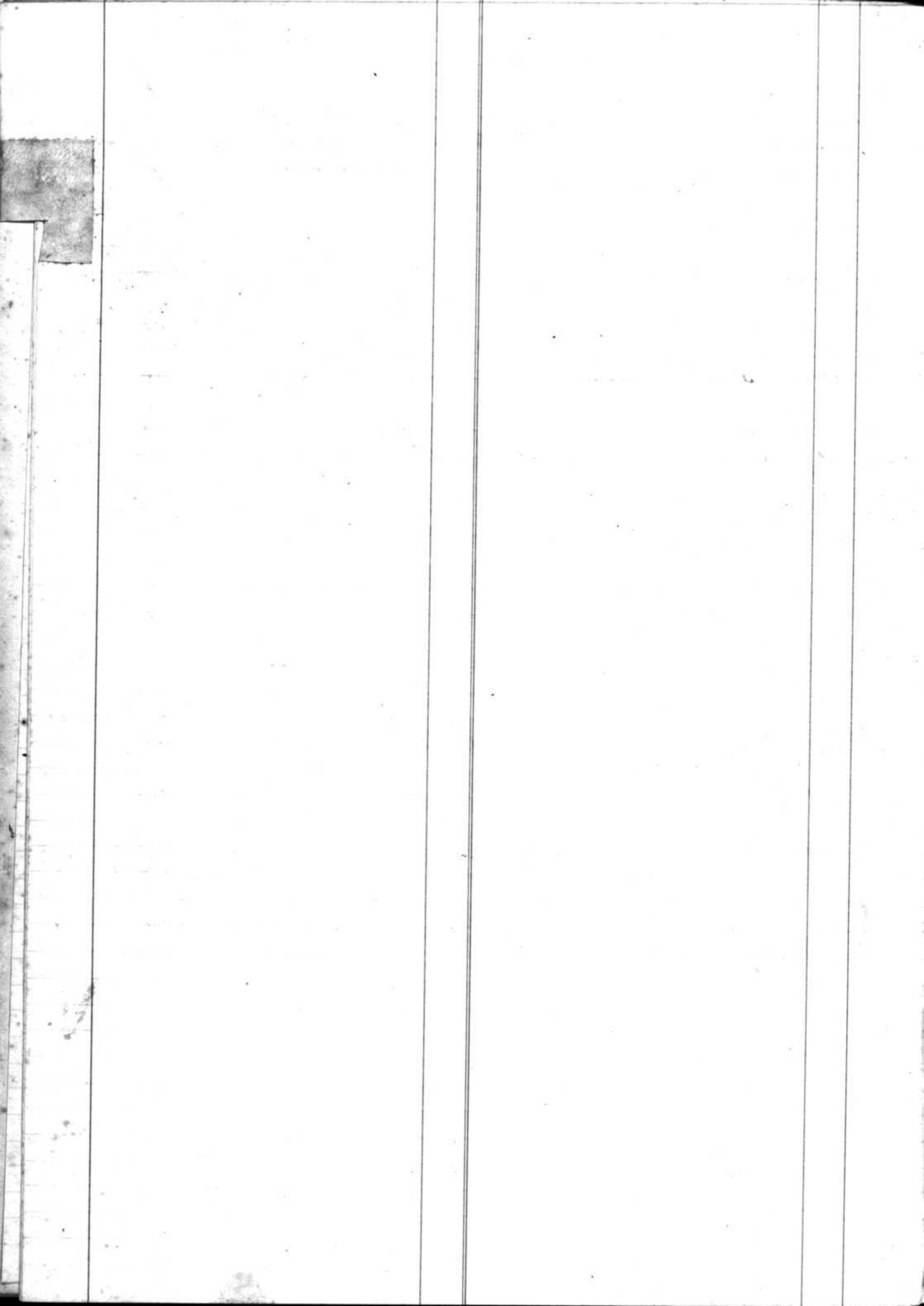
141

143

145

Dumont Henri Armand	1901	Lydie Kingard	1
Demonterjauv Marie	v	Charles Henri Gergesot	4
Delesse Jules Louis	v	Marie Henriette Heritier	6
Duboua Emma	v	Ernest Pugginsperg	7
Damond Ducret Marie Emma	1903	Charles Louis Fagnieres	20
Dufour Rosa Marguerite	v	Eugene Brocard	22
Derussel Ernest Jules	v	Louise Marie Bocca	24
Detraux Alfred	1904	Marie Julia Desch	31
Dutoit Arina Julia dite Alma	v	Georges Henri Collet	33
Duperrea John Alphonse	v	Julie Mathilde Solano	35
Dicerens Julia Louise	1905	Pierre Francois Rary	43
Durova Jean Baptiste Lucien	v	Anga Adelaide Silva	45
Dufour Louise	1907	Charles Louis Rossier	65
Dumont Charlotte Lea	v	Louis Antoine Renaud	69
Dormond Marguerite	1908	Jules Albert Barraud	83
Dessouclary Marie Louise	v	Gustave Vitoude	84
Delacuisine Aline Henriette	1909	Maurice Louis Rossier	93
Denz Berthe Alice	v	Louis Henri Barraud	99
Dicerens Jules Oscar	1910	Berthe Lavanchy	108
Dutoit Marcel Constant	1911	Henriette Blanche Bally	114
Dumoulin Marie Emma	1912	Ulitta Spratig	124
Desillard Jules Henri	v	Julie Emilie Cuvel	129
Ducret Elie	1913	Blanche Fanny Ducret	136
Devantay Marie Louis Charles	v	Alice Louise Pittet	142

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



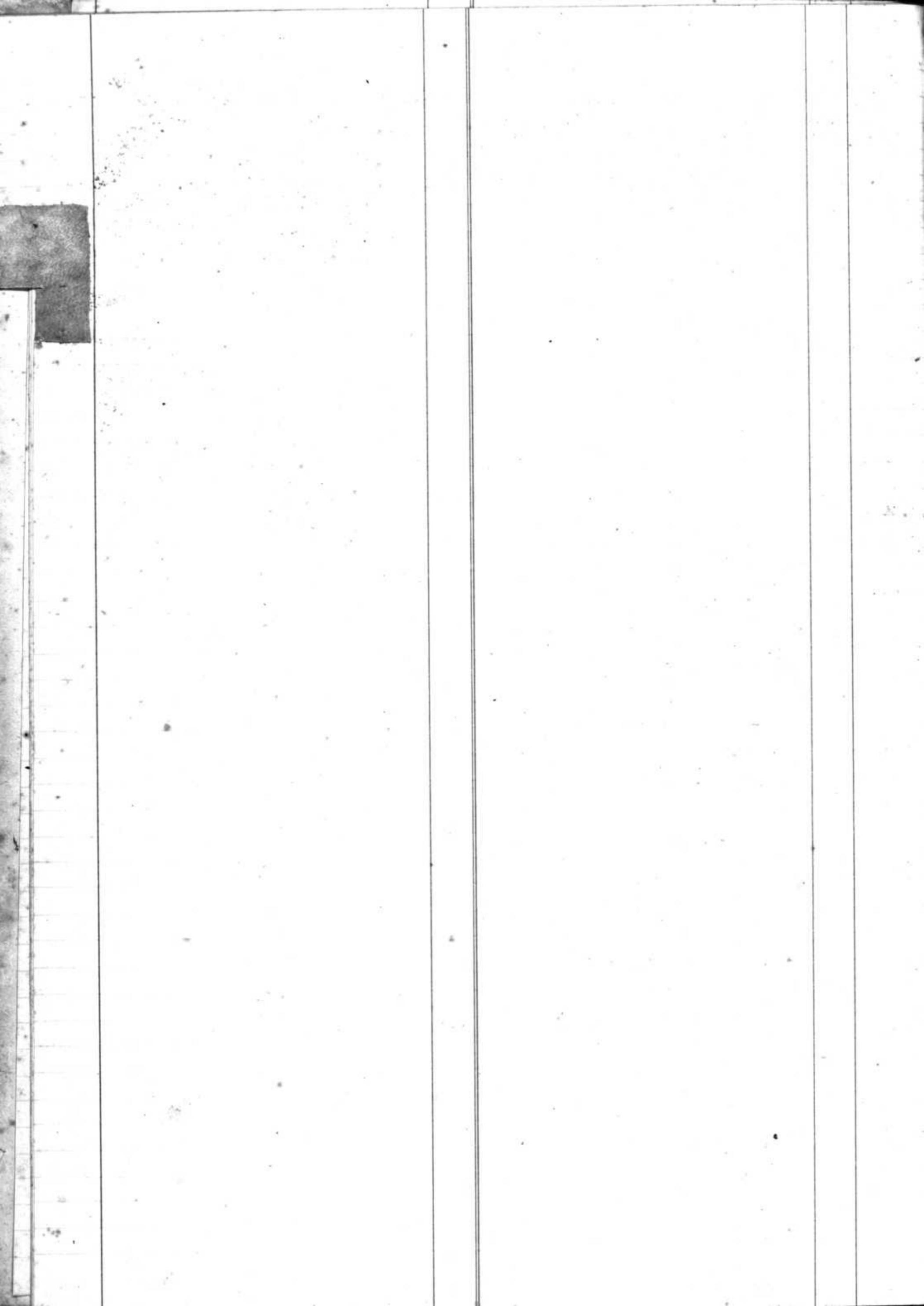
1908
Stendw Marie Louise
Orlebach Paul Joseph

v Louis Henri Fauthey
v Bertha Lina Gogerat

85

88

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Francfort Augusta	1902	Jules Edouard Boreaud	13
Fiana Rosina	1904	Charles Louis Cottier	28
Faës Emile Alphonse	1908	Emilie Alice Gogerat	87
Freymond Constant Eugène	1909	Céline Alice née Ringgeli	92
Frohard Aline Louise		Julien Sartet	104
Faxon Alois Justin	1912	Henriette Louise Boreaud	123
Fano Clemence Adèle		Auguste Louis Boisson	127
Francfort Robert Louis Susanna		Robert Louis Chablon	131

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1901
 Gogerat Charles Henri
 Grandchamp Adrien
 Gugginsperg Ernest
 Gebha Bertha Marie

Solar Lucie Bathilde

Gillieron Cecile
 Gacou Blanche Valentine

Grand Louise Emma Henriette
 Gogerat Julie Louise
 Guillemin Jean Huber Julie

Gogerat Helene Louise
 Galley Françoise Amelie
 Gobety John Albert
 Guichoud Henriette Paula
 Gogerat Louis Georges Alfred

Gogerat Henri Louis
 Gogerat Emilia Alice
 Gogerat Bertha Lina

Gerber Frida Julia
 Girardet ~~Henriette~~ ^{Charles} ~~Louise~~

Gogerat Jean Renaud Helene Lina
 Gruu Jean Louis Alice Marguerite

Gerber Blanche Lucie

Gogerat Marie Louise

1901
 1902
 1904
 1905
 1906
 1907
 1908
 1909
 1911
 1912
 1913

Marie Demontejaud 4
 Henriette Emma Oesch 5
 Emma Duboua 7
 Marie Louis Cuérel 16

John Alphons Duperré 35

Jean Joseph Lévêque 37
 Victor Wehren 46

Ferdinand Marie Antonin 52
 Gustave Jeanmonod 56
 Charles Edouard 64

Edmond Lucien Renaud 65
 Paul Michel Tasquier 72
 Henriette Pauline Guichoud 73
 John Albert Gobety 78
 Julie Rosine Henrichon-Jordan 74

Rosa Jeanne Louise Martin 82
 Emile Alphonse Faës 87
 Paul Joseph Erlebach 88

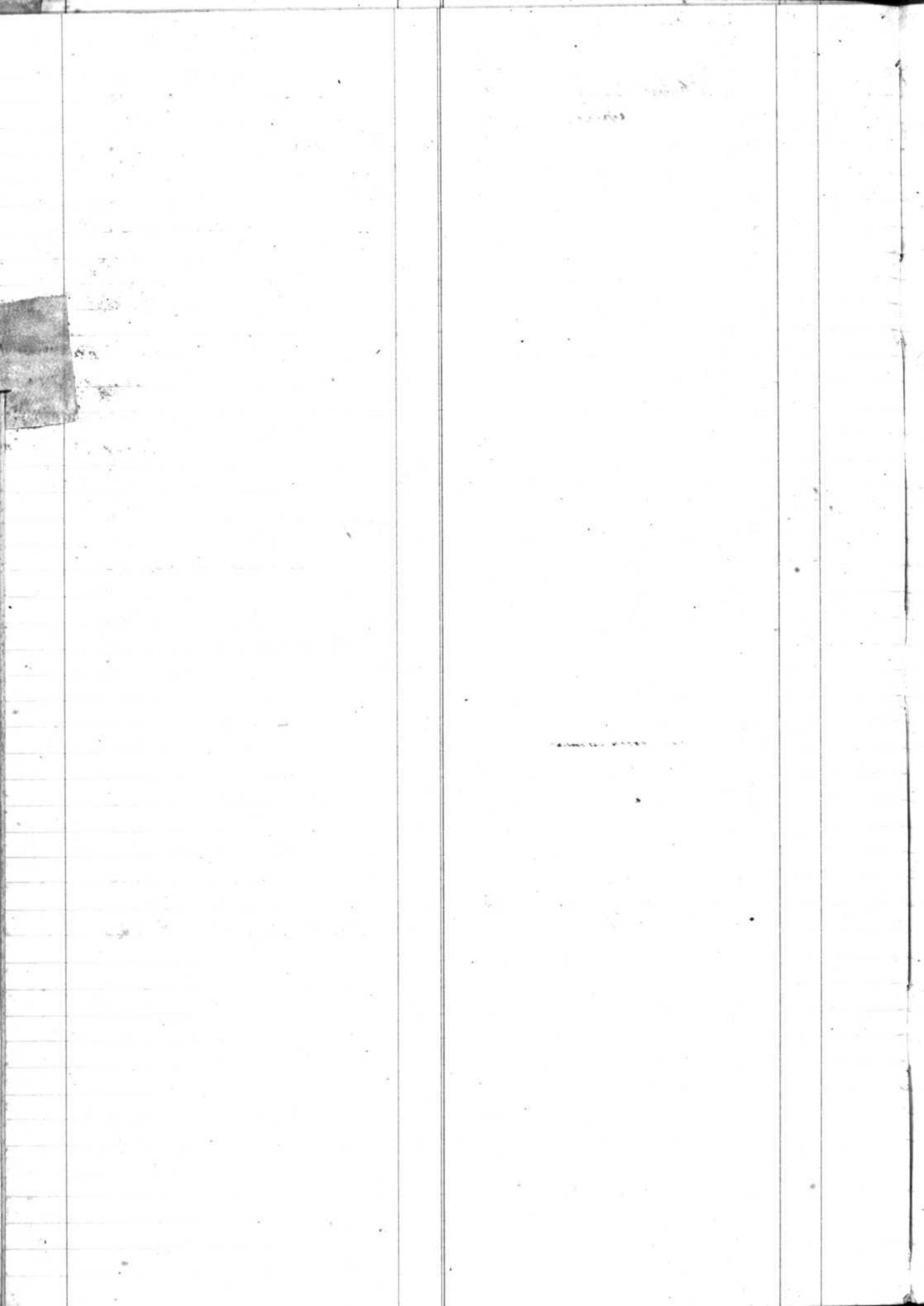
Marie Elie Morax 95
 Helene Jenny Renaud 90

Charles Cornéjine 116
 Marcel Auguste Marcel 117

Alfred Alphons Lermoua 126

Charles Albert Neyret 134

G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Héritier Alice Henriette	1901	Jules Louis Delesbert	6
Haldé Emilie	1903	Xavier Roos	23
Henrioud Rosina		Symon Auguste Bron	25
Habert Clémence Louise	1905	Giacomo Giovanni Battista Cabbini	51
Henchozini Jordan Julia Rosina	1907	Louis Georges Alfred Gorgerat	74
Huguenin Virchaux Jacques Alexandre	1908	Henriette Cecile Lina Sebilica	86
Heeré Eugène François Paul	1913	Juliette Carolina Elise Charbonnier	141

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

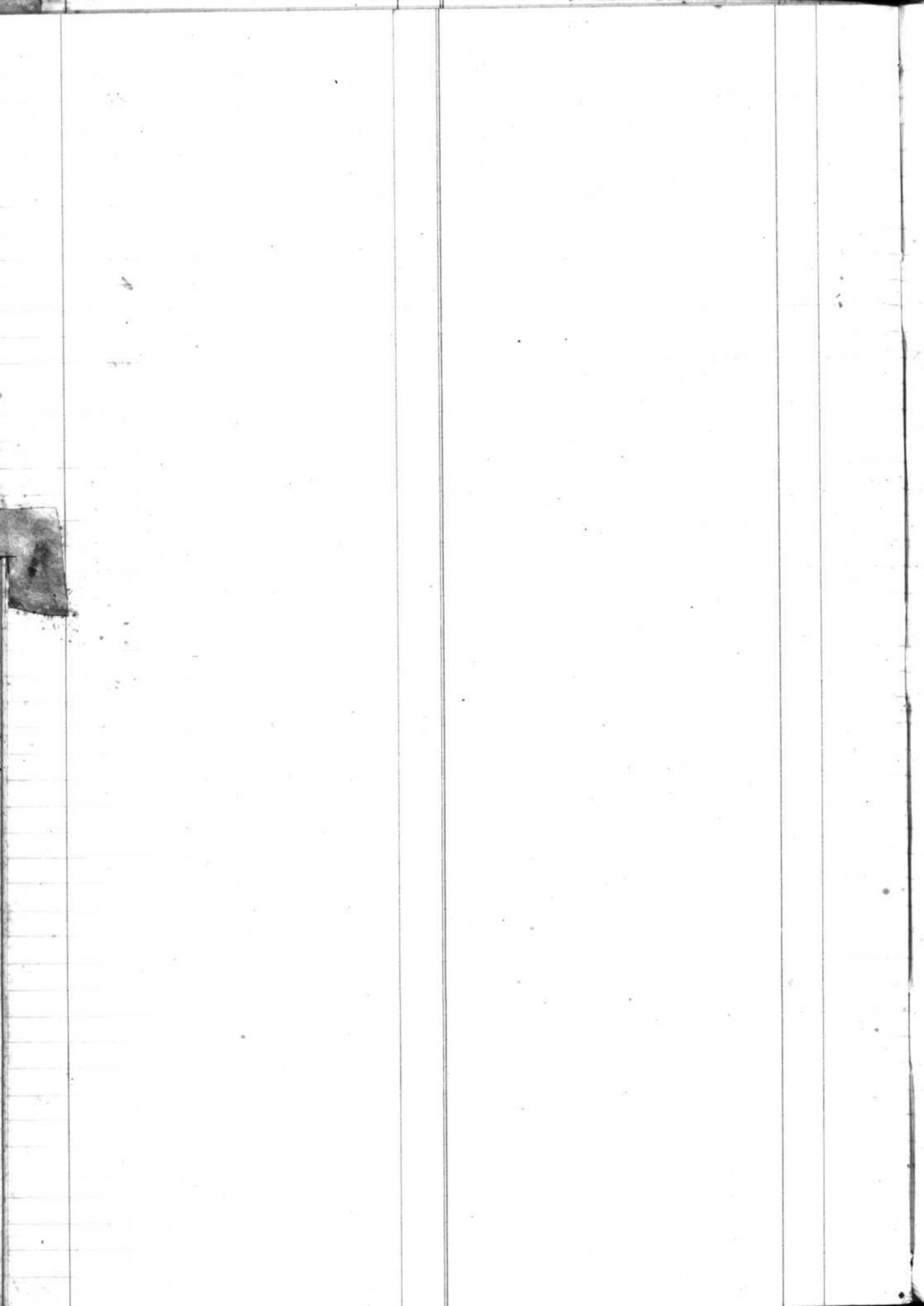


Jacquier Nancy	1903	Charles Louis Ferdinand	17
Jordan Marie Helene	1905	Jules Auguste Croisier	40
Just Jules		Sophie Françoise Tubes	47
Jouvenot Jenny Marie		Rudolph Marie Greger	50
Jeanmonod Peistara	1906	Julia Louise Bergerat	56
Jaccard Paul Alexis		Emilie Beetschen	62
Jordan Marie Herichon Julia Rosine	1907	Louis Georges Alfred Bergerat	74
Jaccard Bertha Elise		Louis Auguste Clement	77
Joly Jeanne Emma Anna	1908	Jean Tartet	90
Jouvenot Marie Marguerite Rosalie	1909	Hemi Bertholet	98
Journot Elise Louise	1913	Charles Francois Secret	137

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Krähenbuhl Alfred	1913	✓	Constance Rosa Cuirel	18
Klay Jean Jules	1904	✓	Elisabeth Wolfine Schärer	30
Klay Marie Louise Bernette	1905	#	Georges Arthur Bacciswyl	48
Kräutlerin Bessat Louisa Bernette	1906	✓	Albert Emile Stauffer	54
Klay Gustave Adolphe	1907	✓	Lina Marie Lanchaud	68
Klay Ellyssa Emile		✓	Hilone Tragnieux	70
Klay Louis Auguste	1912	✓	Bertha Eschmury	130

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1905	✓	Cécile Pillieron	37
	✓	Louis Charles Tissot	44
1908	✓	Samuel Fritz Aécian	81
	✓	Jules Henri Lahud	89
1910	✓	Jules Oscar Disserens	108
1911	✓	Jules Henri Louis Rochat	119

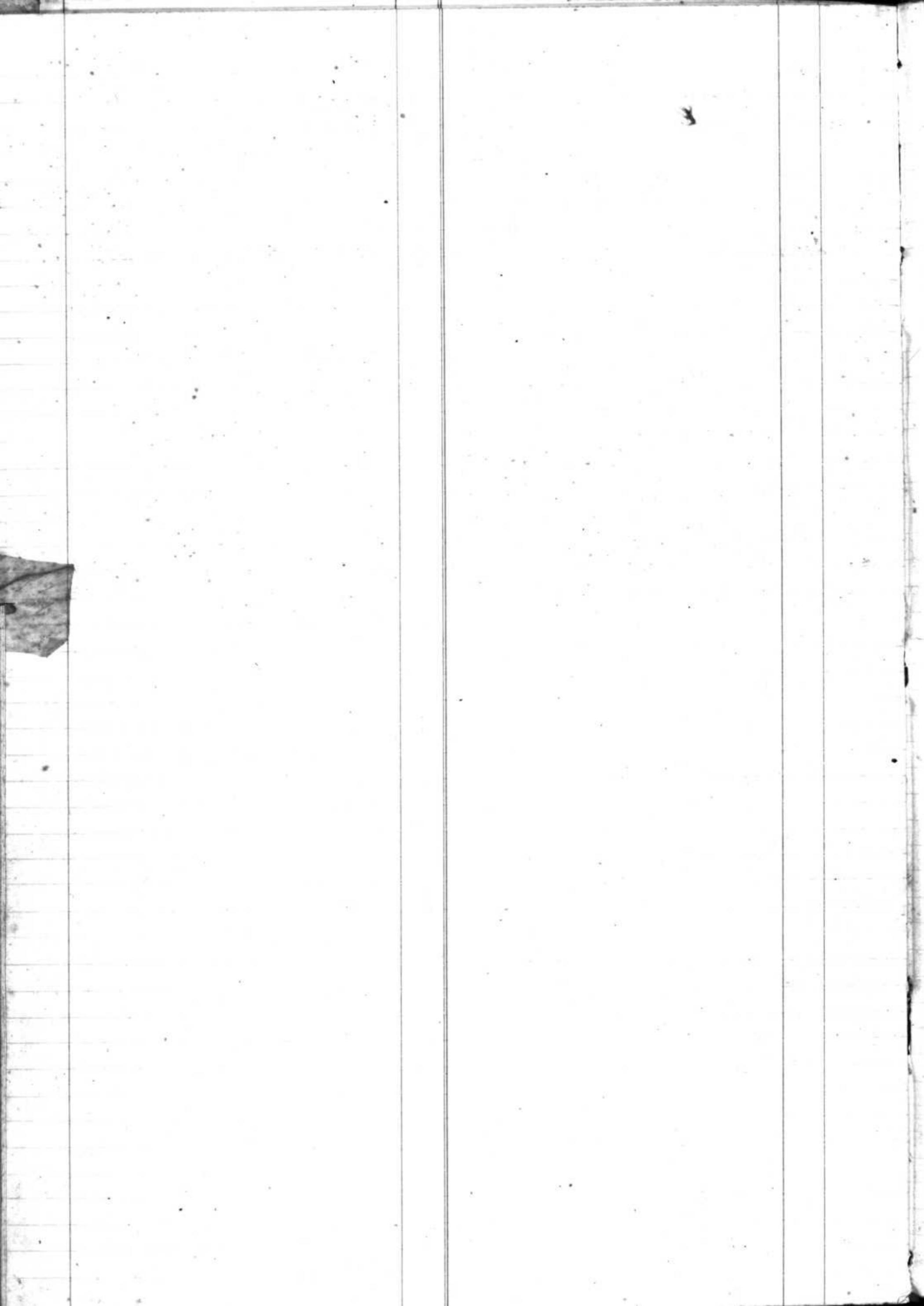
Sévère Jean-Baptiste Joseph
 Sabatier veuve D'Orléans-Haini Julia

Seyba veuve Chélin Bernette Lina
 Sibot Hélène

Savanchy Berthe

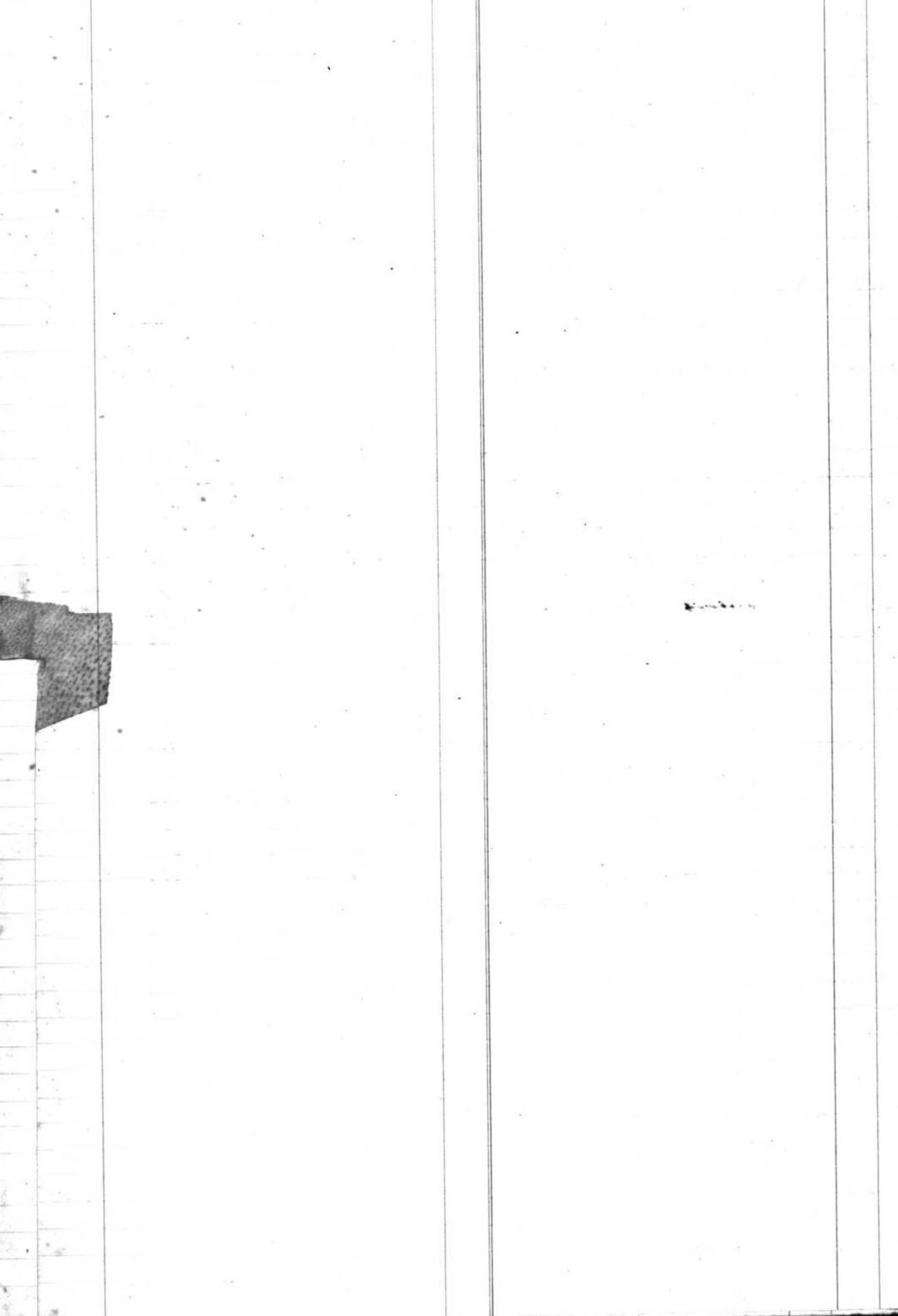
Saurent née Quichon Alice Ida

L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Mingard Lydie Mauzy Clémence Léontine	1901 v	Hemi Armand Dumont Jean Baptiste Loncet	1 3
Magnenet Lucia Constance	1902 v	Adrien Amiguet	14
Morax Constant Albert Morax Louise Marie	1903 v v	Jeanne Nancy Pache Ernest Jules Durussel	19 24
Nichotini Eugénie Marguerite	1904 v	Aleis Hemi Cuérel	32
Mauzy Constant Hemi	1906 58	Hennette Jeanne Brechon	58
Mingard Jean Georges Mollet Louis Auguste Masson Collet Louise Julie Hémie Morax Edouard Louis Néan Samuel Fritz Martin Rosa Jeanne Louise	1907 v v v 1908 v v	Anna Binggeli Hémie Mingard Jean Samuel Collet Barboën Marie Eugénie Henriette Lina Thérèse née Leubens Hemi Louis Sergeot	71 75 76 78 81 82
Morax Charles Marie Elie Morax Ferdinand Morax Gustave Hemi Meister Rose	1909 v v v	Julia Julia Graber Rosine Lucie Bernaud Louise Anna Neyret Alfred Robert Croisier	95 97 100 105
Masson Albert	1910 v	Louise Hémie Perret	109
Michel Jean Marel Marcel Auguste Meylan Constant Néan Jeanne Rose	1911 v v v v	Julie Clémentine Bordet Hémie Marguerite Laura née Gräu Emma Hémie Croisier Auguste Louis Fittard	115 117 120 121
Martinet Alfred Albert	1912 v	Maria Louise Schopfer	133
Mingard Jean Georges Mauzy Emile	1913 v v	Ida Binggeli Elis Barboën	144 146

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Neyret Louise Anna
 Norel Louis Francois
 Nobel Catherine
 Nater Euphrosine
 Norel Gustave Alphonse
 Neyret Constance Louise
 Neyret Louise Anna
 Neyret Charles Albert

1901

v

Hemi Albert Lehner

9

1902

v

Alice Ida Key

15

1904

v

Louis Wolff

26

v

Wilhelm Key

36

1906

v

Iva Lettjerna

57

1908

v

Charles Aimé Fiquerat

80

1909

v

Constant Hemi Norrsk

100

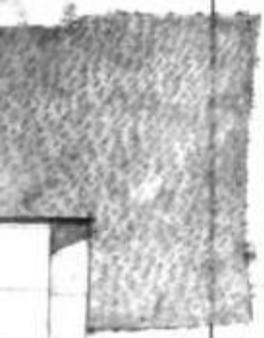
1913

v

Louise Louise Goggerat

134

N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Besck Berniette Emma

1901

v. Min Grandchamp

5

Besck Marie Julia

1904

v. Alfred Diteaux

31

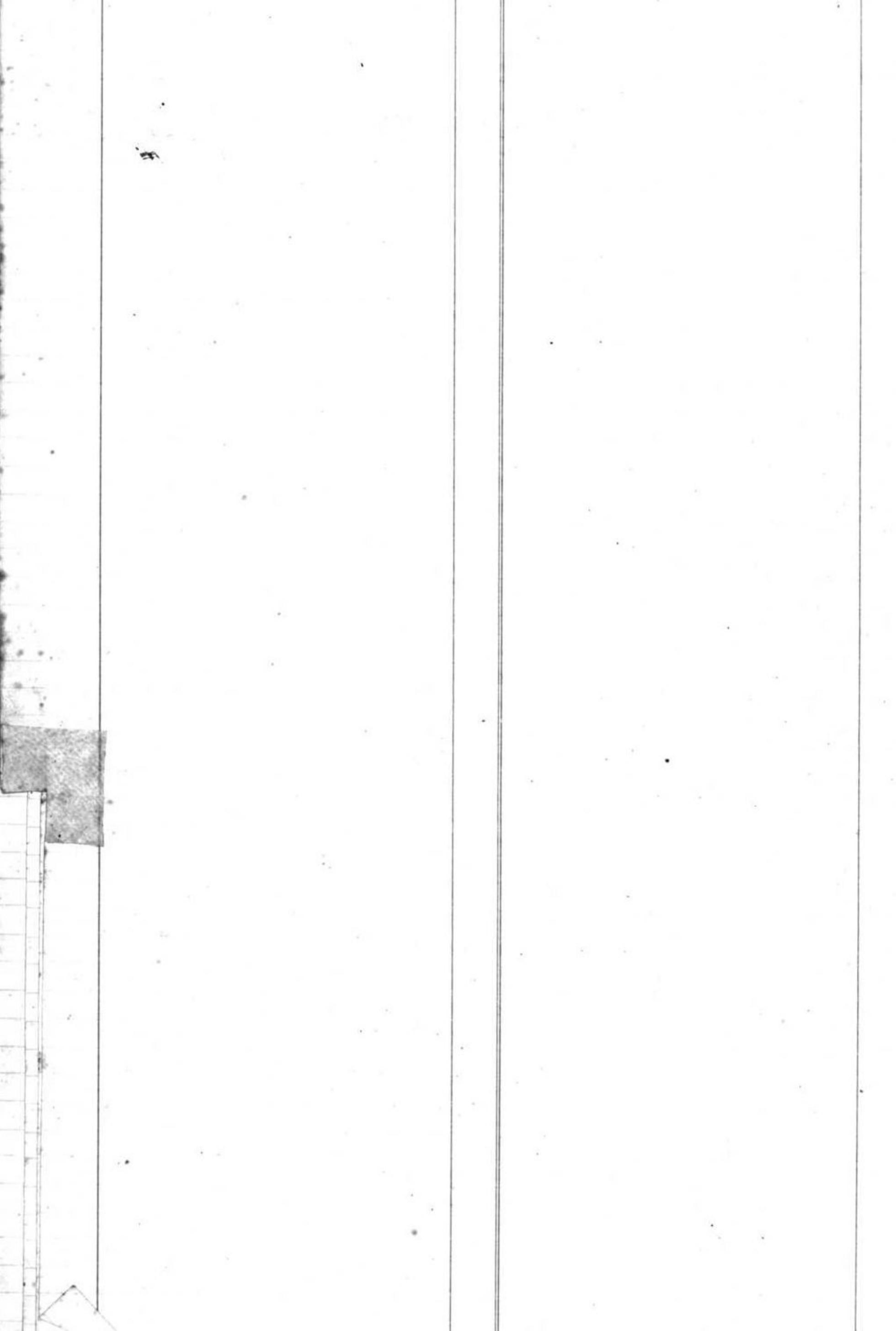
Besck Charles Gustava

1906

v. Anna Isabelle Stockli

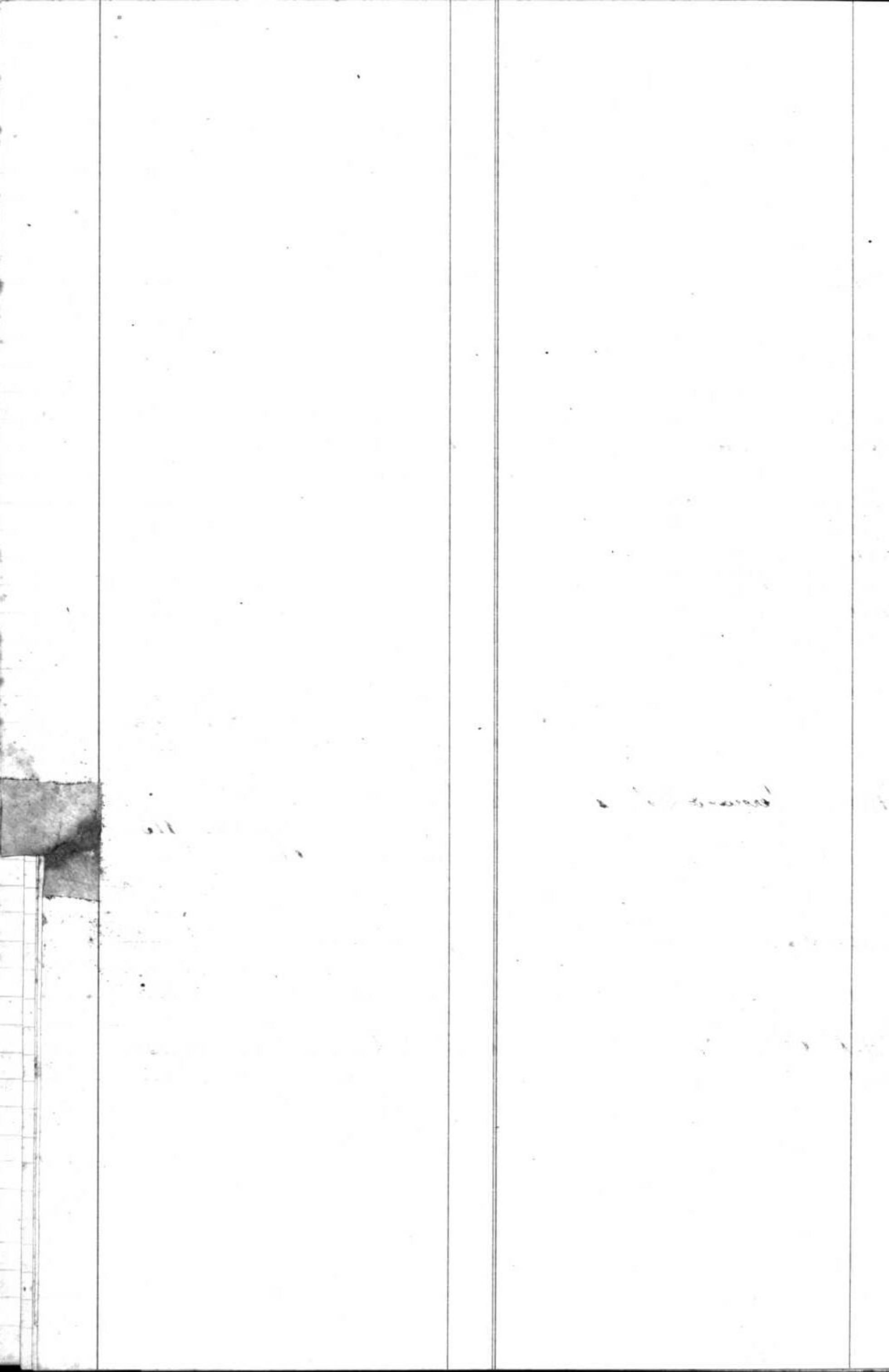
55

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

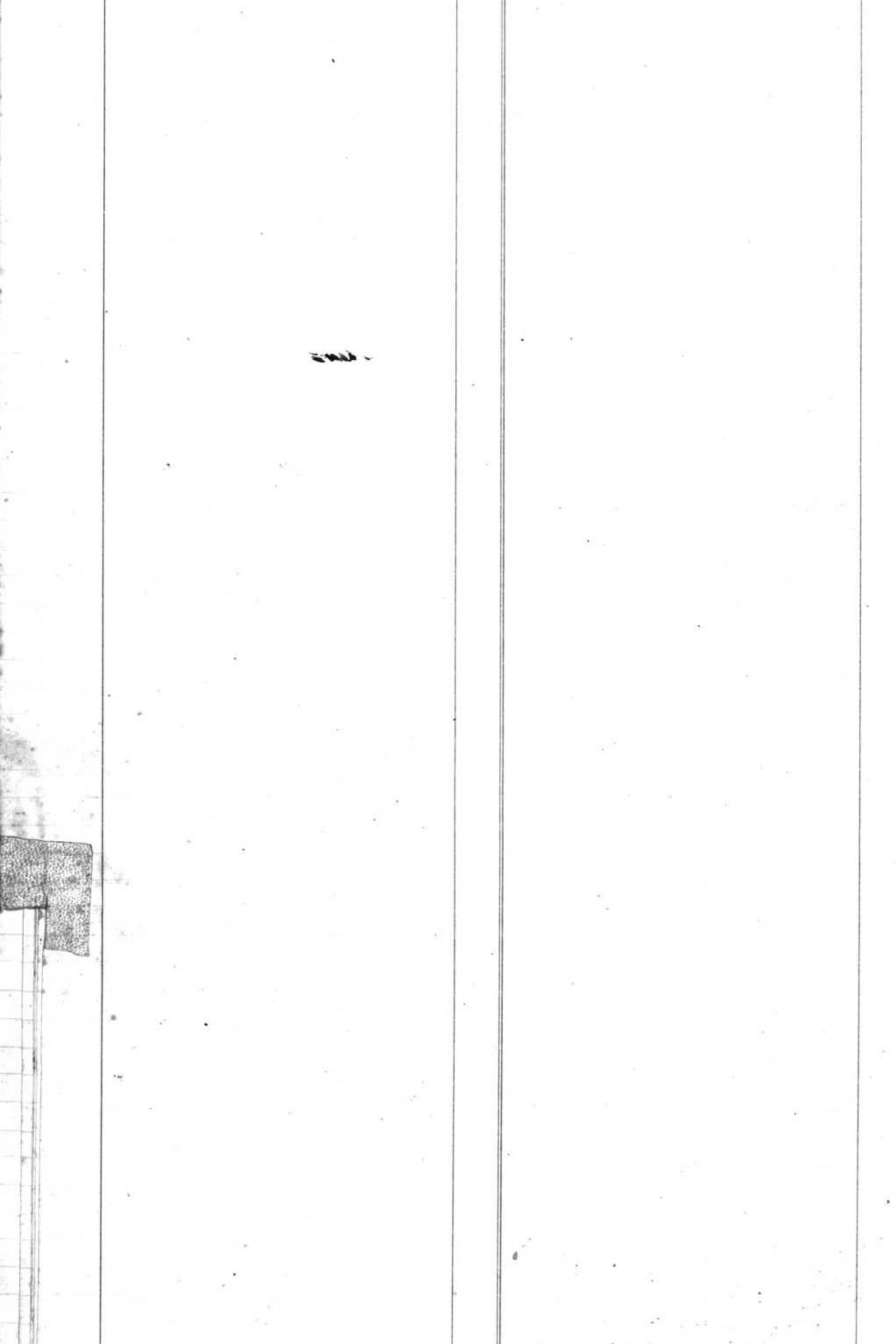


1901	Pittet & ^{Louise & Marie Helene} Cabellere	et	Archange Cabellini	2
	Foncet & Lucy Jean Baptiste	et	Clemence Leontine Maury	3
1902	Pittet Julie Jenny Henriette	v	Alfred Cuirel	10
1903	Lache Jeanne Nancy	v	Constant Albut Noeas	19
1904	Prachin Marie Eugénie	v	Gottlieb Johann Schreier	34
1905	Pittet Alfred Jules	v	Louise Henriette Rollet	38
	Lache Alfred Gustave	v	Ida Coenut	39
1906	Petitpierre Ida	v	Gustave Alphonse Dorel	57
	Lache Marie Elise	v	Auguste Charles Rollier	59
1907	Panchaud Lina Aline	v	Gustave Adolphe Klay	68
	Pernet Eugénie	v	Louis Alfred Renaud	69
	Pasquier Paul Michel	v	Francoise Amélie Galley	72
1908	Pahud Jules Aimé	v	Hélène Libot	89
	Pantet Jean	v	Joly Jeanne Emma Anna	90
1909	Pantet Julien	v	Aline Louise Frossard	104
	Perret Louise Aline	1910	Albert Masson	109
	Paturel Ferdinand Charles	1911	Pavillard nee Cuchon Eina Rose Augustine	113
	Pauvras Gräw Alice Marguerite	et	Marcel Auguste Barre	117
	Pittet Marie Emma	1912	Gustave Rossier	126
	Pernoux Alfred Alphonse	v	Blanche Lucie Serber	128
	Perret Charles François	1913	Elide Louise Journot	137
	Perret Louise Lydia	v	Ami Albert Rossier	138
	Pittet Alice Louise	v	Max Louis Charles Devantay	142
	Pictet Henri Arthur	v	Ida Alice Cerey	145

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Key Alice Ida	1902	Louis Francois Novel	15
Ross Larier	1903	Emilie Haldi	23
Key Wilhelm	1904	Euphrasine Vater	36
Rolax Louisa Berniette	1905	Alfred Jules Tillet	38
Key Pierre Francois	1905	Julie Louise Didecens	43
Rossier William Louis	1906	Louise Alice Berlmont	53
Rollier Auguste Charlat	1906	Marie Elise Perche	58
Rossier Charles Louis	1907	Louise Dufour	65
Renaud Edmond Lucien	1907	Helene Lina Gorgereat	66
Renaud Louis Antoine	1907	Charlotte Lea Dumont	67
Rolax Gustave Albert	1909	Marie Louise Elise Fionnet	92
Rossier Auguste Louis	1909	Mme Berniette Delacuisse	93
Renaud Helene Jenny	1909	Charles Girardet	96
Ramus Jeanne Emma	1909	Berni Jules Cuirel	102
Reymond Robert	1910	Ida Valet	110
Roulet nie Cerey Marie Hortense	1910	Charles Cuirel	111
Renaud nie Gorgereat Helene Lina	1911	Charles Combejira	116
Rochat Jules Berni Louis	1911	Sauvent nie Cruchon Alice Ida	119
Rossier Gustave	1912	Mary Emma Tillet	126
Renaud Marie	1913	Rose Berniette Vireaux	135
Rossier Ami Albert	1913	Louise Sydie Perret	138

R
S
T
U
V
X
Y
Z



Schöpfer Eugénie Julie
 Schärer Divina Wolf Elisabeth
 Schärer Gottlieb Johann
 Peris Claude Séraphin
 Silva Anny Adélaïde
 Stauffer Albert Emile
 Stöckli Anna Isabelle
 Subilia Honniette Cécile Lina
 Subilia Fernand Paul Constant
 Spätig Ulisse
 Simonet Rosina
 Schöpfer Marie Louise

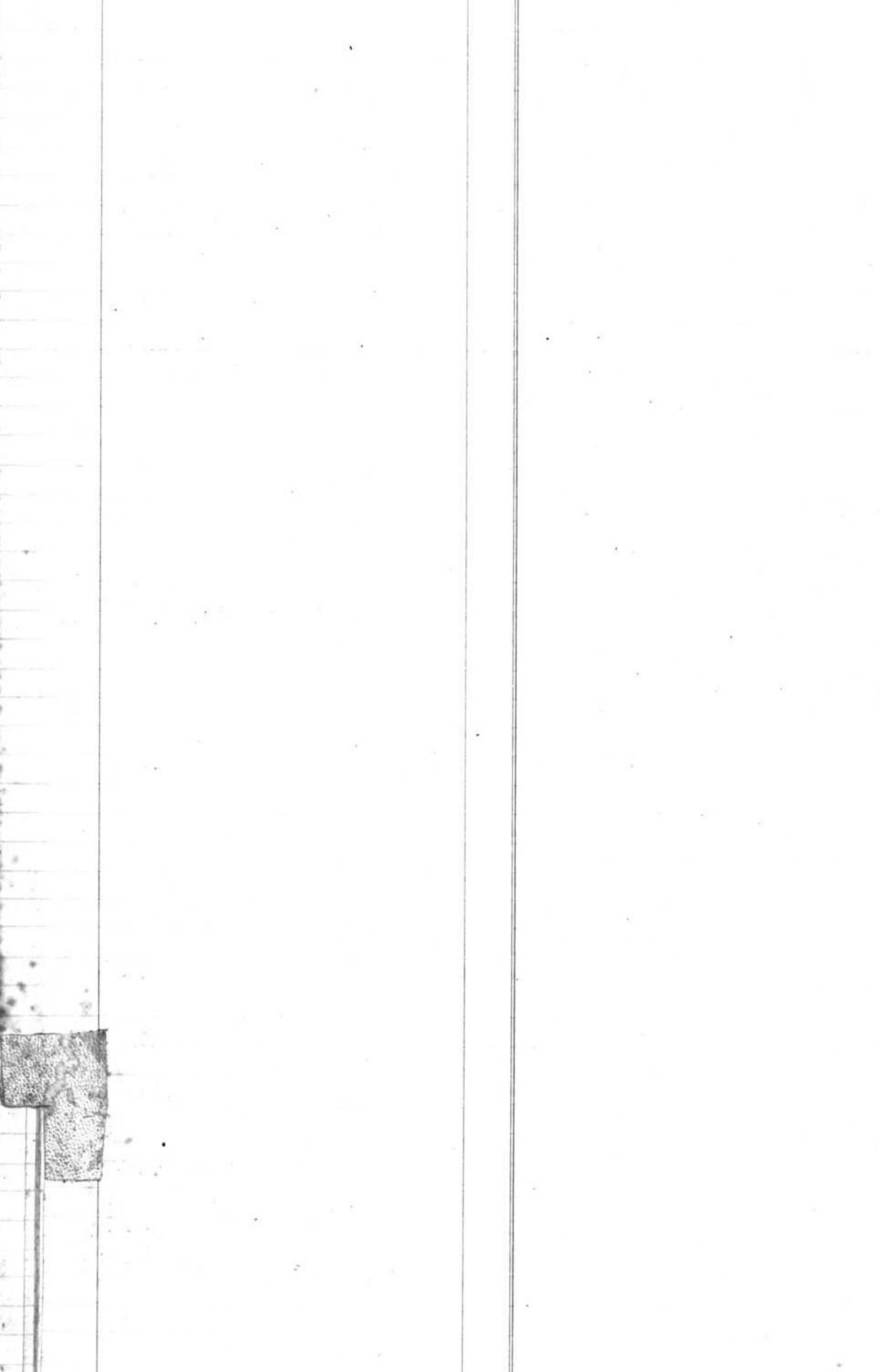
1904	✓	Vuerchors Louis Rodolphe	27
	✓	Jean Jules Klay	30
	✓	Marie Eugénie Frachin	34
1905	✓	Marie Séverine Tullermina	41
	✓	Jean Baptiste Lucien Duroua	45
1906	✓	Louisa Honniette Kräutlerin Bessat	54
	✓	Charles Gustave Cesch	55
1908	✓	Jacques Alexandre Huguenin Fichaux	86
1911	✓	Alice Emilie Charbonnier	118
1912	✓	Marie Emma Dumoulin	124
	✓	Henni Louis Bessat	125
	✓	Alfred Albert Martinet	133

S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

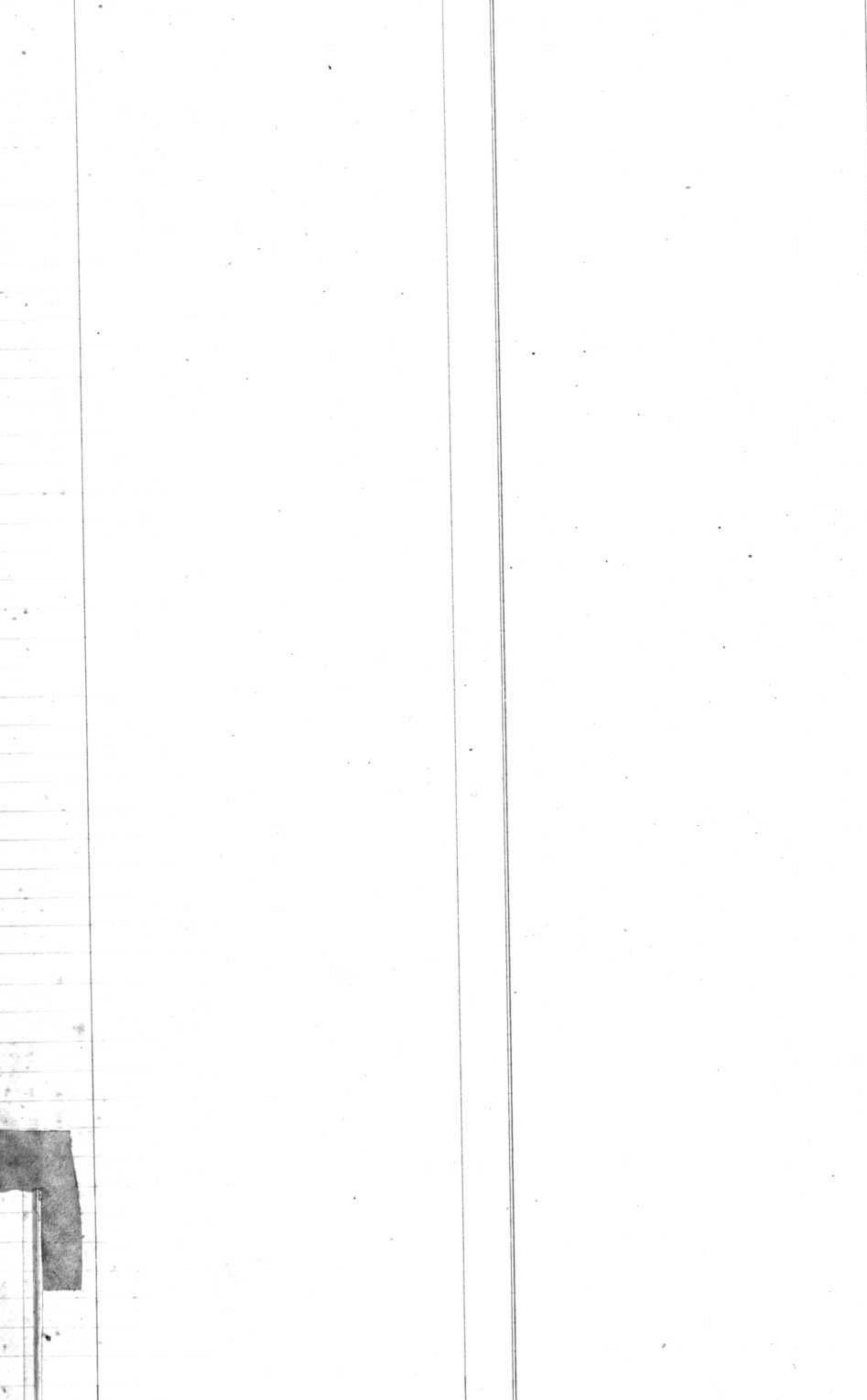


Bissot Louis Charles	✓	1905	Brollet nee Labret Marie Julie	44
Brollet nee Labret Marie Julie	✓		Louis Charles Bissot	44
Breger Rudolph Noe	✓		Jenny Marie Jouxemat	50
Carby Rosa Elisa	✓	1906	Jean Rodolphe Clerc	60
Canniquet Charles Edouard	✓	1907	Julie Lubet nee Guillemin	64
Chelin nee Leubert Henriette Lina	✓	1908	Samuel Fritz Noe	81
Eschumy Berthe	✓	1912	Louis Auguste Klau	130

T
U
V
X
Y
Z



U
V
X
Y
Z



	1903		
Fisinand Charles Louis	v	Nancy Jaquier	17
Fagnières Charles Louis	v	Marie Emma Demarandini Ducrot	20
	1904		
Fuerchot Louis Rodolphe	v	Eugénie Julie Schopfer	27
Fagnières Fanny	v	Auguste Samuel Rodolphe Croisier	29
	1905		
Guillemina Marie Perceina	v	Claude Séraphin Séré	41
Guille Elise Rosina	et	Ferdinand Polomey	48
	1907		
Guagniaux Hélène	v	Ulyssa Emile Klay	70
	1908		
Figuerat Charles Henri	v	Constance Louise Neyret	80
Fibouder Gustave	v	Marie Louise Gessouslary	84
Fauthey Louis Henri	v	Marie Louise Etendu	85
	1909		
Fionnet Marie Louise Elise	v	Gustave Albert Kolar	92
Fillard Marguerite Alice	v	Louis Bron	101
	1910		
Falet Ida	v	Robert Raymond	110
	1911		
Villard Auguste Louis	v	Jeanne Rose Mear	121
	1913		
Virevat Rose Henriette	v	Maurice Renaud	135

V
X
Y
Z

Wolff Louis
Wolff nee Schärer Elisabeth
Wehren Victor

1904

v

Catherine Nobel

26

v

Jean Jules Klay

30

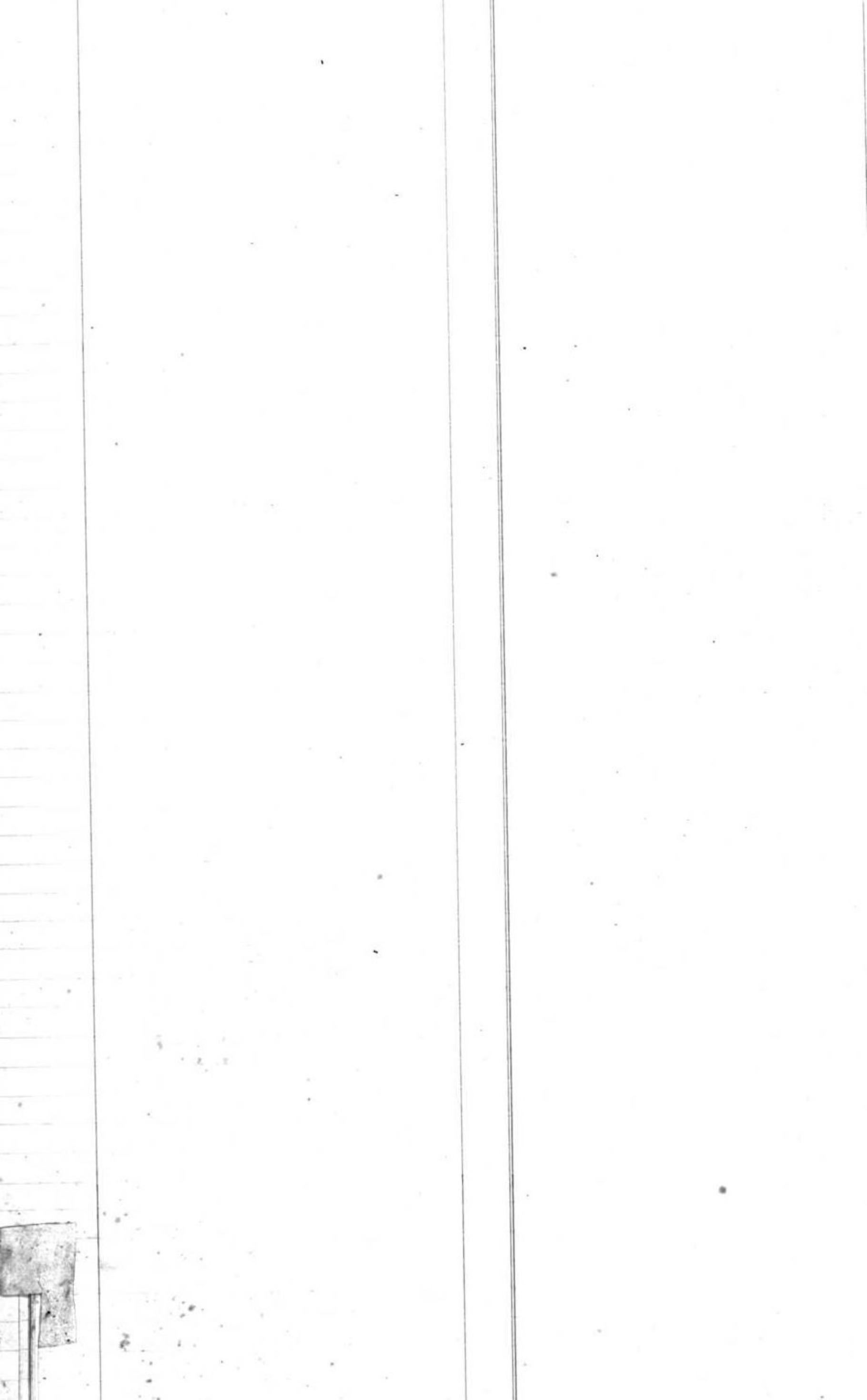
1905

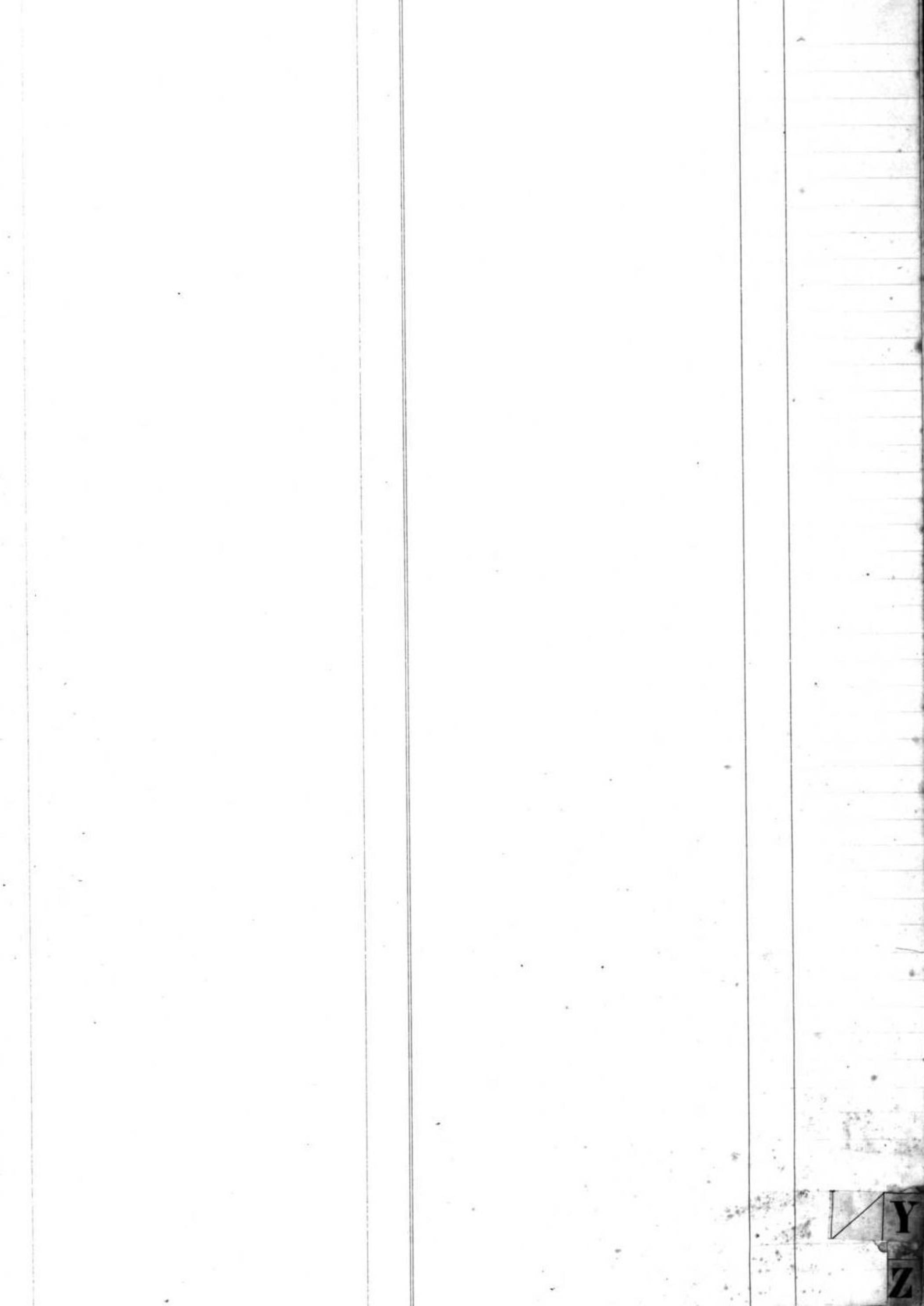
v

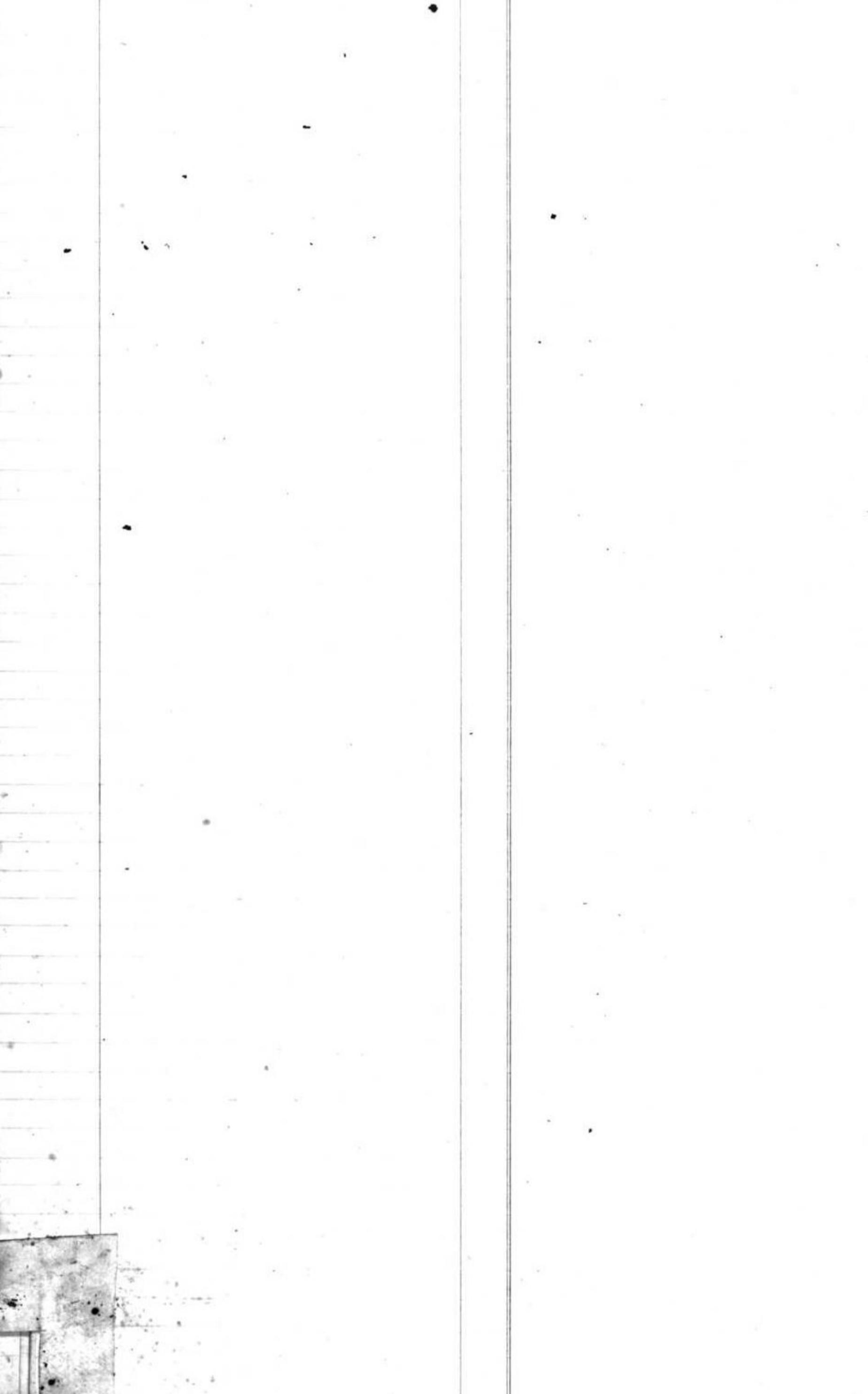
Blanka Valentine Gamm

46

X
Y
Z







Fahner Henri Albert	1901	Louise Anna Peyret	9
Fuber Sophie Françoise	1905	Jules Juet	47
Fanone Henri Louis Alphonse	1906	Henriette Amélie Bulloz	61
Fuberni Guillemain Julia	1907	Charles Edouard Carriguer	64

